



An ornate, hand-painted title page for a book. The central text, 'LIVRE DU MARIAGE.', is rendered in a classic serif font with gold leaf accents, set within a decorative, light purple scrollwork frame. The frame is embellished with a small, colorful floral ornament. The entire composition is surrounded by a lush arrangement of flowers, including pink and white roses, blue pansies, and red and white carnations, all with detailed green foliage and delicate stems. The background is a plain, aged, cream-colored paper.

LIVRE
DU MARIAGE.





LIVRE
DE
MARIAGE.



PARIS
GRUEL
REBIEUR
RUE ROYALE HONORÉ 8

Francis del.

H. Robinson sc.

LIVRE

DU

MARIAGE

CONTENANT

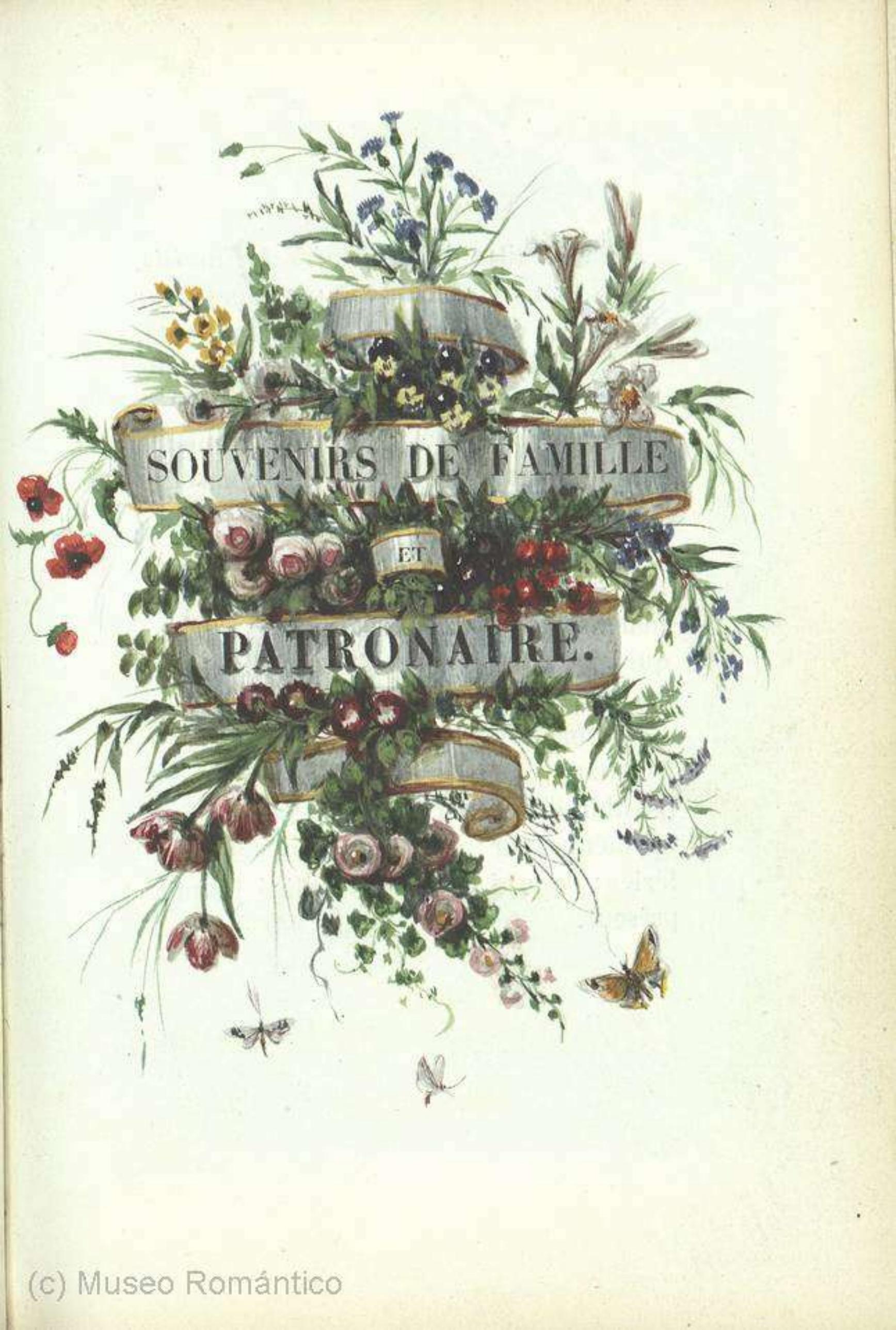
LES CÉRÉMONIES ET LA MESSE DU MARIAGE,

LES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME,

LA MESSE DES RELEVAILLES, AVEC DES LECTURES ÉDIFIANTES

TIRÉES DES ORATEURS CHRÉTIENS, ETC.



A detailed illustration of a floral arrangement. At the top, a ribbon with the text "SOUVENIRS DE FAMILLE" is draped across a cluster of flowers, including blue cornflowers and yellow daisies. Below this, a smaller ribbon with the word "ET" is nestled among pink roses and red berries. The bottom ribbon, which is the largest and most prominent, features the text "PATRONAIRE." and is surrounded by a variety of flowers, including red and white tulips, pink roses, and purple lavender. The entire arrangement is set against a background of green foliage and is accented with several butterflies in various colors and positions.

SOUVENIRS DE FAMILLE

ET

PATRONAIRE.

Sous le titre de *Souvenirs de Famille*, nous avons réservé quelques pages pour inscrire la date de la naissance des enfants, de leur baptême, et tous les événements qu'il est intéressant de constater.

Le *Patronaire* a pour but de mettre sous les yeux des parents les noms des Saints que l'Église honore chaque jour de l'année, afin que l'on puisse donner aux nouveau-nés le nom du Saint correspondant au jour de la naissance; c'est ce qui explique pourquoi nous avons mis les dates seules, sans indication des jours.

Comme le nombre des noms inscrits au LIVRE DE VIE est immense, il nous a été possible d'indiquer plusieurs Saints pour un même jour, et même pour les jours fériés: ce qui avait été négligé jusqu'à présent.



Son Excellence

Ramon de Narvaez

Marie de Calcher

maries

le 23 Mars - 1848

à la Chapelle du Palais

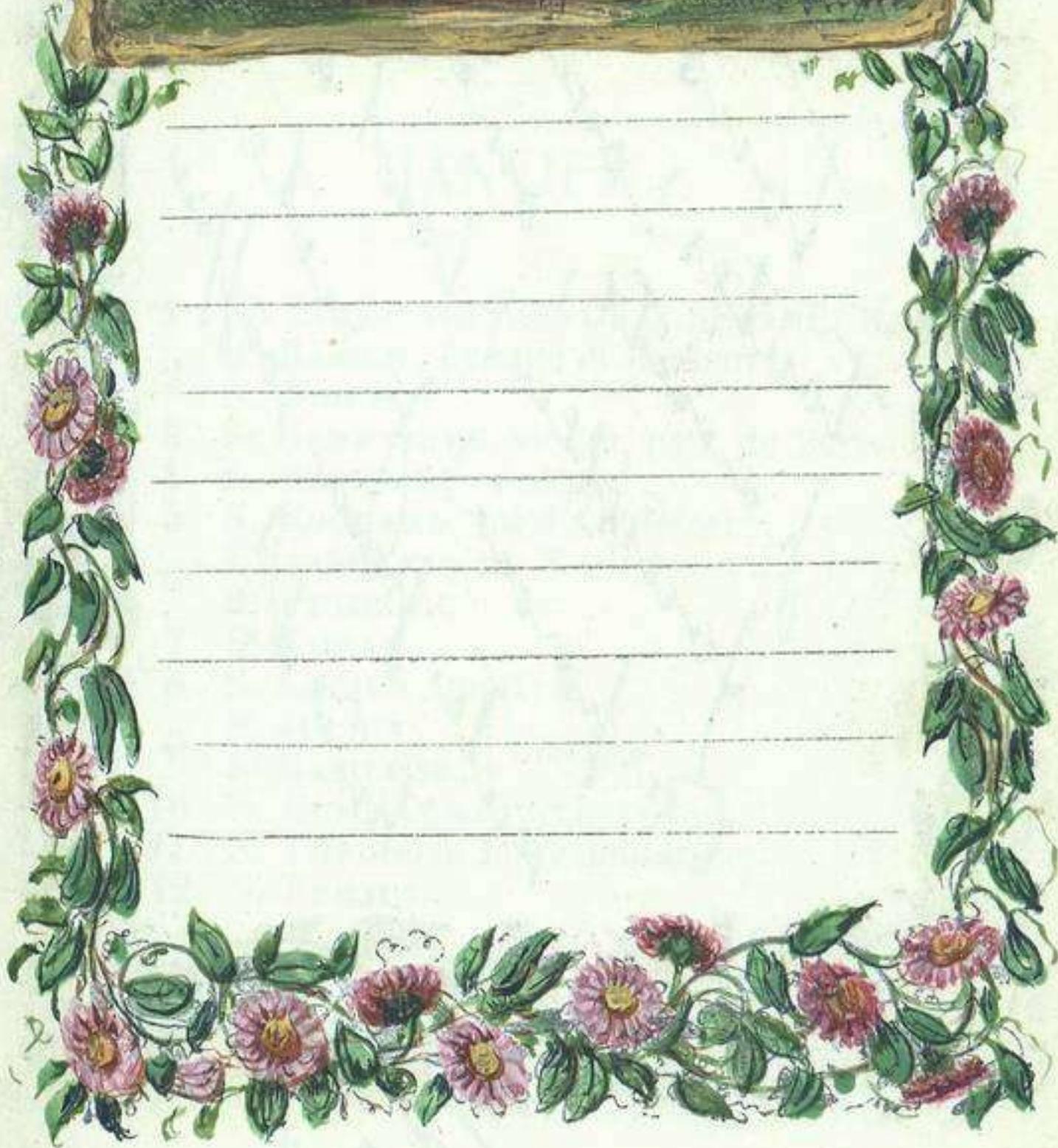
de la Reine Christine.













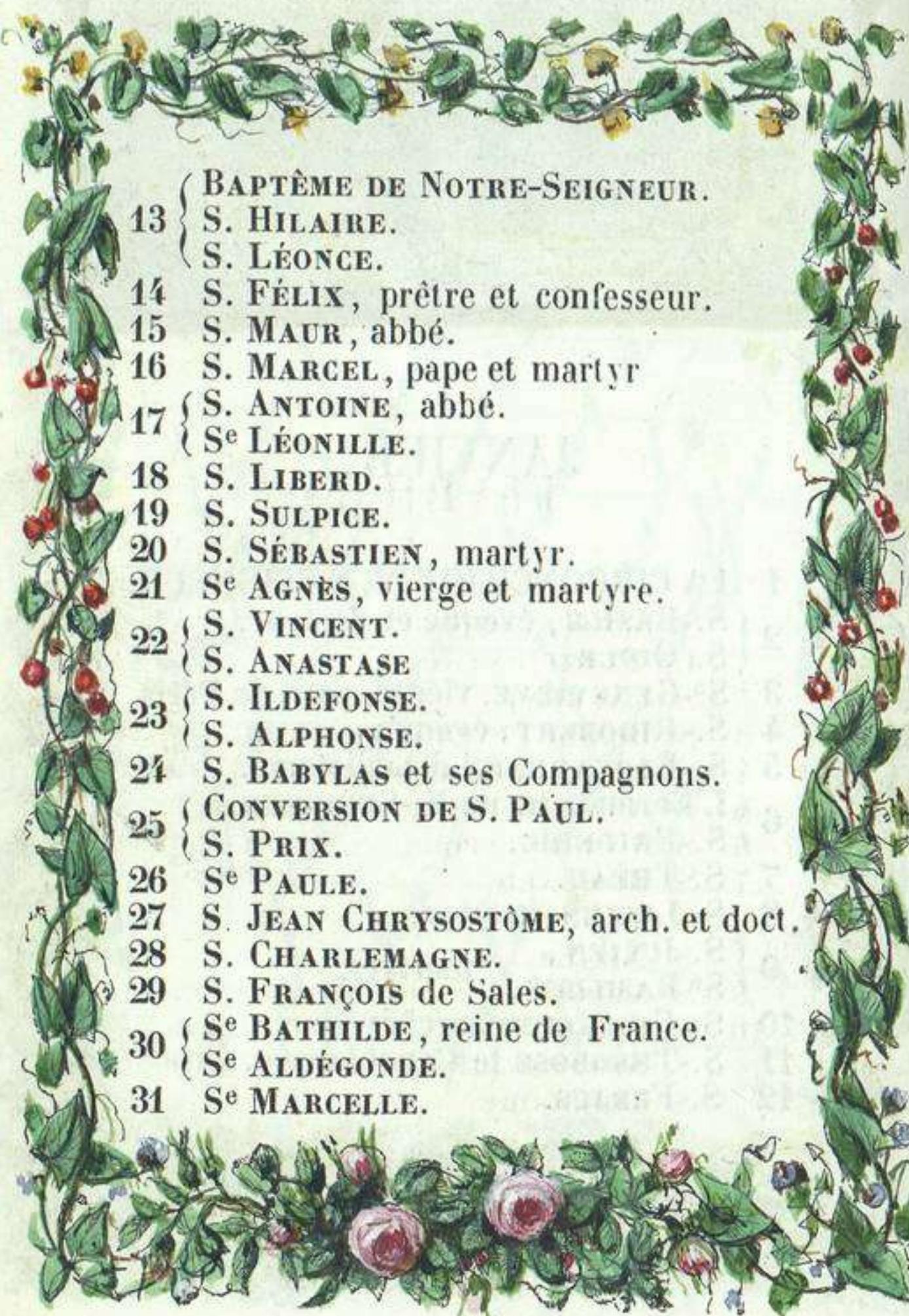
Wants, Aunt's
Tantes, Aunt's
Parents, Aunt's
Suzanne! Aunt's
Richard! Aunt's
Mata, Aunt's
M. A. V.

le 8 febrero 1898.



JANVIER.

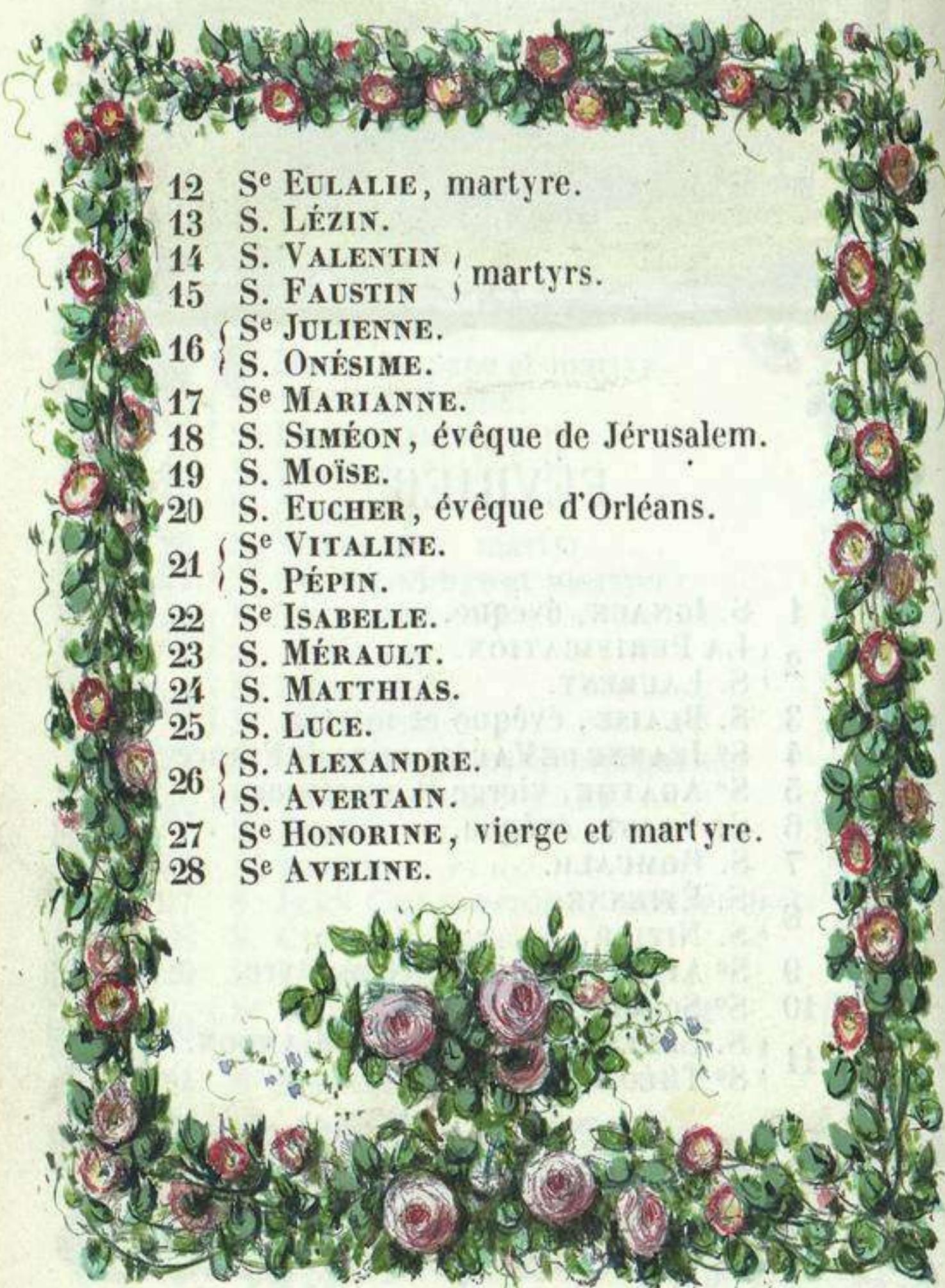
- 1 LA CIRCONCISION DE N. SEIGNEUR.
- 2 { S. BASILE, évêque et docteur.
S. ODILE.
- 3 Se GENEVIÈVE, vierge, patr. de Paris.
- 4 S. RIGOBERT, évêque.
- 5 S. EDOUARD, roi d'Angleterre.
- 6 { L'ÉPIPHANIE DE N.-SEIGNEUR.
S. FRIDERIC.
- 7 S. THÉAU.
- 8 S. LUCIEN, martyr.
- 9 { S. JULIEN, } martyrs.
Se BASILISSE, }
- 10 S. GUILLAUME, archevêque.
- 11 S. THÉODOSE le Cénobiarque.
- 12 S. FERJUS.

- 
- 13 { BAPTÊME DE NOTRE-SEIGNEUR.
 S. HILAIRE.
 S. LÉONCE.
 14 S. FÉLIX, prêtre et confesseur.
 15 S. MAUR, abbé.
 16 S. MARCEL, pape et martyr
 17 { S. ANTOINE, abbé.
 S^e LÉONILLE.
 18 S. LIBERD.
 19 S. SULPICE.
 20 S. SÉBASTIEN, martyr.
 21 S^e AGNÈS, vierge et martyre.
 22 { S. VINCENT.
 S. ANASTASE
 23 { S. ILDEFONSE.
 S. ALPHONSE.
 24 S. BABYLAS et ses Compagnons.
 25 { CONVERSION DE S. PAUL.
 S. PRIX.
 26 S^e PAULE.
 27 S. JEAN CHRYSOSTÔME, arch. et doct.
 28 S. CHARLEMAGNE.
 29 S. FRANÇOIS de Sales.
 30 { S^e BATHILDE, reine de France.
 S^e ALDÉGONDE.
 31 S^e MARCELLE.



FÉVRIER.

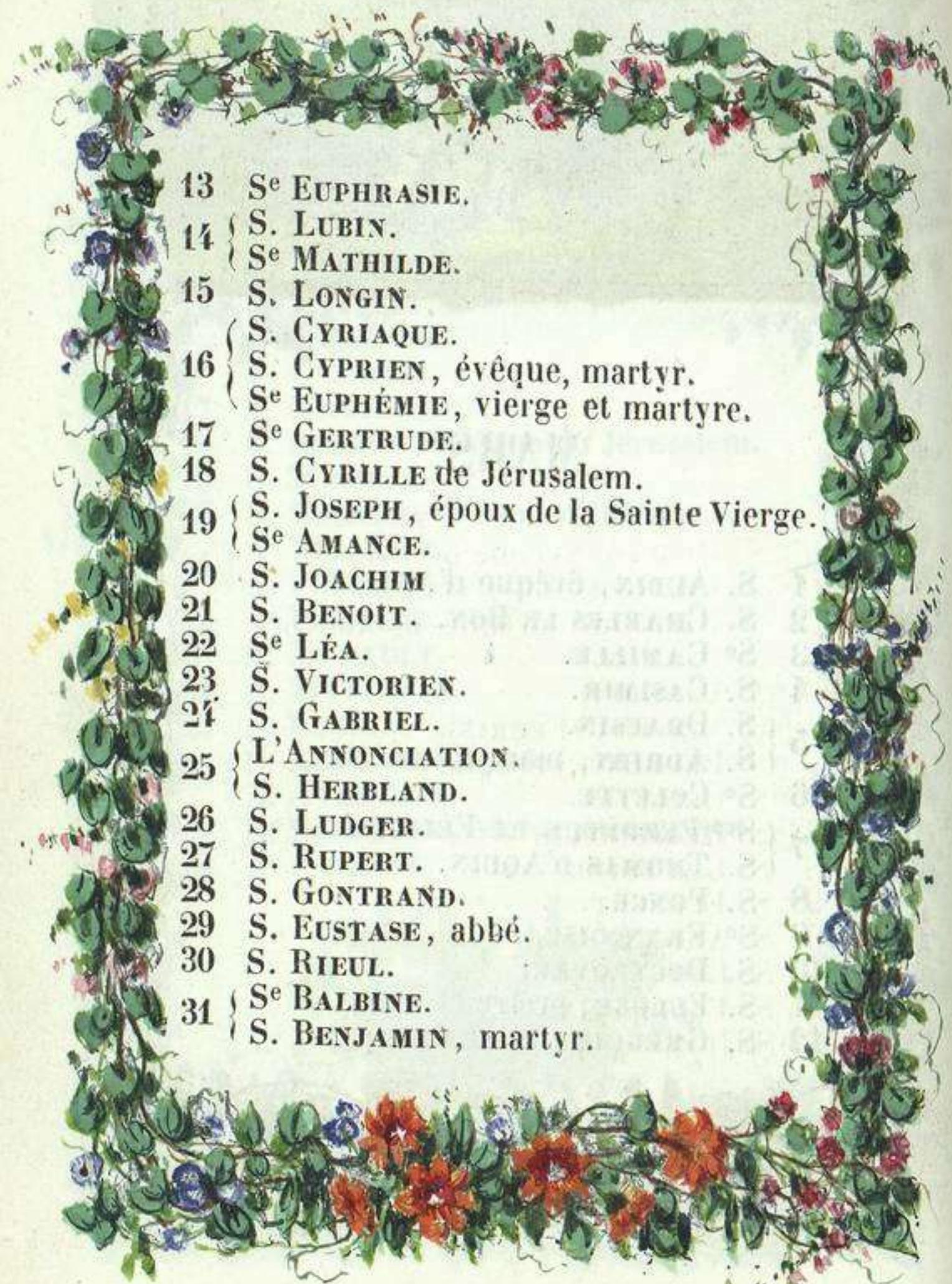
- 1 S. IGNACE, évêque.
- 2 } LA PURIFICATION.
- 2 } S. LAURENT.
- 3 S. BLAISE, évêque et martyr.
- 4 S^e JEANNE DE VALOIS, reine de France
- 5 S^e AGATHE, vierge et martyre.
- 6 S. VAAST, évêque.
- 7 S. ROMUALD.
- 8 } S. ÉTIENNE.
- 8 } S. NIZIER.
- 9 S^e APPOLINE, vierge et martyre.
- 10 S^e SCHOLASTIQUE.
- 11 } S. SÉVERIN DE CHATEAU-LONDON.
- 11 } S^e THÉODORE.

- 
- 12 S^e EULALIE, martyre.
13 S. LÉZIN.
14 S. VALENTIN } martyrs.
15 S. FAUSTIN }
16 { S^e JULIENNE.
S. ONÉSIME.
17 S^e MARIANNE.
18 S. SIMÉON, évêque de Jérusalem.
19 S. MOÏSE.
20 S. EUCHER, évêque d'Orléans.
21 { S^e VITALINE.
S. PÉPIN.
22 S^e ISABELLE.
23 S. MÉRAULT.
24 S. MATTHIAS.
25 S. LUCE.
26 { S. ALEXANDRE.
S. AVERTAIN.
27 S^e HONORINE, vierge et martyre.
28 S^e AVELINE.



MARS.

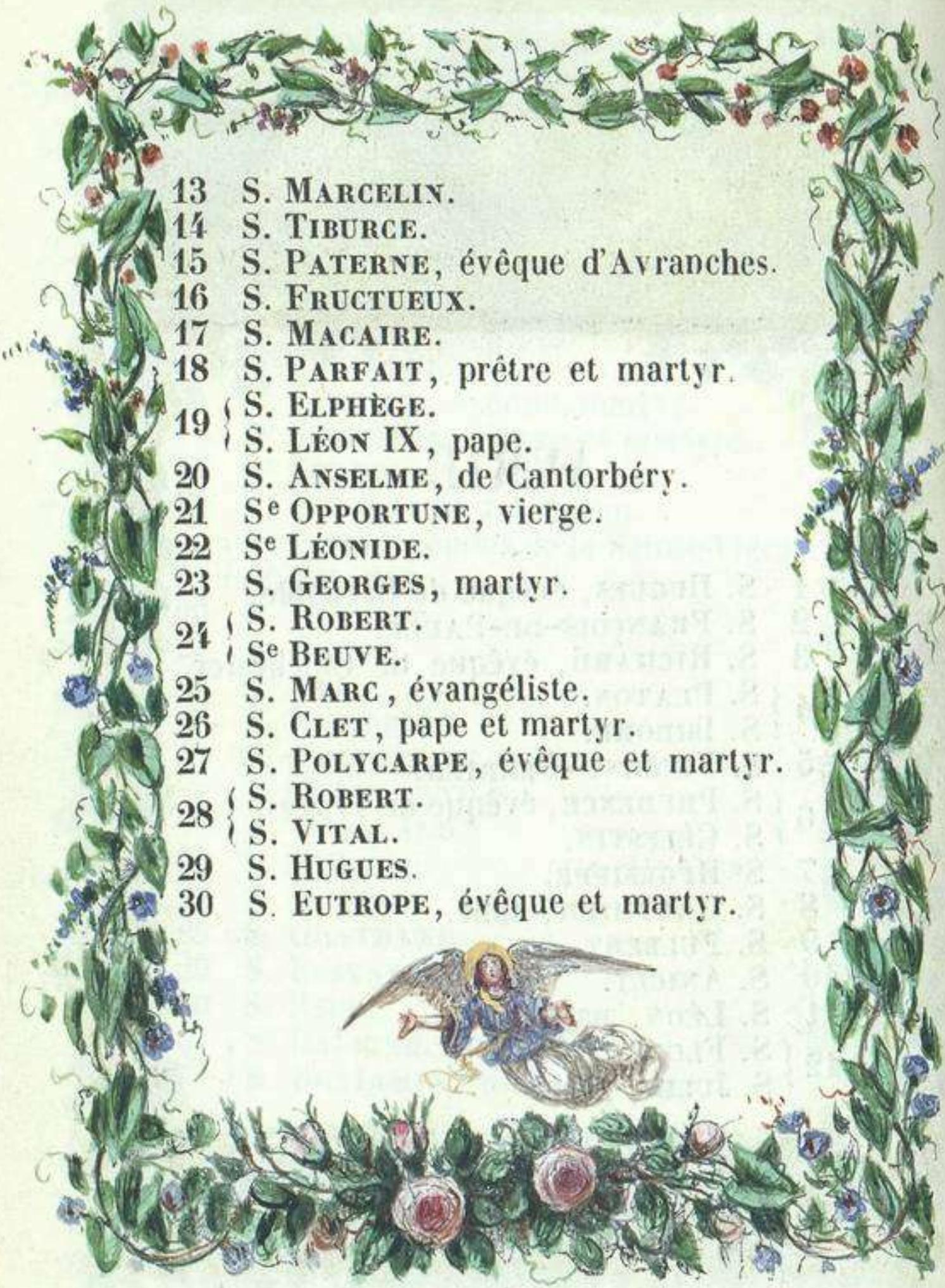
- 1 S. AUBIN, évêque d'Angers.
- 2 S. CHARLES LE BON.
- 3 S^e CAMILLE.
- 4 S. CASIMIR.
- 5 { S. DRAUSIN.
- { S. ADRIEN, martyr.
- 6 S^e COLETTE.
- 7 { S^{es} PERPÉTUE ET FÉLICITÉ.
- { S. THOMAS D'AQUIN.
- 8 S. PONCE.
- 9 S^e FRANÇOISE.
- 10 S. DOCTROVÉE.
- 11 S. EULOGE, prêtre et martyr.
- 12 S. GRÉGOIRE le GRAND, pape.

- 
- 13 Se EUPHRASIE.
 14 { S. LUBIN.
 Se MATHILDE.
 15 S. LONGIN.
 { S. CYRIAQUE.
 16 { S. CYPRIEN, évêque, martyr.
 Se EUPHÉMIE, vierge et martyr.
 17 Se GERTRUDE.
 18 S. CYRILLE de Jérusalem.
 19 { S. JOSEPH, époux de la Sainte Vierge.
 Se AMANCE.
 20 S. JOACHIM.
 21 S. BENOIT.
 22 Se LÉA.
 23 S. VICTORIEN.
 24 S. GABRIEL.
 25 { L'ANNONCIATION.
 S. HERBLAND.
 26 S. LUDGER.
 27 S. RUPERT.
 28 S. GONTRAND.
 29 S. EUSTASE, abbé.
 30 S. RIEUL.
 31 { Se BALBINE.
 S. BENJAMIN, martyr.



AVRIL.

- 1 S. HUGUES, évêque de Grenoble.
- 2 S. FRANÇOIS-DE-PAULE.
- 3 S. RICHARD, évêque de Chichester.
- 4 { S. PLATON.
S. ISIDORE.
- 5 S. VINCENT-FERRIER.
- 6 { S. PRUDENCE, évêque de Troyes.
S. CÉLESTIN.
- 7 S^e HÉGÉSIPPE.
- 8 S. GAUTHIER, abbé.
- 9 S. FULBERT.
- 10 S. ANICET.
- 11 S. LÉON, pape.
- 12 { S. FLORENTIN.
S. JULES, pape.

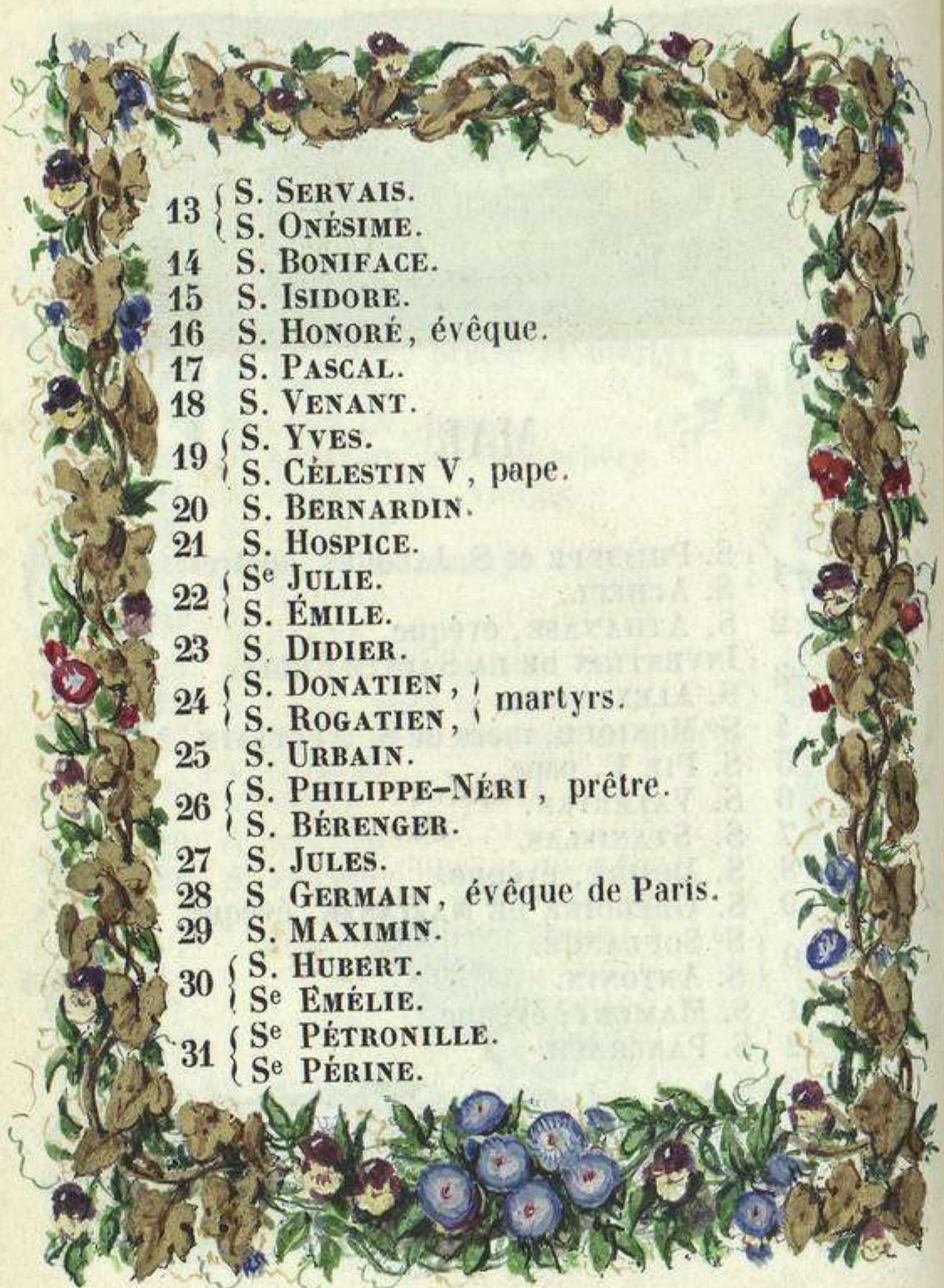
- 
- 13 S. MARCELIN.
 14 S. TIBURCE.
 15 S. PATERNE, évêque d'Avranches.
 16 S. FRUCTUEUX.
 17 S. MACAIRE.
 18 S. PARFAIT, prêtre et martyr.
 19 { S. ELPHÈGE.
 S. LÉON IX, pape.
 20 S. ANSELME, de Cantorbéry.
 21 S^e OPPORTUNE, vierge.
 22 S^e LÉONIDE.
 23 S. GEORGES, martyr.
 24 { S. ROBERT.
 S^e BEUVE.
 25 S. MARC, évangéliste.
 26 S. CLET, pape et martyr.
 27 S. POLYCARPE, évêque et martyr.
 28 { S. ROBERT.
 S. VITAL.
 29 S. HUGUES.
 30 S. EUTROPE, évêque et martyr.





MAI.

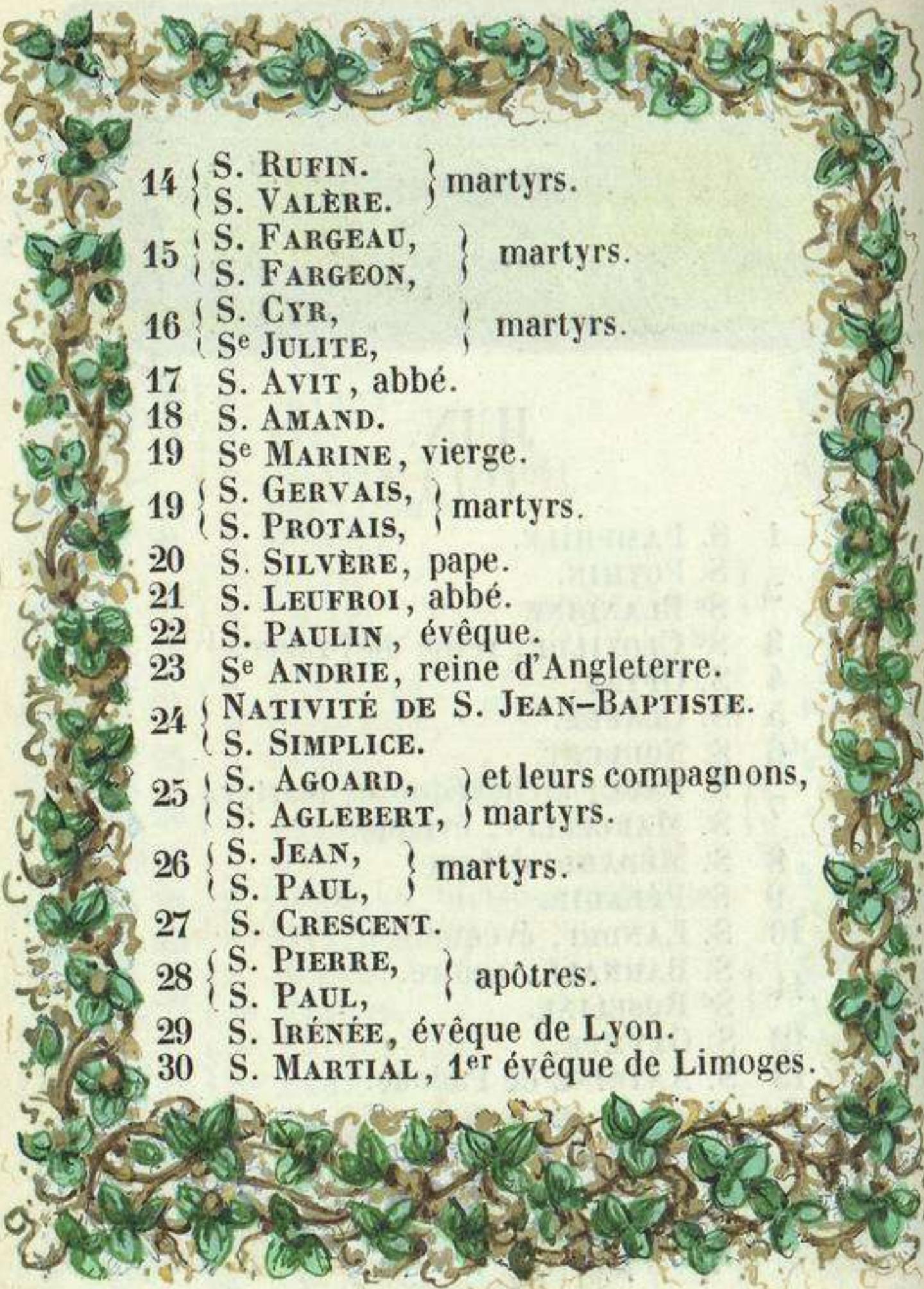
- 1 { S. PHILIPPE et S. JACQUES, apôtres.
S. ACHEUL.
- 2 S. ATHANASE, évêque.
- 3 { INVENTION DE LA SAINTE CROIX.
S. ALEXANDRE.
- 4 S^e MONIQUE, mère de S. AUGUSTIN.
- 5 S. PIE V, pape.
- 6 S. VALÉRIEN.
- 7 S. STANISLAS.
- 8 S. DÉsirÉ, évêque.
- 9 S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, évêque.
- 10 { S^e SOULANGE.
S. ANTONIN.
- 11 S. MAMERT, évêque.
- 12 S. PANCRACE.

- 
- 13 { S. SERVAIS.
S. ONÉSIME.
14 S. BONIFACE.
15 S. ISIDORE.
16 S. HONORÉ, évêque.
17 S. PASCAL.
18 S. VENANT.
19 { S. YVES.
S. CÉLESTIN V, pape.
20 S. BERNARDIN.
21 S. HOSPICE.
22 { S^e JULIE.
S. ÉMILE.
23 S. DIDIER.
24 { S. DONATIEN, } martyrs.
S. ROGATIEN, }
25 S. URBAIN.
26 { S. PHILIPPE-NÉRI, prêtre.
S. BÉRENGER.
27 S. JULES.
28 S. GERMAIN, évêque de Paris.
29 S. MAXIMIN.
30 { S. HUBERT.
S^e EMÉLIE.
31 { S^e PÉTRONILLE.
S^e PÉRINE.



JUIN.

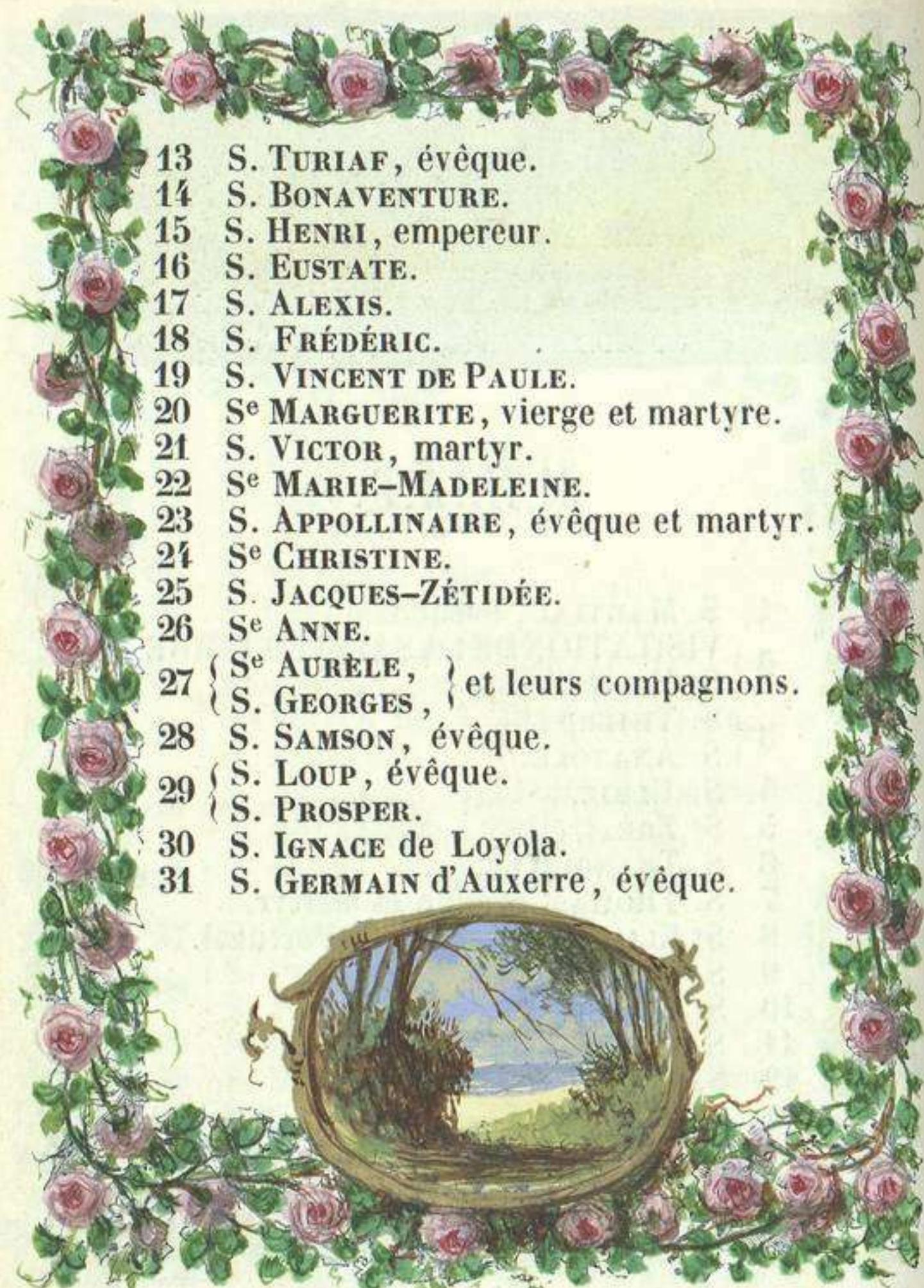
- 1 S. PAMPHILE.
- 2 { S. POTHIN.
Se BLANDINE
- 3 Se CLOTILDE, reine de France.
- 4 S. OPTAT.
- 5 S. CLAUDE.
- 6 S. NORBERT.
- 7 { S. PAUL, archevêque et martyr.
S. MARCELLIN, évêque.
- 8 S. MÉDARD, évêque.
- 9 Se PÉLAGIE.
- 10 S. LANDRI, évêque.
- 11 { S. BARNABÉ, apôtre.
Se ROSELINE.
- 12 S. OLYMPE.
- 13 S. ANTOINE de Padoue.

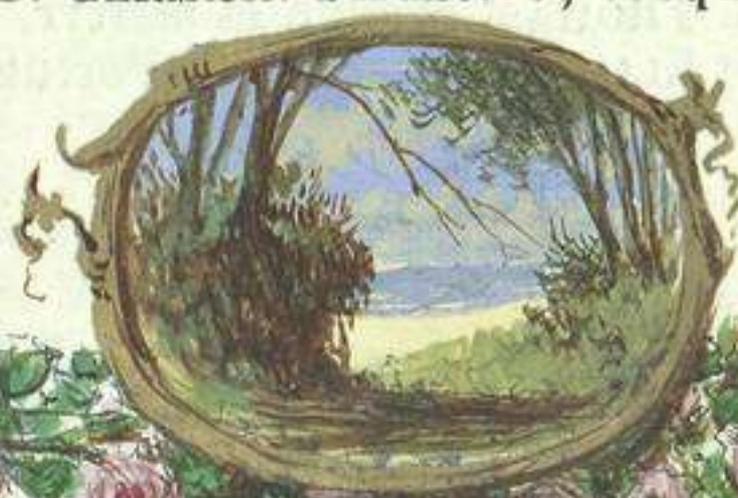
- 
- 14 { S. RUFIN. } martyrs.
 { S. VALÈRE. }
 15 { S. FARGEAU, } martyrs.
 { S. FARGEON, }
 16 { S. CYR, } martyrs.
 { S^e JULITE, }
 17 S. AVIT, abbé.
 18 S. AMAND.
 19 S^e MARINE, vierge.
 19 { S. GERVAIS, } martyrs.
 { S. PROTAIS, }
 20 S. SILVÈRE, pape.
 21 S. LEUFROI, abbé.
 22 S. PAULIN, évêque.
 23 S^e ANDRIE, reine d'Angleterre.
 24 { NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE.
 { S. SIMPLICE.
 25 { S. AGOARD, } et leurs compagnons,
 { S. AGLEBERT, } martyrs.
 26 { S. JEAN, } martyrs.
 { S. PAUL, }
 27 S. CRESCENT.
 28 { S. PIERRE, } apôtres.
 { S. PAUL, }
 29 S. IRÉNÉE, évêque de Lyon.
 30 S. MARTIAL, 1^{er} évêque de Limoges.



JUILLET.

- 1 S. MARTIAL, évêque.
- 2 VISITATION DE LA SAINTE-VIERGE.
- 2 S. MARTINIEN.
- 3 S. THIERRY.
- 3 S. ANATOLE.
- 4 S. ULRIC.
- 5 S^e ZOÉ.
- 6 S. TRANQUILLE.
- 7 S. THOMAS, évêque et martyr.
- 8 S^e ELISABETH, reine de Portugal.
- 9 S. THIBAUT.
- 10 S^e FÉLICITÉ.
- 11 S. PIE.
- 12 S. FÉLIX.

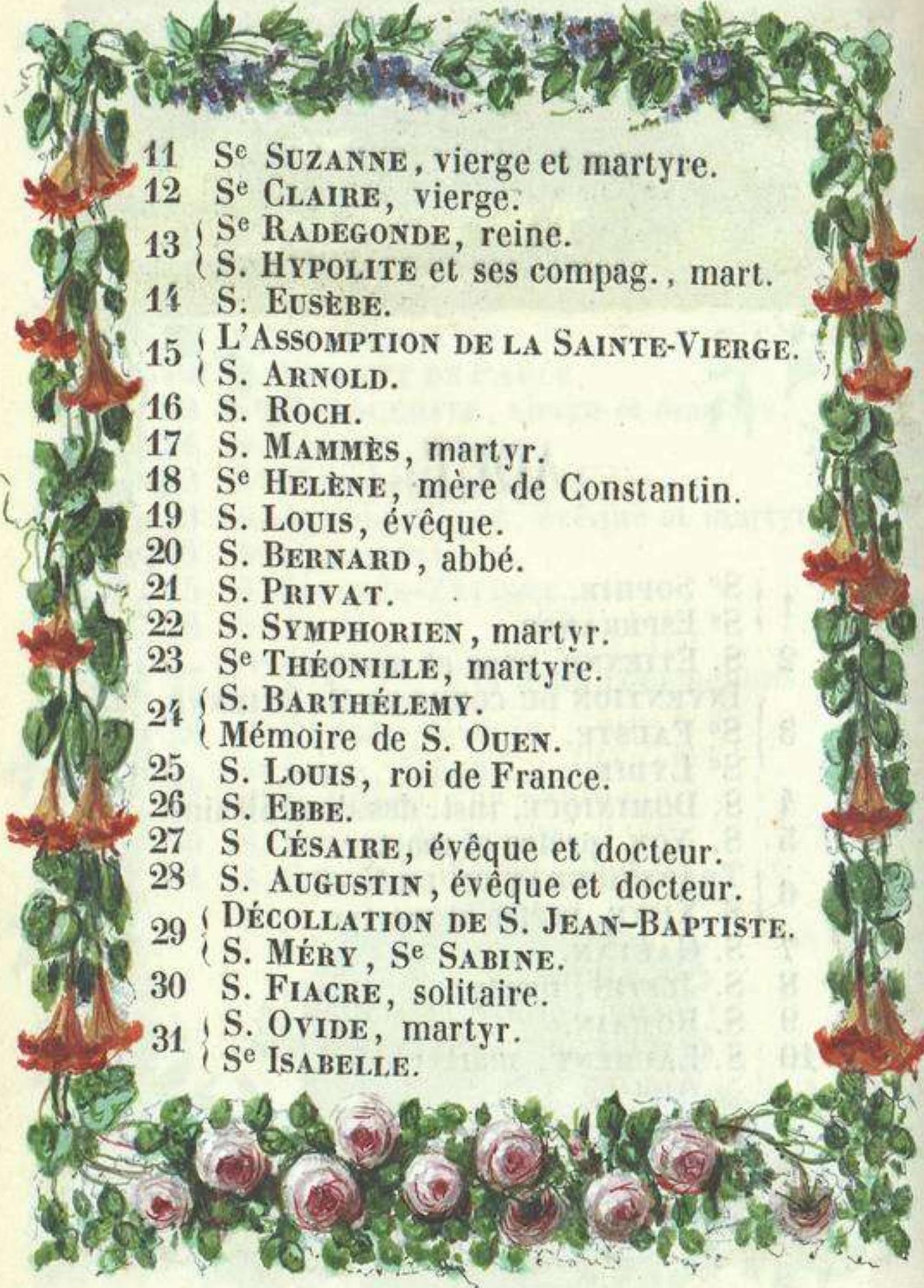
- 
- 13 S. TURIAF, évêque.
 14 S. BONAVENTURE.
 15 S. HENRI, empereur.
 16 S. EUSTATE.
 17 S. ALEXIS.
 18 S. FRÉDÉRIC.
 19 S. VINCENT DE PAULE.
 20 S^e MARGUERITE, vierge et martyr.
 21 S. VICTOR, martyr.
 22 S^e MARIE-MADELEINE.
 23 S. APPOLLINAIRE, évêque et martyr.
 24 S^e CHRISTINE.
 25 S. JACQUES-ZÉTIDÉE.
 26 S^e ANNE.
 27 { S^e AURÈLE, } et leurs compagnons.
 { S. GEORGES, }
 28 S. SAMSON, évêque.
 29 { S. LOUP, évêque.
 { S. PROSPER.
 30 S. IGNACE de Loyola.
 31 S. GERMAIN d'Auxerre, évêque.





AOUT.

- 1 { S^e SOPHIE.
S^e ESPÉRANCE.
- 2 S. ÉTIENNE, pape et martyr.
- 3 { INVENTION DU CORPS DE S. ÉTIENNE.
S^e FAUSTE.
S^e LYDIE.
- 4 S. DOMINIQUE, inst. des dominicains.
- 5 S. YON, prêtre et martyr.
- 6 { TRANSFIGURATION DE N.-S.
S. XISTE, prêtre et martyr.
- 7 S. GAÉTAN.
- 8 S. JUSTIN, martyr.
- 9 S. ROMAIN.
- 10 S. LAURENT, martyr.

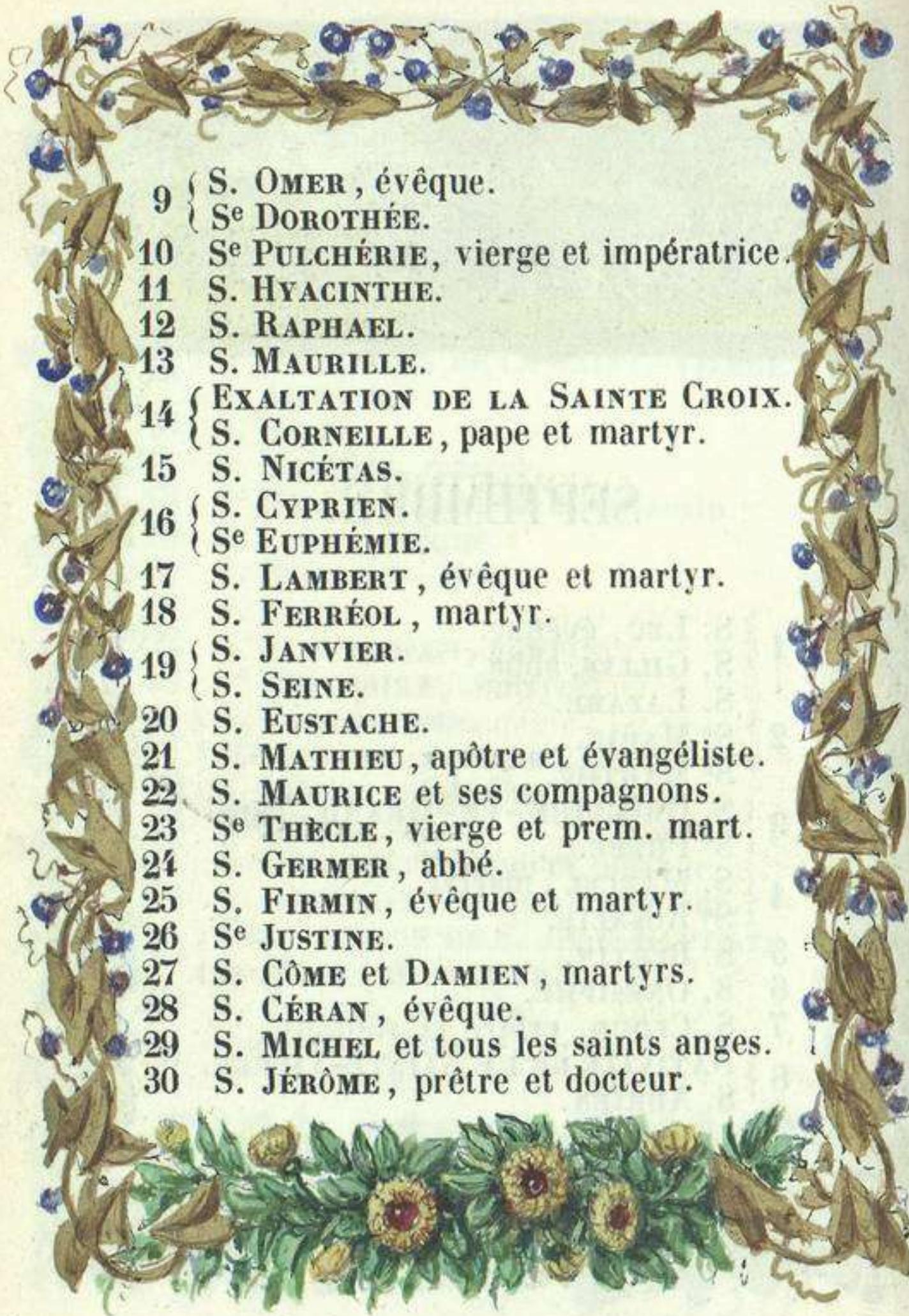


- 11 S^e SUZANNE, vierge et martyr.
- 12 S^e CLAIRE, vierge.
- 13 { S^e RADEGONDE, reine.
- { S. HYPOLITE et ses compag., mart.
- 14 S. EUSÈBE.
- 15 { L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE.
- { S. ARNOLD.
- 16 S. ROCH.
- 17 S. MAMMÈS, martyr.
- 18 S^e HELÈNE, mère de Constantin.
- 19 S. LOUIS, évêque.
- 20 S. BERNARD, abbé.
- 21 S. PRIVAT.
- 22 S. SYMPHORIEN, martyr.
- 23 S^e THÉONILLE, martyre.
- 24 { S. BARTHÉLEMY.
- { Mémoire de S. OUEN.
- 25 S. LOUIS, roi de France.
- 26 S. EBBE.
- 27 S. CÉSAIRE, évêque et docteur.
- 28 S. AUGUSTIN, évêque et docteur.
- 29 { DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE.
- { S. MÉRY, S^e SABINE.
- 30 S. FIACRE, solitaire.
- 31 { S. OVIDE, martyr.
- { S^e ISABELLE.



SEPTEMBRE.

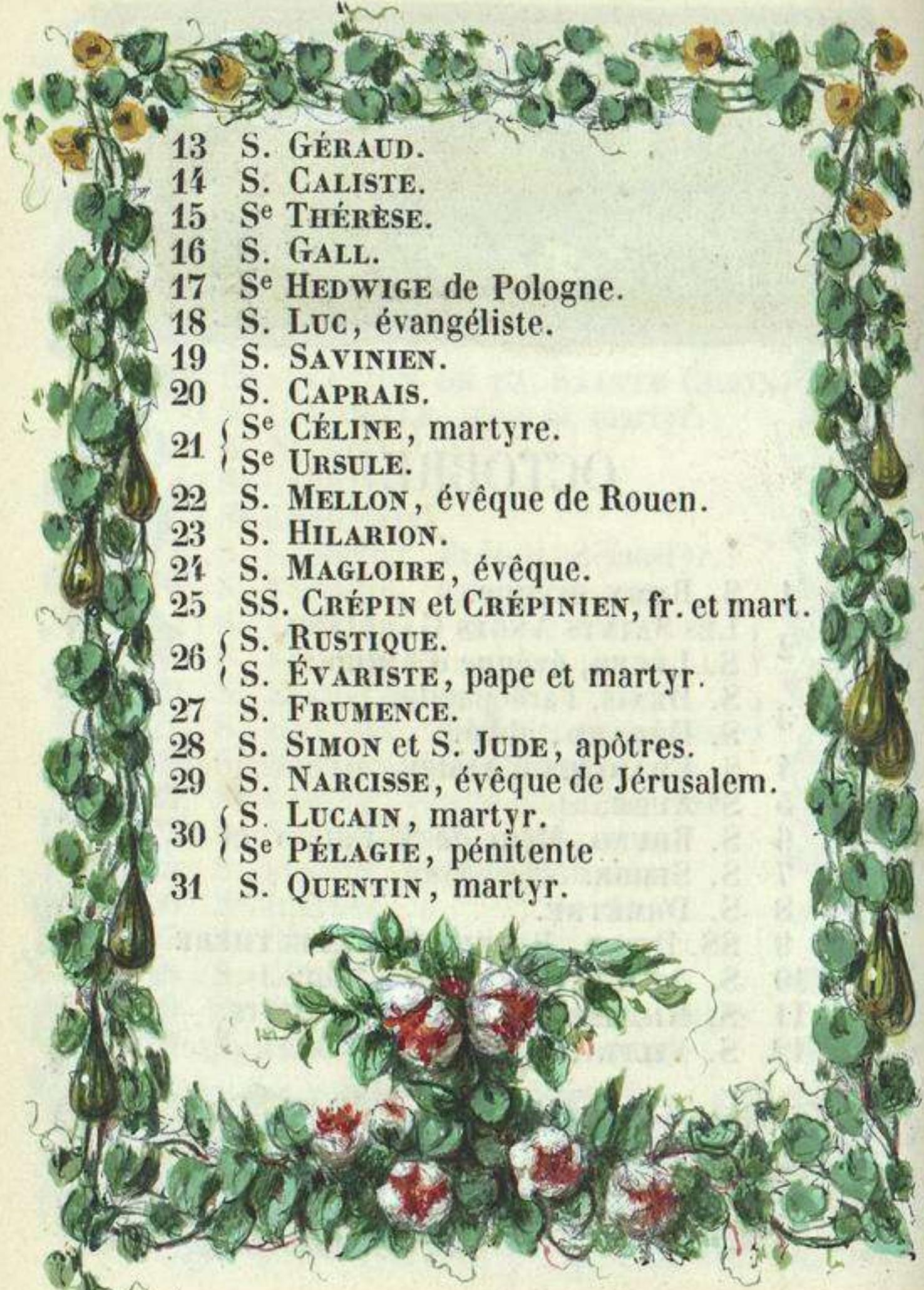
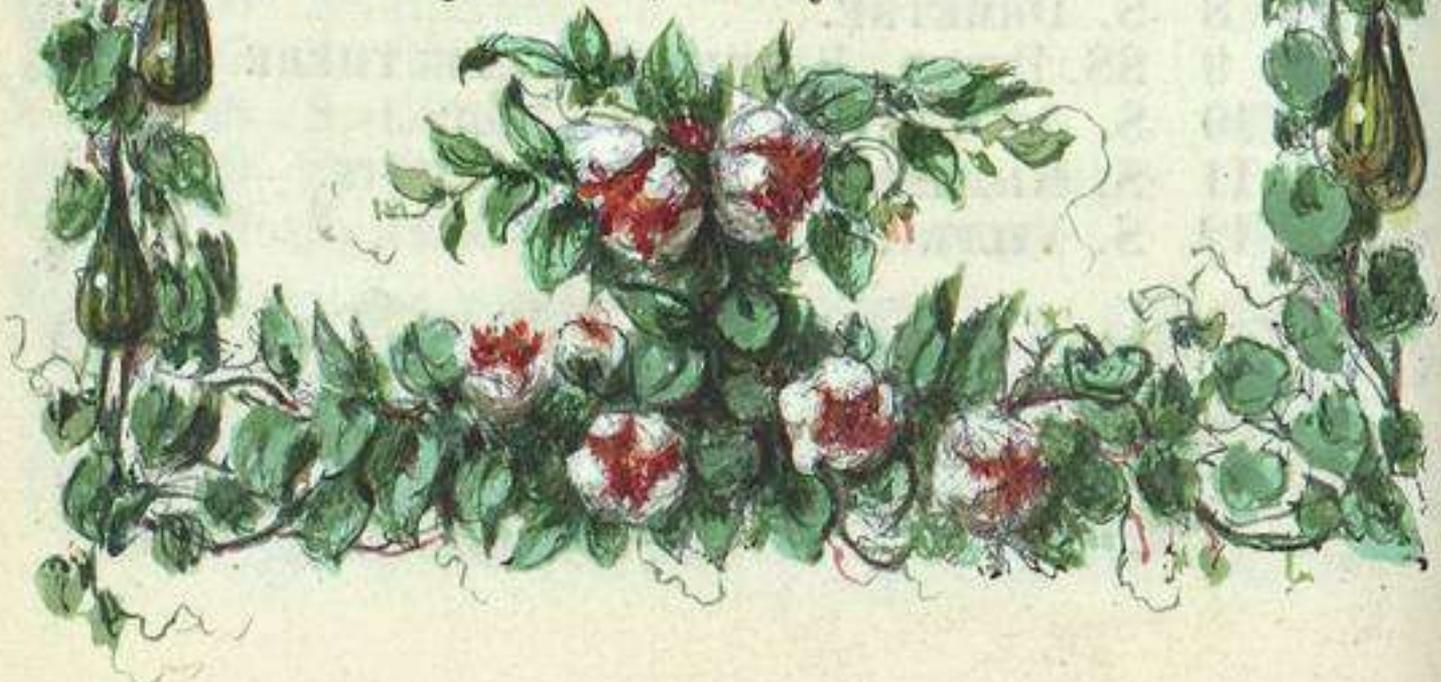
- 1 { S. LEU, évêque.
S. GILLES, abbé.
- 2 { S. LAZARE.
S^e MARIE.
S^e MARTHE.
- 3 { S. GRÉGOIRE - LE - GRAND, pape.
S^e PHÉBÉ.
- 4 { S. MARCEL, martyr.
S^e ROSALIE.
- 5 S. BERTIN.
- 6 S. ONÉSIPHE.
- 7 S. CLOUD, prêtre et solitaire.
- 8 { NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE.
S. ADRIEN.

- 
- 9 { S. OMER, évêque.
 S^e DOROTHÉE.
 10 S^e PULCHÉRIE, vierge et impératrice.
 11 S. HYACINTHE.
 12 S. RAPHAEL.
 13 S. MAURILLE.
 14 { EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.
 S. CORNEILLE, pape et martyr.
 15 S. NICÉTAS.
 16 { S. CYPRIEN.
 S^e EUPHÉMIE.
 17 S. LAMBERT, évêque et martyr.
 18 S. FERRÉOL, martyr.
 19 { S. JANVIER.
 S. SEINE.
 20 S. EUSTACHE.
 21 S. MATHIEU, apôtre et évangéliste.
 22 S. MAURICE et ses compagnons.
 23 S^e THÈCLE, vierge et prem. mart.
 24 S. GERMER, abbé.
 25 S. FIRMIN, évêque et martyr.
 26 S^e JUSTINE.
 27 S. CÔME et DAMIEN, martyrs.
 28 S. CÉRAN, évêque.
 29 S. MICHEL et tous les saints anges.
 30 S. JÉRÔME, prêtre et docteur.



OCTOBRE.

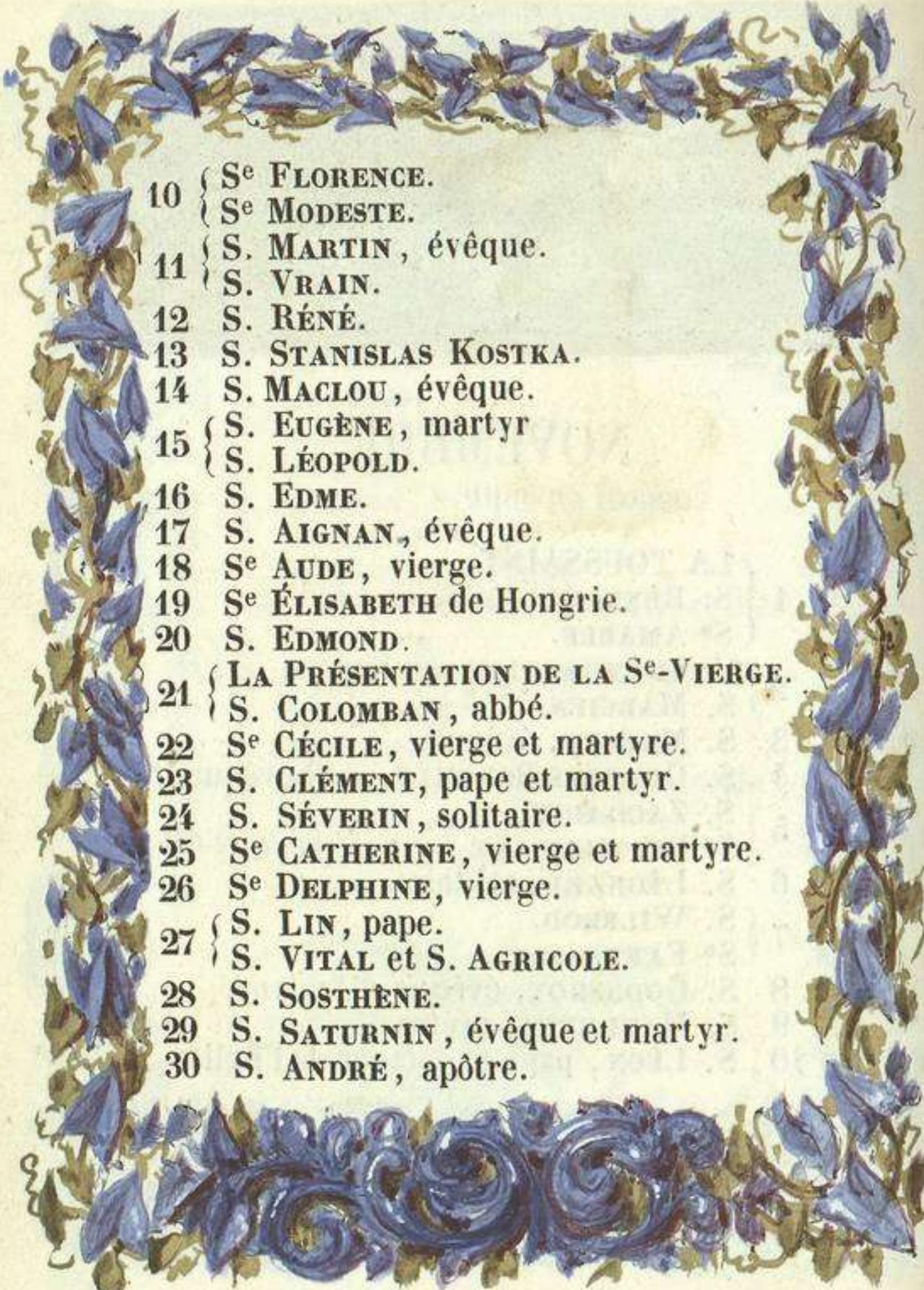
- 1 S. REMY, évêque.
- 2 { LES SAINTS ANGES GARDIENS.
- 3 { S. LÉGER, évêque d'Autun.
- 4 { S. DENIS, l'aréopagite.
- 5 { S. GÉRARD, abbé.
- 6 S. FRANÇOIS D'ASSISE.
- 7 S^e AURE.
- 8 S. BRUNO, Mém. de S^e Foi, v. et m.
- 9 S. SERGE.
- 10 S. DEMÈTRE.
- 11 SS. DENIS, RUSTIQUE et ÉLEUTHÈRE.
- 12 S. ANDRÉ.
- 13 S. NICAISE et ses comp. martyrs.
- 14 S. VILFRID.

- 
- 13 S. GÉRAUD.
14 S. CALISTE.
15 S^e THÉRÈSE.
16 S. GALL.
17 S^e HEDWIGE de Pologne.
18 S. LUC, évangéliste.
19 S. SAVINIEN.
20 S. CAPRAIS.
21 { S^e CÉLINE, martyre.
S^e URSULE.
22 S. MELLON, évêque de Rouen.
23 S. HILARION.
24 S. MAGLOIRE, évêque.
25 SS. CRÉPIN et CRÉPINIEN, fr. et mart.
26 { S. RUSTIQUE.
S. ÉVARISTE, pape et martyr.
27 S. FRUMENCE.
28 S. SIMON et S. JUDE, apôtres.
29 S. NARCISSE, évêque de Jérusalem.
30 { S. LUCAIN, martyr.
S^e PÉLAGIE, pénitente.
31 S. QUENTIN, martyr.
- 



NOVEMBRE.

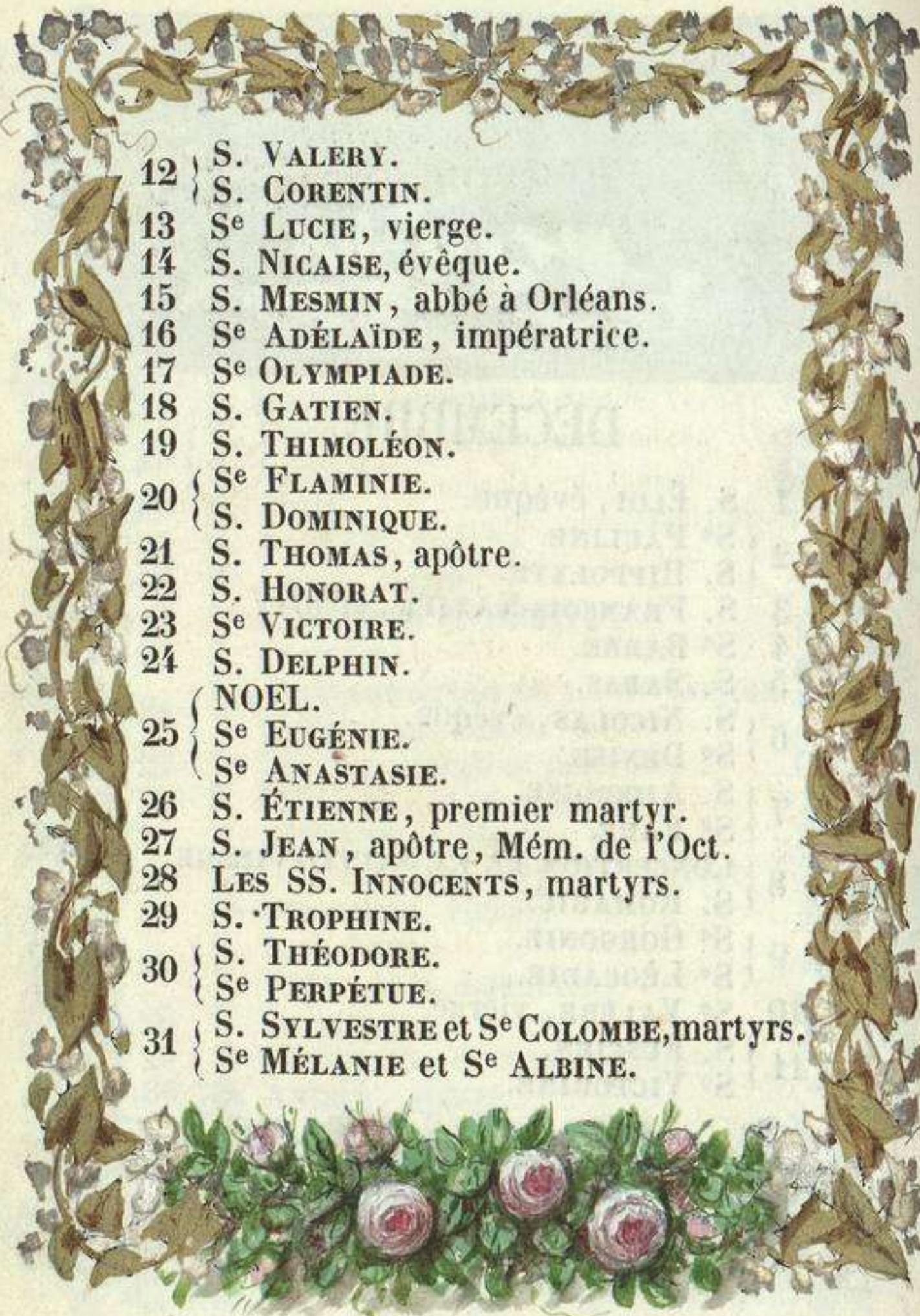
- LA TOUSSAINT.
- 1 { S. BÉNIGNE.
S^e AMABLE.
 - 2 { COMMÉMORATION DES MORTS.
S. MARCIEN.
 - 3 S. MARCEL, évêque.
 - 4 S. CHARLES-BOROMÉE, archevêque.
 - 5 { S. ZACHARIE.
S^e BERTILLE.
 - 6 S. LÉONARD, solitaire.
 - 7 { S. WILBROD.
S^e FARE.
 - 8 S. GODEFROY, évêque d'Amiens.
 - 9 S. MATHURIN, prêtre.
 - 10 S. LÉON, pape et docteur de l'Église.

- 
- 10 { S^e FLORENCE.
 S^e MODESTE.
 11 { S. MARTIN, évêque.
 S. VRAIN.
 12 S. RÉNÉ.
 13 S. STANISLAS KOSTKA.
 14 S. MACLOU, évêque.
 15 { S. EUGÈNE, martyr
 S. LÉOPOLD.
 16 S. EDME.
 17 S. AIGNAN, évêque.
 18 S^e AUDE, vierge.
 19 S^e ÉLISABETH de Hongrie.
 20 S. EDMOND.
 21 { LA PRÉSENTATION DE LA S^e-VIERGE.
 S. COLOMBAN, abbé.
 22 S^e CÉCILE, vierge et martyr.
 23 S. CLÉMENT, pape et martyr.
 24 S. SÉVERIN, solitaire.
 25 S^e CATHERINE, vierge et martyr.
 26 S^e DELPHINE, vierge.
 27 { S. LIN, pape.
 S. VITAL et S. AGRICOLE.
 28 S. SOSTHÈNE.
 29 S. SATURNIN, évêque et martyr.
 30 S. ANDRÉ, apôtre.



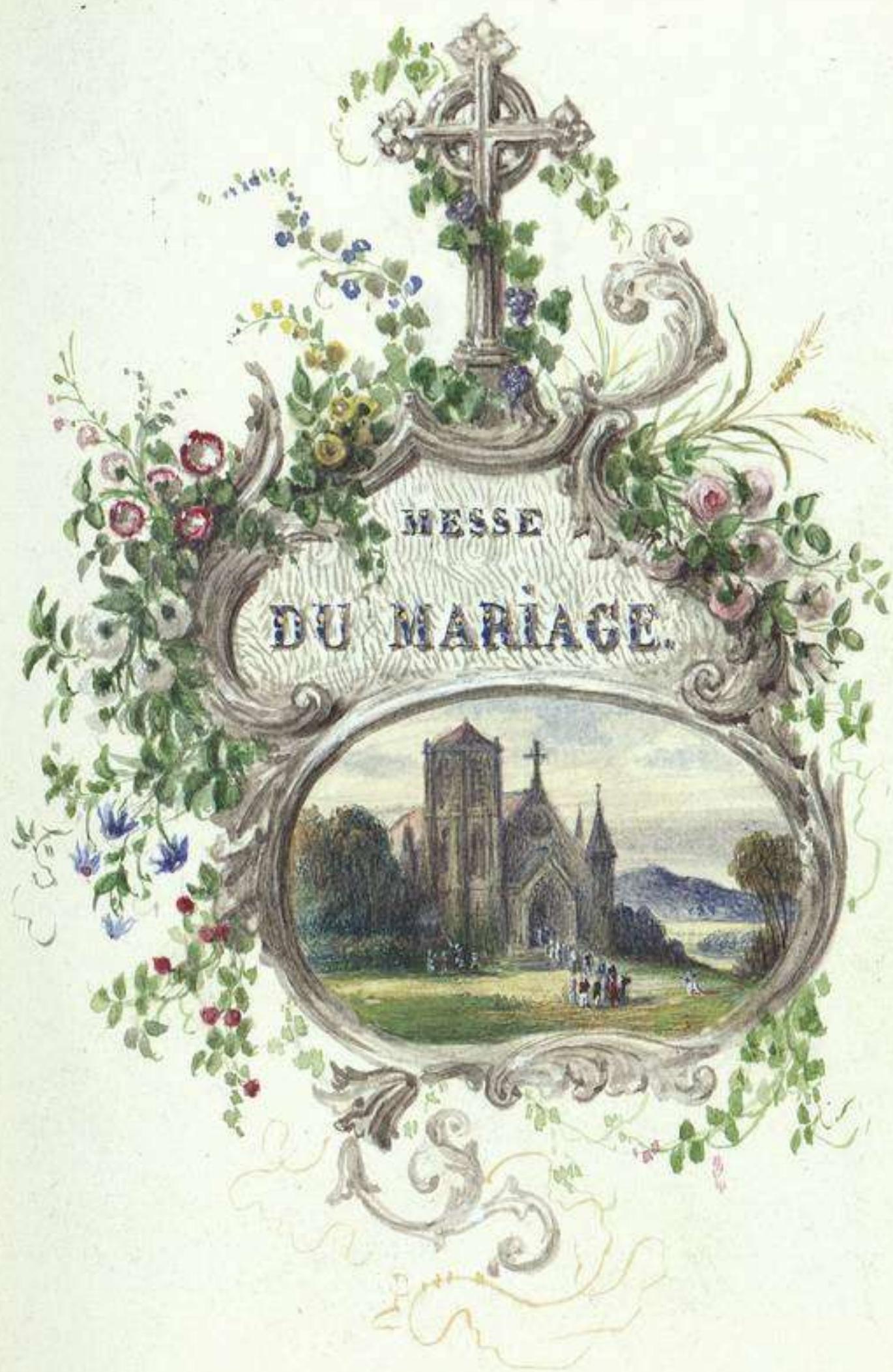
DÉCEMBRE.

- | | |
|----|--|
| 1 | S. ÉLOI, évêque. |
| 2 | { S ^e PAULINE.
S. HIPPOLYTE. |
| 3 | S. FRANÇOIS-XAVIER, apôtre. |
| 4 | S ^e BARBÉ. |
| 5 | S. SABAS. |
| 6 | { S. NICOLAS, évêque.
S ^e DENISE. |
| 7 | { S. AMBROISE.
S ^e FARE. |
| 8 | { CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE.
S. ROMARIC. |
| 9 | { S ^e GORGONIE.
S ^e LÉOCADIE. |
| 10 | S ^e VALÈRE, vierge. |
| 11 | { S. FUSCIEN.
S ^e VICTORINE. |

- 
- 12 } S. VALERY.
 } S. CORENTIN.
 13 Se LUCIE, vierge.
 14 S. NICAISE, évêque.
 15 S. MESMIN, abbé à Orléans.
 16 Se ADÉLAÏDE, impératrice.
 17 Se OLYMPIADE.
 18 S. GATIEN.
 19 S. THIMOLÉON.
 20 { Se FLAMINIE.
 } S. DOMINIQUE.
 21 S. THOMAS, apôtre.
 22 S. HONORAT.
 23 Se VICTOIRE.
 24 S. DELPHIN.
 25 { NOEL.
 } Se EUGÉNIE.
 } Se ANASTASIE.
 26 S. ÉTIENNE, premier martyr.
 27 S. JEAN, apôtre, Mém. de l'Oct.
 28 LES SS. INNOCENTS, martyrs.
 29 S. TROPHINE.
 30 { S. THÉODORE.
 } Se PERPÉTUE.
 31 { S. SYLVESTRE et Se COLOMBE, martyrs.
 } Se MÉLANIE et Se ALBINE.



LE MARIAGE.







Notre Père qui es
aux cieux que votre nom
soit sanctifié; que votre
regne arrive; que votre
volonté soit faite sur la terre
comme au ciel; donnez-nous
aujourd'hui notre pain
quotidien.

Pardonnez-nous nos
offenses comme nous le
pardonnons à ceux qui
nous ont offensés; et ne nous
laissez pas succomber à
la tentation; mais deli-
vrez-nous du mal.

Ainsi soit-il.



CÉRÉMONIES

DU MARIAGE.



Les époux doivent se présenter à l'église après s'être confessés, et à jeun. Le marié est à droite, la mariée à gauche. Le prêtre fait le signe de la croix, et dit, la tête couverte :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Chrétiens, qui êtes ici présents, nous vous déclarons et certifions, que l'on a ci-devant fait les publications des promesses



du futur mariage, que nous appelons les bans, d'entre

Ramon de Narvaez
et Marie de Talcher

par trois différents jours de dimanche (ou fête), en cette église, et en l'église de

auxquelles publications nul ne se serait opposé. Les parties étant près de passer outre, nous les publions pour la dernière fois; et de l'autorité de l'Église, nous vous commandons à tous, sous peine d'excommunication, de déclarer maintenant si vous avez connaissance de quelque empêchement à raison duquel ce mariage ne puisse être validement célébré; vous défendant pareillement, sous la même peine,

d'y mettre obstacle par malice et sans cause.

Le prêtre déclare en même temps, en termes précis, s'il y a quelque dispense de parenté, de temps ou de publications; puis, après une légère pause, et si tout le monde garde le silence, il ajoute en se découvrant la tête :

Puisque rien n'empêche de célébrer ce mariage, nous prierons Dieu qu'il daigne ratifier le dessein, et bénir l'alliance de ces deux futurs époux pour la gloire de son saint nom et pour le salut de leurs âmes.

Ici le prêtre peut faire une exhortation aux mariés.

Après l'exhortation, le prêtre prend des mains du marié l'anneau nuptial et la pièce du mariage, et les bénit de la manière suivante :

ÿ. Notre secours est dans le nom du Seigneur,

R/. Qui a fait le ciel et la terre.

ÿ. Seigneur, écoutez ma prière.

R/. Et que l'éclat de ma voix pénètre jusqu'à vous.

ÿ. Le Seigneur soit avec vous.

ÿ. Adjutorium † nostrum in nomine Domini,

R/. Qui fecit cœlum et terram.

ÿ. Domine, exaudi orationem meam.

R/. Et clamor meus ad te veniat.

ÿ. Dominus vobiscum.

R'. Et cum spiritu
tuo.

OREMUS.

Benedic, † Do-
mine Deus noster,
annulum nuptialem
hunc quem nos in tuo
nomine benedici-
mus, ut quæ ipsum
gestaverit, integram
suo sponso fidem
custodiens secun-
dum voluntatem tu-
am in conjugali cas-
titate semper vivat
et cum electis femi-
nis partem accipere

R'. Et avec votre
esprit.

PRIONS.

Bénissez, † Sei-
gneur notre Dieu,
cet anneau nuptial
que nous bénissons
en votre nom, afin
que celle qui le por-
tera, gardant à son
époux une foi inal-
térable, vive tou-
jours selon votre vo-
lonté dans la chasteté
conjugale et se ren-
de digne de partager
la félicité éternelle

des saintes femmes.
Par Notre-Seigneur
Jésus-Christ.

R/. Ainsi soit-il.

Sanctifiez également, Seigneur, cette pièce donnée en signe de constitution de dot, et pour bien doter l'épouse, remplissez-la de célestes enseignements, et répandez sur elle toutes les vertus conjugales.

mereatur æternam.
Per Christum Dominum nostrum.

R/. Amen

Oblatum etiam, Domine, in signum constitutæ dotis nummum sanctifica, et ut bene dotetur sponsa, cœlestibus eam instrue documentis et connubialibus perfice virtutibus.





Le prêtre jette de l'eau bénite sur la pièce et l'anneau. Après la bénédiction de l'anneau et de la pièce de mariage, le prêtre ordonne aux époux de se donner la main droite, et leur parle ainsi la tête couverte, les appelant par leurs noms, sans y ajouter aucun titre ni qualité :

Vous,

Simon de Aronnes

Déclarez, reconnaissez, jurez devant Dieu, et en face de la sainte Église, que vous prenez maintenant pour votre femme et légitime épouse

Marie de Talcher

ici présente?

Réponse. Oui.

Demande. Vous promettez et jurez de lui garder fidélité en toutes choses, comme un fidèle époux le doit à son épouse, selon le commandement de Dieu ?

Réponse. Oui.

Puis le prêtre s'adressant à l'épouse :

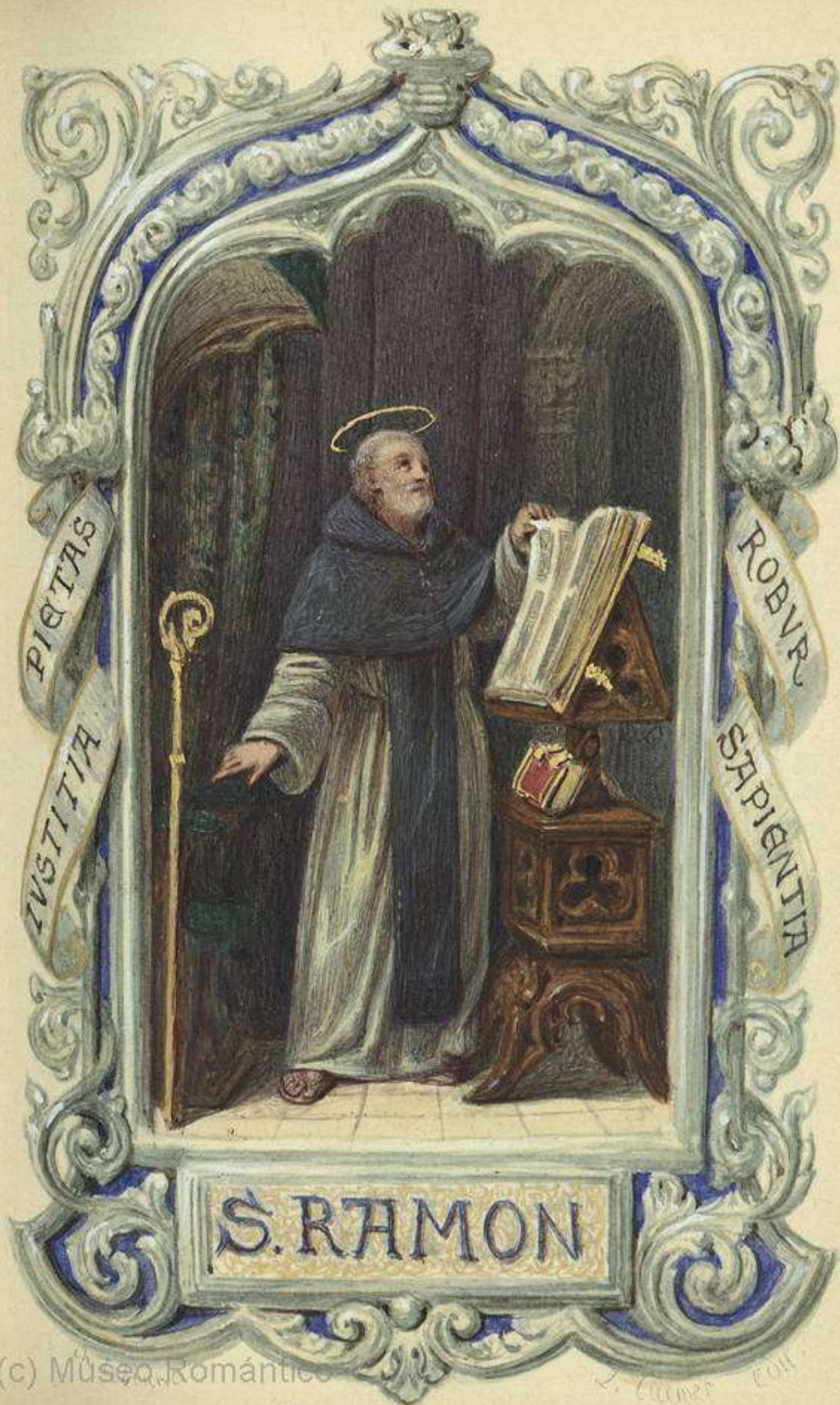
Et vous,

Marie de Cascher

Vous déclarez, reconnaissez et jurez devant Dieu, et en face de sa sainte Église, que vous prenez maintenant pour votre mari et légitime époux ici présent ?

Réponse. Oui.

Demande. Vous promettez et jurez de lui garder fidélité en toutes choses,



comme une fidèle épouse le doit à son époux, selon le commandement de Dieu?

Réponse. Oui.

Le prêtre, prenant la pièce de mariage, la donne au mari, qui la met dans la main droite de sa femme, en disant ces paroles, que le prêtre lui fait prononcer :

Je vous doue du douaire dont il a été convenu (entre vos parents et les miens) ou (entre vous et moi), duquel cette pièce est la marque et représentation.

Ensuite le prêtre donne l'anneau au mari, qui le met au doigt annulaire de la main gauche de sa femme, en disant :

Je vous donne cet anneau en signe du mariage que nous contractons.

*Le prêtre, faisant le signe de la croix
au-dessus de la main de l'épouse, dit :*

Au nom du Père,
et † du Fils, et du
Saint-Esprit.

R/. Ainsi soit-il.

In nomine Patris,
et † Filii, et Spiri-
tus Sancti.

R/. Amen.

Il étend la main vers les époux, et dit :

ŷ. Le Seigneur
soit avec vous.

R/. Et avec votre
Esprit.

PRIONS.

Que le Dieu d'A-
braham, et le Dieu
d'Isaac, et le Dieu de
Jacob, vous marie

ŷ. Dominus vo-
biscum.

R/. Et cum spiritu
tuo.

OREMUS.

Deus Abraham, et
Deus Isaac, et Deus
Jacob, ipse vos con-
jungat, impleatque

benedictionem suam
in vobis; et ego vos
conjungo, in nomi-
ne Patris, et † Fi-
lii, et Spiritus Sanc-
ti.

r. Amen.

Respice, quæsu-
mus, Domine, super
hos conjuges: ut be-
nedictionis tuæ vir-
tute, crescant et
multiplicentur; ac,
tuæ fideliter obse-
quentes voluntati,
in tuo amore et mu-
tua dilectione con-
senescant. Per Chris-

lui-même, et accom-
plisse sa sainte béné-
diction en vous. Je
vous marie, au nom
du Père, et † du Fils
et du Saint-Esprit.

r. Ainsi soit-il.

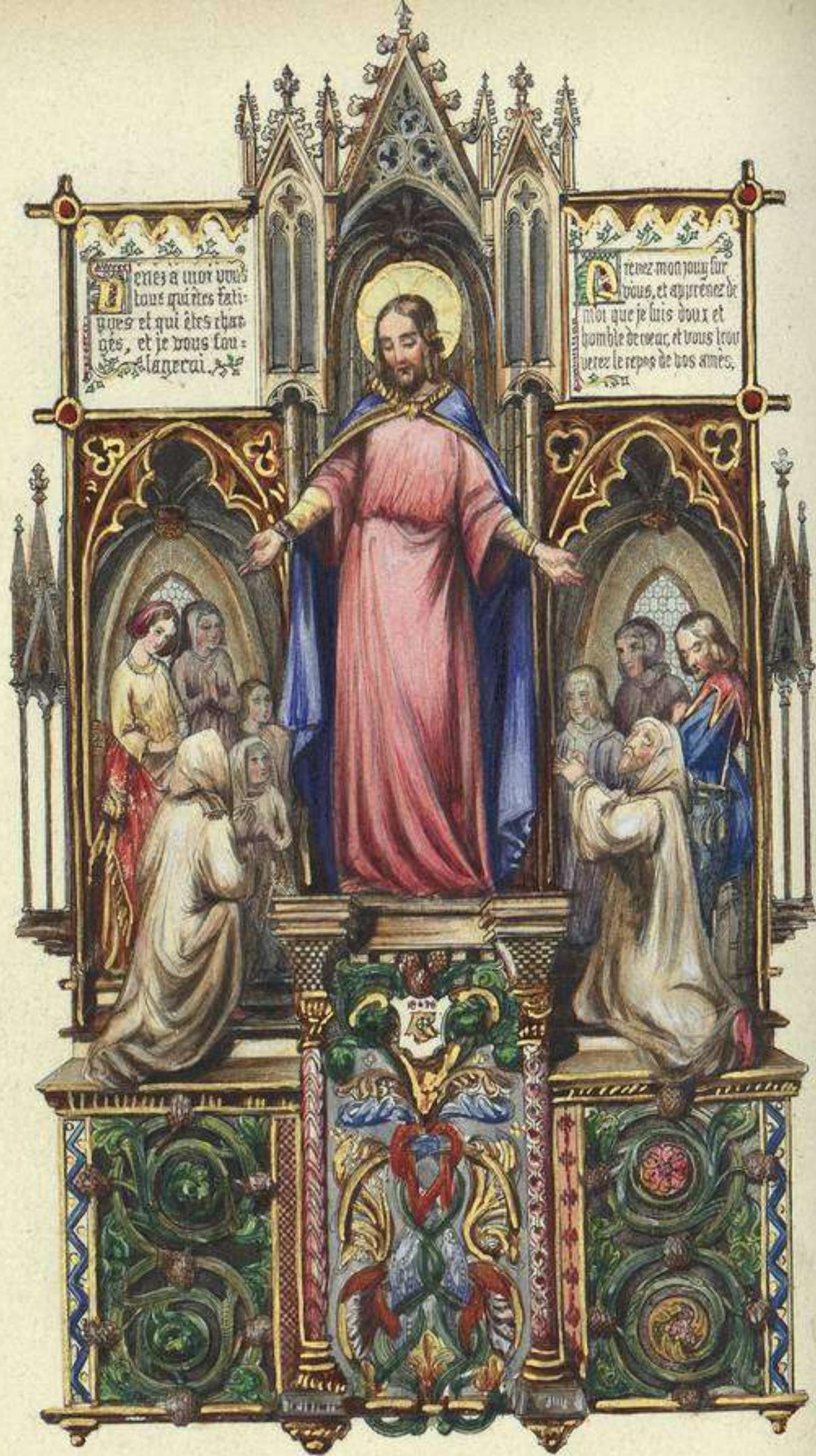
Seigneur, nous
vous en prions, jetez
un regard sur ces
époux: et que, par
la vertu de votre bé-
nédiction, ils crois-
sent et se multi-
plient; que, tou-
jours soumis à votre
volonté, ils vieillis-
sent dans votre a-

mour et dans un mutuel attachement. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

tum Dominum nostrum. Amen.

Le prêtre dit au mari de prendre sa femme par la main, et de la conduire à l'autel, si la cérémonie du mariage s'est faite dans une autre partie de l'église.

(Si le mariage est célébré un dimanche ou un jour de fête, on dit la messe du jour avec commémoration de la messe du mariage.)





MESSE
DU MARIAGE.

*Le prêtre s'incline et dit, en faisant le
signe de la croix :*

IN nomine Pa-
tris, et Filii,
et Spiritus Sancti.
Amen.

AU nom du Pè-
re, et du Fils,
et du Saint-Esprit.
Ainsi soit-il.

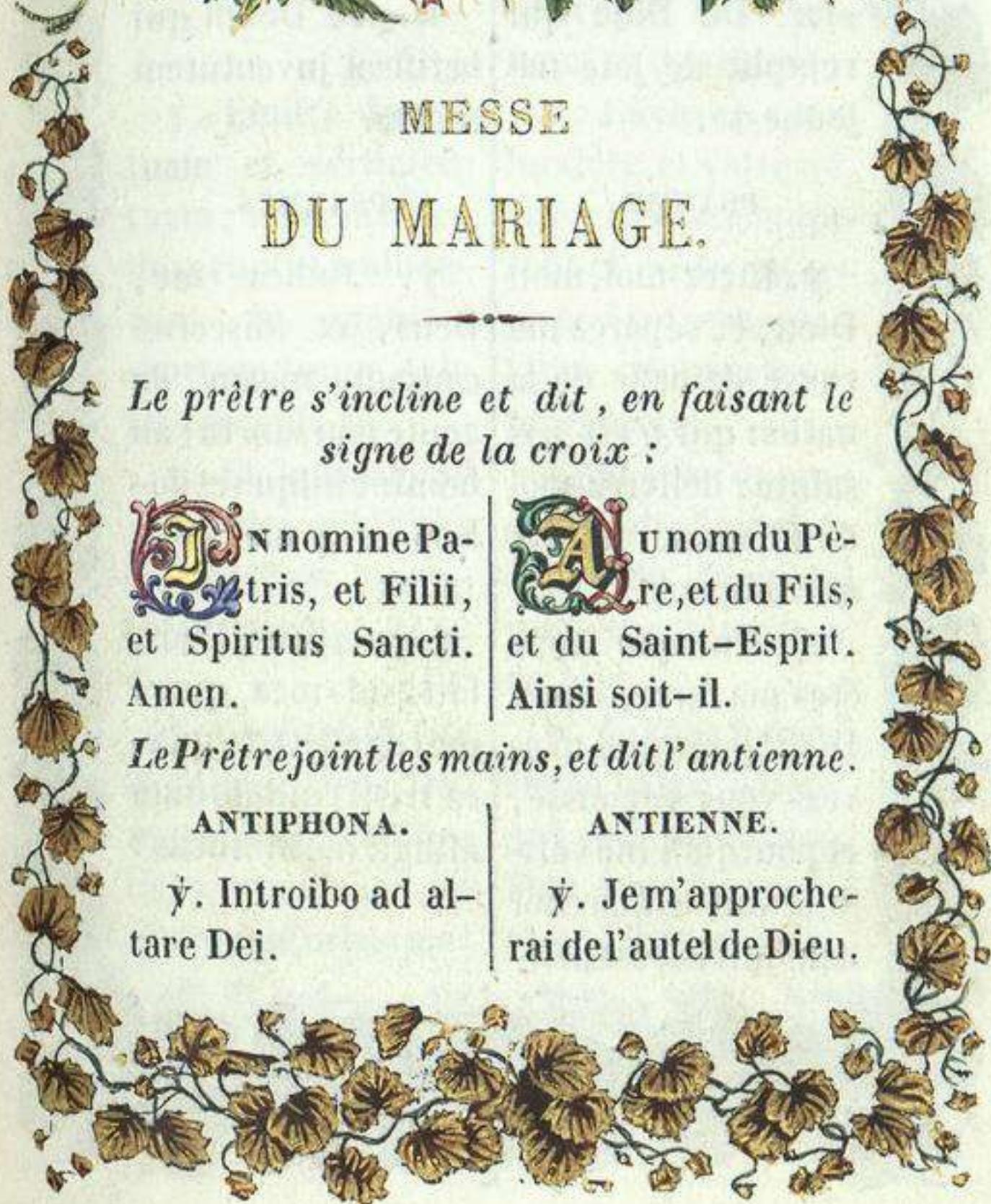
Le Prêtre joint les mains, et dit l'antienne.

ANTIPHONA.

ÿ. Introibo ad al-
tare Dei.

ANTIENNE.

ÿ. Je m'approche-
rai de l'autel de Dieu.



℣. Du Dieu qui
remplit de joie ma
jeunesse.

PSAUME.

ψ. Jugez-moi, mon
Dieu, et séparez ma
cause de celle de la
nation qui n'est pas
sainte: délivrez-moi
de l'homme injuste
et trompeur.

℣. Puisque vous
êtes ma force, ô mon
Dieu! pourquoi m'a-
vez-vous repoussé,
et pourquoi me vois-
je réduit à marcher
dans la tristesse pen-

℣. Ad Deum qui
lætificat juventutem
meam.

PSALMUS.

ψ. Judica me,
Deus, et discerne
causam meam de
gente non sancta; ab
homine iniquo et do-
loso erue me.

℣. Quia tu es, Deus,
fortitudo mea, quare
me repulisti, et qua-
re tristis incedo dum
affligit me inimicus?

ÿ. Emitte lucem tuam et veritatem tuam; ipsæ me deduxerunt et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

R/. Et introibo ad altare Dei; ad Deum qui lætificat juventutem meam.

ÿ. Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus. Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me?

dant que mon enemi m'opprime?

ÿ. Envoyez votre lumière et votre vérité; elles me conduiront et me feront arriver à votre montagne sainte et à vos tabernacles.

R/. Et je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui remplit ma jeunesse de joie.

ÿ. Je vous louerai sur la harpe, ô Dieu, qui êtes mon Dieu! Mon âme, pourquoi es-tu triste, et pour-

quoi me troubles-tu?

R/. Espère en Dieu,
car je le louerai en-
core; c'est lui qui est
mon salut et mon
Dieu.

ÿ. Gloire au Père,
et au Fils, et au
Saint-Esprit.

R/. A présent et tou-
jours, comme dans le
commencement, et
dans tous les siècles
des siècles. Ainsi
soit-il.

R/. Spera in Deo,
quoniam adhuc con-
fitebor illi; salutare
vultus mei et Deus
meus.

ÿ. Gloria Patri,
et Filio, et Spiritui
Sancto.

R/. Sicut erat in
principio, et nunc,
et semper, et in
secula seculorum.
Amen.

On répète l'antienne :

ÿ. Je m'approche-
rai de l'autel de Dieu.

ÿ. Introibo ad al-
tare Dei.

R/. Ad Deum qui
lætificat juventutem
meam.

R/. Du Dieu qui
remplit ma jeunesse
de joie.

*Le prêtre fait le signe de la croix sur
lui-même, en disant :*

ÿ. Adjutorium †
nostrum in nomine
Domini,

R/. Qui fecit cœlum
et terram.

R/. Notre secours †
est dans le nom du
Seigneur,

R/. Qui a fait le ciel
et la terre.

Le prêtre dit LE CONFITEOR.

Le servant répond.

Misereatur tui om-
nipotens Deus; et di-
missis peccatis tuis,
perducat te ad vitam
æternam.

Que le Dieu tout-
puissant vous fasse
miséricorde, et que,
vous ayant pardonné
vos péchés, il vous

conduise à la vie
éternelle.

R'. Ainsi soit-il.

R'. Amen.

Le Servant fait la confession, en disant :

Je confesse à Dieu
tout-puissant, à la
bienheureuse Marie
toujours Vierge, à
saint Michel Archan-
ge, à saint Jean-
Baptiste, aux apôtres
saint Pierre et saint
Paul, à tous les
Saints, et à vous,
mon père, que j'ai
beaucoup péché par
pensées, par paroles
et par actions : (*le*

Confiteor Deo om-
nipotenti, beatæ Ma-
riæ semper Virgini,
beato Michaeli Ar-
changelo, beato Jo-
anni Baptistæ, sanc-
tis Apostolis Petro
et Paulo, omnibus
Sanctis, et tibi, pater,
quia peccavi nimis
cogitatione, verbo et
opere : mea culpa,
mea culpa, mea
maxima culpa. Ideo

precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaelem Archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te, pater, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.



Servant se frappe trois fois la poitrine en disant :) c'est ma faute; c'est ma propre faute; c'est ma très-grande faute. C'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours Vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les Saints, et vous, mon père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Le prêtre prie pour les assistants et pour lui.

Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, et que, vous ayant pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle.

R. Ainsi soit-il.

Misereatur vestri omnipotens Deus, et, dimissis peccatis vestris, perducat vos ad vitam æternam.

R. Amen.

Le prêtre fait le signe de la croix, et dit:

ÿ. Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, † l'absolution et la rémission de nos pé-

ÿ. Indulgentiam, † absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors

Dominus. R/. Amen. | chés. R/. Ainsi soit-il.

Le prêtre, incliné médiocrement, continue :

ÿ. Deus, tu conversus vivificabis nos.

R/. Et plebs tua lætabitur in te.

ÿ. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.

R/. Et salutare tuum da nobis.

ÿ. Domine, exaudi orationem meam.

ÿ. O Dieu! tournez-vous vers nous, et vous nous donnerez la vie.

R/. Et votre peuple se réjouira en vous.

ÿ. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde;

R/. Et donnez-nous votre assistance salutaire.

ÿ. Seigneur, écoutez ma prière.

R/. Et que l'éclat de
ma voix pénètre jus-
qu'à vous.

Y. Que le Seigneur
soit avec vous.

Y. Et avec votre
esprit.

R/. Et clamor meus
ad te veniat.

Y. Dominus vo-
biscum.

R/. Et cum spiritu
tuo.

*Le prêtre, étendant les mains, et les joi-
gnant, dit :*

PRIONS.

Seigneur, nous
vous prions d'effacer
nos iniquités, afin
que nous appro-
chions du Saint des
saints avec une en-
tière pureté de cœur,

OREMUS.

Aufer à nobis,
quæsumus, Domine,
iniquitates nostras,
ut ad sancta sancto-
rum puris merea-
mur mentibus in-
troire, per Christum

Dominum nostrum. | par Jésus-Christ No-
tre Seigneur.

R!. Amen.

R!. Ainsi soit-il

(*A la Messe solennelle, le célébrant baise, en montant à l'autel, la croix qui lui est présentée par le sous-diacre.*)

Le prêtre appuie ses mains jointes sur l'autel, et dit en s'inclinant :

Oramuste, Domi-
ne, per merita Sanc-
torum tuorum

Nous vous prions,
Seigneur, par les mé-
rites de vos Saints

Le prêtre baise l'autel au milieu.

quorum reliquiæ hic
sunt, et omnium
Sanctorum, ut indul-
gere digneris omnia

dont les reliques sont
ici, et de tous les
Saints, de daigner
me pardonner mes

péchés. Ainsi soit-il. | peccata mea. Amen.

(Ici, dans la messe solennelle, le prêtre bénit l'encens en disant :)

Soyez béni par celui en l'honneur duquel vous serez brûlé. Ainsi soit-il.		Ab illo benedicaris in cujus honore cremaberis. Amen.
---	--	---

Il encense ensuite le tabernacle et l'autel, et le diacre reprend l'encensoir, et encense le prêtre.

Le prêtre va au coin de l'autel, et, faisant le signe de la croix, dit l'Introït :

Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, soit avec vous;		Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob vobiscum sit, et ipse conjungat vos
---	--	--

impleatque benedictionem suam in vobis.

que lui-même vous unisse, et qu'il accomplisse sa sainte bénédiction en vous.

PSALMUS.

Beati omnes qui timent Dominum, et qui ambulat in viis ejus.

ÿ. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

R/. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum. Amen.

PSAUME.

Heureux sont ceux qui craignent le Seigneur et qui se conduisent selon sa loi.

ÿ. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

R/. A présent et toujours, comme dans le commencement et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Après l'Introït, le prêtre et les assistants disent trois fois alternativement :

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Kyrie, eleison.

Christe, eleison.

Kyrie, eleison.

Le prêtre, au milieu de l'autel, dit en élevant et joignant les mains :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, | Gloria in excelsis Deo,

Il continue cette hymne, qu'on omet pendant l'Avent, depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques; dans les jours simples; depuis la Trinité, et depuis l'Épiphanie, etc.

et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamuste; benedicimuste; adoramuste; glorificamuste; gratias agimusti bi, propter magnam gloriam tuam, Domine Deus, Rex cœlestis, Deus, Pater omnipotens; Domine, Fili unigenite, Jesu-Christe; Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris; qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecatio-

et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons; nous vous bénissons; nous vous adorons; nous vous glorifions; nous vous rendons grâces à cause de votre gloire infinie. O Seigneur! Dieu, Roi du Ciel, ô Dieu! Père tout-puissant; Seigneur, Fils unique de Dieu, J.-C. Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, vous qui effacez les péchés du monde,

ayez pitié de nous. Vous qui effacez les péchés du monde, recevez notre prière. (*On s'incline profondément.*) Vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, ô Jésus-Christ! avec le Saint-Esprit,

nem nostram. (*On s'incline profondément.*) Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus Sanctus, tu solus Dominus, tu solus Altissimus, Jesu-Christe! cum Sancto Spiritu,



Le prêtre fait le signe de la croix.

dans la gloire de Dieu le Père.

in gloria Dei Patris.

R/. Ainsi soit-il.

R/. Amen.

Le prêtre se tourne vers les assistants, et dit, en étendant et joignant les mains :

ÿ. Dominus vobiscum.

R/. Et cum spiritu tuo.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

R/. Et avec votre esprit.

COLLECTA.

COLLECTE.

Le prêtre va au coin droit de l'autel réciter la collecte. Il étend les mains, et les réunit en disant :

OREMUS.

Exaudi nos, omnipotens et misericors Deus; ut quod nostro ministratur officio

PRIONS.

Exaucez – nous, Dieu tout puissant et miséricordieux, afin que ce qui se fait par

notre ministère reçoive son accomplissement par votre bénédiction; nous vous en supplions par Jésus-Christ Notre-Seigneur

tua benedictione impleatur; per Dominum Nostrum, etc.



ÉPÎTRE.

EPISTOLA.

Lecture de l'Épître de saint Paul aux Éphésiens.

Lectio Epistolæ beati Pauli, ad Ephesios.

Mes frères, que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme;

Fratres, mulieres viris suis subditæ sint sicut Domino, quoniam vir caput est mulieris: sicut Christus caput est



Ecclesiæ, ipse Salvator corporis ejus; sed sicut Ecclesia subiecta est Jesu Christo, ita ut mulieres viris suis in omnibus. Viri, diligite uxores vestras, sicut et Jesus - Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret, mundans lavacro atque in verbo vitæ, ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut ali-

comme Jésus-Christ est le chef de l'Église, qui est son corps dont il est aussi le Sauveur. Comme donc l'Église est soumise à Jésus-Christ, les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris. Et vous, maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé son Église, et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau,

par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable; mais étant sainte et irrépréhensible. Ainsi, les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même. Car nul ne hait sa propre chair; mais il la nourrit et l'entretient, comme Jésus-Christ fait de l'Église; parce que

quid hujusmodi; sed ut sit sancta, et immaculata, ita et viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit seipsum diligit; nemo enim unquam carnem suam odiosam habuit; sed nutrit, et fovet eam, sicut et Jesus Christus Ecclesiam; quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus. Propter hoc relinquet homo patrem, et ma-

trem suam, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una. Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Jesu Christo et in Ecclesia. Verumtamen et vos singuli, unus quisque uxorem suam sicut seipsum diligat; uxor autem timeat virum suum.



nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère, pour s'attacher à sa femme, et de deux qu'ils étaient, ils seront une même chair. Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et en l'Église. Mais que chacun de vous aime aussi sa femme comme lui-même, et que la femme craigne et

respecte son mari.

R/. Rendons grâce
à Dieu.

GRADUEL.

Nous sommes les
enfants des saints;
nous ne pouvons pas
nous marier, comme
les païens qui ne con-
naissent pas Dieu.

ÿ. Que le mariage
soit traité avec hon-
nêteté, et que le lit
nuptial soit sans ta-
che.

R/. Louez Dieu,
louez Dieu.

ÿ. Ce sacrement

R/. Deo gratias.

GRADUALE.

Filii sanctorum
sumus; non possu-
mus ita conjungi si-
cut gentes quæ igno-
rant Deum.

ÿ. Honorabile con-
nubium sit omni-
bus, et thorus im-
maculatus.

R/. Alleluia, alle-
luia.

ÿ. Sacramentum

hoc magnum est in Christo et in Ecclesia.	est grand en Jésus- Christ et en l'Église.
R/. Alleluia.	R/. Louez Dieu.

Au temps de la Septuagésime, au lieu de l'Alleluia, et du verset, on dit le trait suivant :

TRACTUS.

Beati omnes qui tim-
ment Dominum, qui
ambulant in viis ejus.
Labores manuum tu-
arum quia mandu-
cabis, beatus es, et
bene tibi erit. Uxor
tua sicut vitis abun-
dans, in lateribus
domus tuæ. Filii tui

TRAIT.

Heureux tous ceux
qui craignent le Sei-
gneur, qui marchent
dans ses voies. Vous
êtes heureux, parce
que vous vous nour-
rirez du travail de vos
mains, et vous vous
en trouverez bien.
Que votre épouse soit

féconde comme la vigne suspendue aux murs de votre demeure : que vos fils, comme de jeunes plants d'oliviers, entourent votre table. Ainsi soit béni tout homme qui craint le Seigneur.

sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ. Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.



Au temps de Pâques, on dit le graduel suivant :

Louez Dieu, louez Dieu.

ÿ. Ce sacrement est grand en Jésus-Christ et en l'Église.

Alleluia, alleluia.

ÿ. Sacramentum hoc magnum est in Domino et in Ecclesia

R/. Alleluia.

Ÿ. Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ. Alleluia.

R/. Louez Dieu.

Ÿ. Maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé son Église, et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau, par la parole de vie. Louez Dieu.

Avant l'Évangile, le prêtre dit :

Munda cor meum
ac labia mea, omni-
potens Deus, qui la-
bia Isaïæ prophe-

Purifiez mon cœur
et mes lèvres, ô Dieu
tout-puissant, qui a-
vez purifié les lèvres

du prophète Isaïe avec un charbon ardent ; qu'il vous plaise me purifier de telle sorte, que je puisse annoncer dignement votre saint Évangile. Par Jésus-Christ Notre Seigneur.

Bénissez-moi, Seigneur.

Que le Seigneur soit dans mon cœur et sur mes lèvres, afin que j'annonce dignement son saint Évangile

R/. Ainsi soit-il.

tæ calculo mundasti ignito ; ita me tua grata miseratio-
ne dignare munda-
re, ut sanctum Evan-
gelium tuum digne
valeam nuntiare. Per
Christum Dominum
Nostrum.

Benedic, Domine.

Dominus sit in
corde meo et in la-
biis meis, ut digne
et competenter an-
nuntiem sanctum
Evangelium suum.

R/. Amen.

ÿ. Dominus vobiscum.

R/. Et cum spiritu tuo.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

R/. Et avec votre esprit.

(Dans la messe solennelle , on bénit ici l'encens , et on encense l'Évangile.)

Le prêtre fait un signe de croix sur le texte de l'Évangile , sur son front , sur sa bouche et sur son cœur.

ÿ. Sequentia sancti Evangelii secundum Matthæum.

R/. Gloria tibi, Domine.

In illo tempore, accesserunt ad eum Pharisei, tentantes

ÿ. Suite du saint Évangile selon saint Matthieu.

R/. Gloire vous soit rendue, ô Seigneur!

En ce temps-là, les Pharisiens s'approchèrent de Jésus-

Christ pour le tenter, et lui dirent : Est-il permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit ? Il leur répondit : N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme dès le commencement, les créa mâle et femelle ? et qu'il dit : Pour cette raison l'homme abandonnera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair. Ain-

eum et dicentes : Si licet homini dimittere uxorem suam, quacumque ex causa ? Qui respondens, ait eis : Non legistis quia qui fecit hominem ab initio, masculum et feminam fecit eos ? et dixit : Propter hoc dimittet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una. Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.



si ils ne sont plus
deux, mais une seule
chair. Que l'homme
donc ne sépare pas
ce que Dieu a uni.

A la fin de l'Évangile :

R/. Laus tibi, Chris-
te.

R/. Louange à vous,
ô Jésus-Christ!

*Après l'Évangile, le prêtre baise le
livre, en disant :*

Per Evangelica
verba deleantur nos-
tra delicta. Amen.

Que nos péchés
soient effacés par
les paroles du saint
Évangile. Ainsi soit-
il.

CREDO.

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, toutes les choses visibles et invisibles. Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui est né du Père avant tous les siècles : Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu; qui n'a pas été fait, mais engendré, consubstantiel au Père-

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium, et invisibilium. Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum: Et ex patre natum ante omnia secula; Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero; Genitum, non factum, consubstantialem Patri, per

quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis. Et incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine, et **HOMO FACTUS EST**. Crucifixus etiam pro nobis, sub Pontio Pilato passus, et sepultus est : Et resurrexit tertia die, secundum Scripturas : Et ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris : Et iterum venturus est cum gloria, judi-

re, par qui tout a été fait ; qui est descendu des cieux pour nous autres hommes, et pour notre salut : qui s'est incarné, en prenant un corps dans le sein de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit, et **QUI S'EST FAIT HOMME** ; qui a été crucifié pour nous, qui a souffert sous Ponce-Pilate, et qui a été mis dans le tombeau : qui est ressuscité le troisième jour, selon les Écri-

tures : qui est monté au ciel, où il est assis à la droite du Père : qui viendra de nouveau, plein de gloire, juger les vivants et les morts, et dont le règne n'aura point de fin. Je crois en l'Esprit saint, qui est aussi Seigneur et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les Prophètes. Je crois l'Église qui

care vivos et mortuos; cujus regni non erit finis. Et in Spiritum sanctum Dominum, et vivificantem; qui ex Patre Filioque procedit : qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur; qui locutus est per Prophetas : Et unam Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum Baptisma in remissionem peccatorum. Et expecto resurrectionem mortuorum. Et

vitam venturi seculi.
Amen.



ÿ. Dominus vobiscum.

r/. Et cum spiritu tuo.

OFFERTORIUM.

Le prêtre, tourné vers l'autel, dit :

OREMUS.

Benedixerunt Dominum Raguel et

est Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Je confesse qu'il y a un Baptême pour la rémission des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir. Ainsi soit-il.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

r/. Et avec votre esprit.

OFFERTOIRE.

PRIONS.

Raguel et Anna bénirent le Seigneur

et lui dirent : Seigneur, vous nous avez fait miséricorde, vous avez eu pitié de deux enfants uniques; faites qu'ils vous bénissent de plus en plus, qu'ils vous offrent le sacrifice de louanges qu'ils vous doivent, et qu'ils vous remercient de les avoir conservés, afin que toutes les nations connaissent que, dans toute la terre, il n'y a point d'autre Dieu que vous.

Anna, et dixerunt : Fecisti, Domine, nobiscum misericordiam tuam, misertus es duobus unicis; fac eos plenius benedicere te, et sacrificium tibi laudis tuæ et suæ sanitatis offerre, ut cognoscat universitas gentium quia tu es Deus solus in universa terra.



Après l'offertoire, si l'on vient à l'offrande, le célébrant descend de l'autel et présente la patène à baiser, en disant :

ÿ. Pax tibi.		ÿ. Paix à vous.
R/. Et cum spiritu tuo.		R/. Et avec votre esprit.

Lorsqu'on présente le pain à bénir, à la messe paroissiale, le prêtre, au bas de l'autel, le bénit en ces termes :

ÿ. Adjutorium nos- trum in nomine Do- mini.		ÿ. Notre secours est dans le nom du Seigneur.
R/. Qui fecit cœlum et terram.		R/. Qui a fait le ciel et la terre.
ÿ. Dominus vobis- cum.		ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

R/. Et avec votre esprit.

PRIONS.

Seigneur Jésus-Christ, pain des anges, pain vivant de l'éternelle vie, daignez béñir ces pains comme vous avez béni les cinq pains dans le désert, afin que tous ceux qui en goûteront en retirent la santé du corps et de l'âme; ô vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles.

R/. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, panis angelorum, panis vivus æternæ vitæ, beneñdicere dignare panes istos, sicut benedixisti quinque panes in deserto, ut omnes ex eis gustantes inde corporis et animæ percipiant sanitatem; qui vivis et regnas in secula seculorum.

R/. Amen.

| R/. Ainsi soit-il.

*Le prêtre asperge les pains avec l'eau bé-
nite, fait le signe de la croix sur l'assem-
blée avec la patène, et remonte à l'autel.*

*Le prêtre découvre le calice, prend la pa-
tène avec l'hostie qui est dessus, et l'èle-
ve devant Dieu pour l'offrir, en disant :*

Suscipe , sancte
Pater omnipotens, æ-
terne Deus, hanc im-
maculatam hostiam,
quam ego, indignus
famulus tuus, offero
tibi, Deo meo vivo
et vero, pro innume-
rabilibus peccatis, et
offensionibus, et ne-

Recevez, ô Père
saint, Père tout-puis-
sant, Dieu éternel,
cette hostie sans ta-
che que je vous of-
fre, moi qui suis votre
indigne serviteur, à
vous, mon Dieu vi-
vant et véritable ;
pour mes péchés,

mes offenses et mes négligences, qui sont sans nombre; pour tous les assistants, et pour tous les fidèles chrétiens vivants et morts; afin qu'elle profite à eux et à moi pour le salut, dans la vie éternelle. Ainsi soit-il. †.

gligentiis meis, et pro omnibus circumstantibus, sed et pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis, ut mihi et illis proficiat ad salutem, in vitam æternam. Amen. †.

Le prêtre fait le signe de la croix avec la patène, dépose l'hostie sur le corporal, verse le vin, et, bénissant l'eau qu'il doit mêler dans le calice, il dit :

O Dieu qui avez admirablement formé l'homme dans un

Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter con-

didisti, et mirabilius reformasti, da nobis, per hujus aquæ et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps, Jesus Christus, Filius tuus, Dominus noster, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.



état si noble, et qui l'avez rétabli d'une manière encore plus admirable, faites que, par le mystère de cette eau et de ce vin, nous ayons part à la divinité de celui qui a daigné se faire participant de notre humanité, Jésus - Christ, votre Fils, Notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le prêtre, au milieu de l'autel, élève le calice, tient les yeux tournés vers le ciel, et dit :

Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous supplions votre clémence de le faire monter comme un parfum d'une agréable odeur en présence de votre divine majesté, pour notre salut et celui de tout le monde. Ainsi soit-il. †

Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam, ut in conspectu divinæ majestatis tuæ pro nostra et totius mundi salute cum odore suavitatis ascendat. Amen. †



Le prêtre fait le signe de la croix avec le calice, le pose sur le corporal, le couvre, et, s'inclinant, les mains jointes sur l'autel, il dit :

In spiritu humili-
tatis, et in animo
contrito, suscipia-
mur a te, Domine,
et sic fiat sacrificium
nostrum in conspec-
tu tuo hodie, ut pla-
ceat tibi, Domine
Deus.



Nous nous pré-
sentons devant vous
avec un esprit humi-
lié et un cœur con-
trit; recevez-nous,
Seigneur, et faites
que notre sacrifice
s'accomplisse de tel-
le sorte aujourd'hui
en votre présence,
qu'il vous soit agréa-
ble, Seigneur notre
Dieu.

Le prêtre se relève, et bénissant les oblations, il dit :

Venez, Sanctificateur tout-puissant Dieu éternel, et bénissez † ce sacrifice préparé pour la gloire de votre saint nom.

Veni, Sanctificator omnipotens, æterne Deus, et benedic † hoc sacrificium tuo sancto nomini præparatum.

(Aux grandes messes, le célébrant encense l'autel.)

Le prêtre, au coin de l'autel à droite, se lave les mains, en disant le psalme XXV :

Je laverai mes mains avec ceux qui vivent dans l'inno-

Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare

tuum, Domine; ut audiam vocem laudis et enarrem universa mirabilia tua. Domine, dilexi decorem domûs tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam; in quorum manibus iniquitates sunt, dextera eorum repleta est muneribus. Ego autem in innocentia mea ingressus sum; redime

cence, et j'environnerai, Seigneur, votre autel, pour entendre la voix qui annoncera vos louanges. et pour raconter toutes vos merveilles. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, où vous daignez établir votre gloire. O Dieu! ne me laissez pas perdre mon âme avec les impies, et ma vie avec les hommes de sang; dont les mains sont pleines d'iniquités et chargées de pré-

sents. Pour moi, je suis entré avec mon innocence; rachetez-moi et ayez pitié de moi. Mes pieds ont suivi le droit chemin; je vous bénirai, Seigneur, dans les assemblées. Gloire, etc.

me, et miserere mei. Pes meus stetit in directo, in Ecclesiis benedicam te, Domine. Gloria, etc.



Le prêtre revient au milieu de l'autel, y appuie les mains jointes, et dit :

Recevez, Trinité sainte, cette oblation que nous vous offrons en mémoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-

Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem, quam tibi offerimus ob memoriam passionis, resurrectionis et ascensionis Jesu Chris-

ti Domini nostri, et in honore beatæ Mariæ semper virginis, et beati Joannis Baptistæ, et sanctorum apostolorum Petri et Pauli, et istorum, et omnium sanctorum, ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem, et illi pro nobis intercedere dignentur in cœlis quorum memoriam agimus in terra; per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Christ Notre Seigneur, et en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours vierge, de saint Jean-Baptiste, des saints apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci et de tous les saints; afin qu'elle serve à leur honneur et à notre salut, et que ceux dont nous faisons mémoire sur la terre daignent intercéder pour nous dans le ciel; par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Le prêtre baise l'autel, se tourne vers l'assemblée, et dit, en étendant et joignant les mains :

Priez, mes frères, que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout-puissant.

R. Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice en l'honneur et à la gloire de son nom, et aussi pour notre utilité et celle de sa sainte Église.

Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.

R. Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis, ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram totiusque ecclesiae suae sanctae.

Le prêtre répond tout bas :

Amen.

| Ainsi soit-il.

Puis, étendant la main, il récite la secrète :

SECRETA ORATIO.

Suscipe, quæsumus, Domine, pro sacra connubii lege munus oblatum, et cujus largitor es operis, esto dispositor; per Christum, Dominum nostrum.

SECRÈTE.

Recevez, s'il vous plaît, Seigneur, les dons que nous vous offrons pour le lien sacré du mariage, et daignez conduire vous-même ceux que vous unissez en ce sacrement; par Notre Seigneur Jésus-Christ.

PRÉFACE.

PRÆFATIO.

Le prêtre, les mains appuyées sur l'autel, dit :

ÿ. Dans tous les siècles des siècles.

℞. Ainsi soit-il.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

℞. Et avec votre esprit.

ÿ. Élevez vos cœurs.

℞. Nous les tenons élevés vers le Seigneur.

ÿ. Rendons grâces

ÿ. Per omnia secula seculorum.

℞. Amen.

ÿ. Dominus vobiscum.

℞. Et cum spiritu tuo.

ÿ. Sursum corda.

℞. Habemus ad Dominum.

ÿ. Gratias agamus

Domino Deo nostro.

R/. Dignum et justum est.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, qui fœdera nuptiarum blandæ concordæ, jugo et insolubili pacis vinculo nexisti, ut multiplicandis adoptionum filiis sanctorum conubio fecunditas pu-

au Seigneur notre Dieu.

R/. Cela est juste et raisonnable.

Il est véritablement juste et raisonnable, il est équitable et salutare de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Père tout-puissant, Seigneur très-saint, Dieu éternel; qui avez établi le lien indissoluble de l'alliance nuptiale, afin que la chaste fécondité du mariage que contractent vos fidèles ser-

vît à la multiplication des enfants de la sainte adoption. C'est par un effet admirable de votre grâce et de votre providence, Seigneur, que comme la génération temporelle contribue à l'ornement du monde, la génération spirituelle sert à l'augmentation de votre Église. C'est pourquoi nous nous unissons aux Anges et aux Archanges, aux Trônes et aux Dominations, et à toute la

dica servaretur. Tua enim, Domine, providentia, tua gratia ineffabilibus modis, utrumque dispensas, ut quod generatio ad mundi edidit ornamentum regeneratio ad Ecclesiæ producat augmentum. Et ideo cum Angelis et Archangelis, cum Thronis, et Dominationibus, cumque omni militia cœlestis exercitûs, hymnum gloriæ tuæ canimus, sine fine dicentes :

sainte milice de l'armée céleste, pour chanter sans cesse votre gloire.



Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth; pleni sunt cœli et terra gloria tua; hosanna in excelsis. † Benedictus qui venit in nomine Domini; hosanna in excelsis.

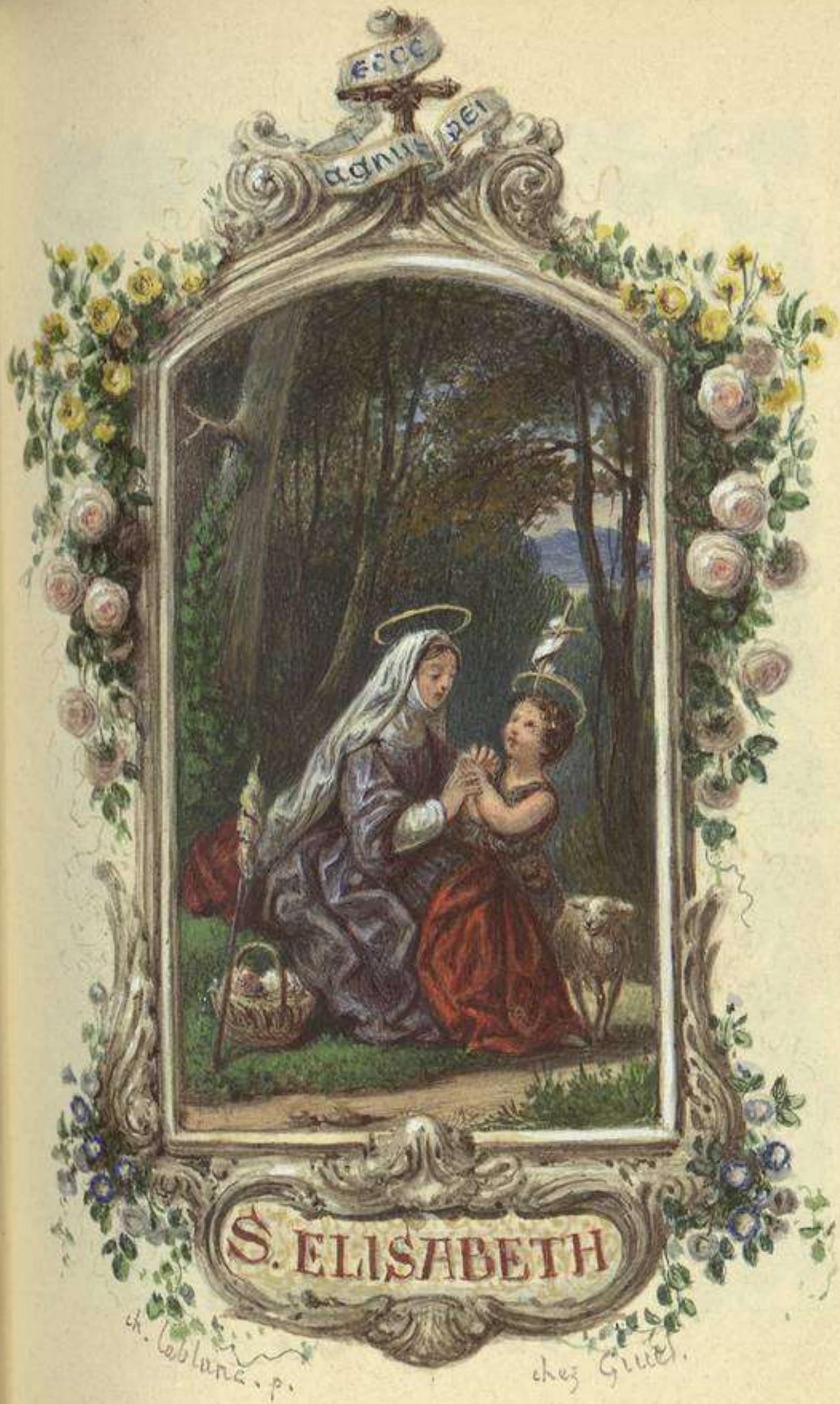
Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées; votre gloire remplit les cieux et la terre; hosanna au plus haut des cieux. † Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux.

CANON DE LA MESSE.

Le prêtre dit à voix basse :

Nous vous prions donc avec une humilité profonde, Père très-clément, et nous vous demandons par Jésus-Christ votre Fils, Notre Seigneur, d'avoir pour agréables et de bénir ces dons, ces présents, ces sacrifices saints et sans tache, que nous vous offrons d'abord pour votre sainte Église catholique,

Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum, Filium tuum Dominum nostrum, supplices rogamus ac petimus uti accepta habeas, et benedicas, † hæc dona, † hæc munera, † hæc sancta sacrificia illibata; imprimis quæ tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica, quam pacificare, custodire,



S. ELISABETH

Ch. Lablanc. p.

chez Gruet.

adunare, et regere digneris toto orbe terrarum, una cum famulo tuo Papa nostro N., et Antistite nostro N., et Rege nostro N. : et omnibus orthodoxis, atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.



Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum,

afin qu'il vous plaise de lui donner la paix, de la garder, de la tenir dans l'union et de la gouverner par toute la terre, ainsi que votre serviteur notre Pape N., notre Prélat N., notre Roi N., et tous ceux dont la croyance est orthodoxe, et qui font profession de la foi catholique et apostolique.

Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes,

Le prêtre joint les mains, et prie quelques moments pour ceux qu'il désire recommander au Seigneur. Les fidèles s'unissent d'une manière générale aux intentions du prêtre, et expriment de cœur leurs intentions particulières.

Et de tous ceux qui sont ici présents, dont vous connaissez la foi et la dévotion, pour qui nous vous offrons ou qui vous offrent ce sacrifice de louange, pour eux et pour tous ceux qui leur appartiennent, pour la rédemption de leurs âmes, pour

Et omnium circumstantium quorum tibi fides cognita est et nota devotio, pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis, pro se suisque omnibus, pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis et incolu-

mitatis suæ, tibi que reddunt vota sua, æterno Deo vivo et vero.

Communicantes et memoriam venerantes in primis gloriosæ semper virginis Mariæ, genitricis Dei et Domini Nostri Jesu Christi; sed et beatorum apostolorum ac martyrum tuorum, Petri et Pauli, Andreae, Jacobi, Joannis, Thomæ, Jacobi, Philippi, Bar-

l'espérance de leur salut et de leur conservation, et qui vous rendent leurs vœux, à vous Dieu éternel, vivant et véritable.

Participant à une même communion, et honorant la mémoire, en premier lieu, de la glorieuse Marie toujours vierge, mère de Jésus-Christ notre Dieu et Notre Seigneur; et aussi de vos bienheureux apôtres et martyrs, Pierre et Paul, André, Jacques le

majeur, Jean, Thomas, Jacques *le mineur*, Philippe, Barthélemy, Mathieu, Simon, et Thaddée : Lin, Clet, Clément, Xyste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Côme et Damien; et de tous les saints, aux mérites et aux prières desquels accordez, s'il vous plaît, qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de votre protection, par le même

tholomæi, Matthei, Simonis, et Thaddæi, Lini, Cleti, Clementis, Xisti, Cornelii, Cypriani, Laurentii, Chrysogoni, Joannis et Pauli, Cosmæ et Damiani; et omnium sanctorum tuorum, quorum meritis precibusque concedas, ut in omnibus protectionis tuæ muniamur auxilio; per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.



Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Tenant les mains étendues sur les oblations, le prêtre dit :

Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familiæ tuæ, quæsumus, Domine, ut placatus accipias, diæque nostros in tua pace disponas, atque ab æterna damnatione nos eripi, et in electorum tuorum jubeas grege nume-

Nous vous prions donc, Seigneur, de recevoir favorablement cette oblation de notre servitude, qui est aussi celle de toute votre famille, établissez nos jours dans votre paix; préservez-nous de la damnation éternelle, et faites que nous

soyons comptés dans le troupeau de vos élus ; par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Nous vous prions, ô Dieu, qu'il vous plaise de faire que cette oblation soit en toutes choses bénie, admise, ratifiée, raisonnable, et agréable, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de votre très-cher Fils Notre Seigneur Jésus-Christ.

rari; per Christum Dominum nostrum. Amen.

Quam oblationem, tu Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem acceptabilemque facere digneris; ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini Nostri Jesu Christi.

*Le prêtre essuie le dedans des pouces
et des indices sur le corporal, et dit :*

Qui pridie quam
pateretur, accipit pa-
nem in sanctas ac
venerabiles manus
suas, et elevatis ocu-
lis in cœlum; ad te
Deum Patrem suum
omnipotentem, tibi
gratias agens, bene †
dixit, fregit, dedit-
que discipulis suis,
dicens : Accipite et
manducate ex hoc
omnes : HOC EST
ENIM CORPUS MEUM.

Qui, la veille de
sa Passion, prit du
pain dans ses mains
saintes et vénéra-
bles, et les yeux le-
vés au ciel, vers
vous, Dieu son père
tout-puissant, vous
rendant grâces, le
bénit †, le rompit et
le donna à ses disci-
ples, en disant : Pre-
nez et mangez - en
tous, CAR CECI EST
MON CORPS.

Le prêtre élève la sainte hostie ; on agite la sonnette , les assistans s'inclinent.

De même après qu'on eut soupé, prenant aussi ce précieux calice en ses mains saintes et vénérables, et vous rendant pareillement grâces, il le bénit, le donna à ses disciples, en disant : Prenez et buvez-en tous, **CAR C'EST LE CALICE DE MON SANG, DU SANG DE LA NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE**

Simili modo postquam cœnatum est, accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas, item tibi gratias agens, benedixit, deditque discipulis suis dicens : accipite, et bibite ex eo omnes, **HIC EST ENIM CALIX SANGUINIS MEI, NOVI ET ÆTERNI TESTAMENTI, MYSTERIUM FIDEI, QUI PRO VO-**

BIS ET PRO MULTIS
EFFUNDETUR IN RE-
MISSIONEM PECCA-
TORUM.

DE LA FOI, QUI SERA
RÉPANDU POUR VOUS
ET POUR PLUSIEURS,
EN RÉMISSION DES
PÉCHÉS.

Ici le prêtre fléchit le genou.

Hæc quotiescum-
que feceritis, in mei
memoriam facietis.

Toutes les fois que
vous ferez ces cho-
ses, vous les ferez en
mémoire de moi.

*Le prêtre élève le calice, les assistants
s'inclinent.*

Unde et memores,
Domine, nos servi
tui, sed et plebs
tua sancta, ejusdem
Christi Filii tui Do-

C'est pourquoi,
Seigneur, nous qui
sommes vos servi-
teurs, et avec nous
votre peuple saint, en

souvenir de la bienheureuse passion du même Jésus-Christ votre Fils Notre Seigneur, et de sa résurrection des enfers, comme aussi de son ascension glorieuse au ciel, nous offrons à votre suprême majesté, de vos dons et de vos bienfaits, l'hostie † pure, l'hostie † sainte, l'hostie † immaculée, le pain † sacré de la vie éternelle et le calice † du salut perpétuel.

Sur lesquels dai-

mini Nostri tam beatæ passionis, nec non et ab inferis resurrectionis, sed et in cælos gloriosæ ascensionis; offerimus præclaræ majestati tuæ, de tuis donis ac datis, hostiam † puram, hostiam † sanctam, hostiam † immaculatam, panem † sanctum vitæ æternæ, et calicem † salutis perpetuæ.

Supra quæ propitio

ac sereno vultu respicere digneris et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justii Abel, et sacrificium patriarchæ nostri Abrahamæ, et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.

gnez jeter un regard propice et favorable, et les avoir pour agréables, comme il vous a plu d'avoir pour agréables les présents du juste Abel, votre serviteur, et le sacrifice de notre patriarche Abraham, et celui que vous a offert votre grand-prêtre Melchisédech, sacrifice saint, hostie sans tache.

Le prêtre s'incline profondément, les mains appuyées sur l'autel.

Supplices te ro- | Nous vous prions

et vous supplions, Dieu tout-puissant, commandez que ces choses soient portées à votre autel sublime, en présence de votre divine majesté, par les mains de votre saint Ange;

gamus, omnipotens Deus, jube hæc perferri per manus sancti angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ majestatis tuæ;

Le prêtre baise l'autel et se relève à ces mots.

Afin que nous tous qui, en participant à cet autel, aurons reçu le corps saint et sacré et le sang de votre Fils, nous soyons remplis de toute bé-

Ut quotquot ex hac altaris participatione sacro sanctum filii tui † corpus † et sanguinem sumpserimus, omni † benedictione cœlesti † et gratia

repleamur ; per eum-
dem Christum Do-
minum Nostrum.

Memento etiam ,
Domine, famulorum
famularumque tua-
rum, qui nos præ-
cesserunt cum signo
fidei ; et dormiunt in
somno pacis.

nédiction céleste †
et de la grâce : par le
même Jésus-Christ
Notre-Seigneur.

Souvenez – vous
aussi, Seigneur, de
vos serviteurs et de
vos servantes, qui
nous ont précédés
avec le signe de la
foi, et qui dorment
du sommeil de paix.

*Ici le prêtre prie pour les défunts qu'il
doit et désire recommander. Les fidèles
doivent s'unir aux intentions du prêtre,
et exprimer de cœur leurs recommanda-
tions particulières pour les défunts.*

Ipsis, Domine, et | A eux, Seigneur,

et à tous ceux qui reposent en Jésus-Christ, nous vous prions d'accorder le lieu du délassement, de la lumière et de la paix; par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Et à nous aussi, pécheurs, vos serviteurs, qui espérons dans la multitude de vos miséricordes, daignez donner quelque part et société avec vos saints apôtres et martyrs, avec Jean,

omnibus in Christo quiescentibus locum refrigerii, lucis, et pacis, ut indulgeas deprecamur; per eundem Christum Dominum Nostrum. Amen.

Nobis quoque peccatoribus, famulis tuis, de multitudine miserationum tuarum sperantibus partem aliquam et societatem donare digneris cum tuis sanctis apostolis et marty-

ribus, cum Joanne, Stephano, Matthia, Barnaba, Ignatio, Alexandro, Marcellino, Petro, Felicitate, Perpetua, Agatha, Lucia, Agnete, Cecilia, Anastasia, et omnibus sanctis tuis; intra quorum nos consortium, non æstimator meriti, sed veniæ, quæsumus, largitor admitte; per Christum Dominum Nostrum;

Per quem hæc omnia, Domine, sem-

Étienne, Mathias, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, Luce, Agnès, Cécile, Anastasie; et avec tous vos saints; dans la compagnie desquels nous vous prions de nous admettre, non en considérant notre mérite, mais en nous accordant pardon et miséricorde; par Jésus – Christ Notre-Seigneur.

Par qui, Seigneur, vous créez toujours

tous ces biens, vous les sancti-fiez, vous les vivi-fiez, vous les bé-nissez, et vous nous les donnez : c'est par † lui, et avec † lui et en † lui que tout honneur et toute gloire vous est rendue, ô Dieu, Père † tout-puissant, en l'unité † du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R/. Ainsi soit-il.

PRIONS.

Instruits par des préceptes salutaires,

per bona creas, sancti-ficas, vivi-ficas, bene-ficis, et præstas nobis, per † ipsum et cum † ipso, et in † ipso est tibi Deo Patri † omnipotenti, in unitate † Spiritus Sancti, omnis honor et gloria. Per omnia secula seculorum.

R/. Amen.

OREMUS.

Præceptis salutari-bus moniti, et divina

institutione formati,
audemus dicere :

et suivant la forme
d'institution divine
qui nous a été don-
née, nous osons dire :

ORATIO
DOMINICALIS.

Pater noster, qui
es in cœlis, sanctifi-
cetur nomen tuum;
adveniat regnum tu-
um, fiat voluntas tua,
sicut in cœlo et in
terra. Panem nos-
trum quotidianum
da nobis hodie, et di-
mitte nobis debita
nostra, sicut et nos
dimittimus debitori-

ORAIISON
DOMINICALE.

Notre père, qui êtes
aux cieux, que votre
nom soit sanctifié,
que votre règne arri-
ve, que votre volonté
soit faite dans la terre
comme au ciel. Don-
nez-nous aujourd'hui
notre pain quotidien,
et pardonnez-nous
nos offenses comme
nous pardonnons à

ceux qui nous ont offensés; et ne nous induisez pas en tentation.

R/. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Délivrez-nous, Seigneur, nous vous en supplions, de tous les maux passés, présents et à venir; et par l'intercession de la bienheureuse et glorieuse Marie toujours Vierge, Mère de Dieu; de vos bienheureux apôtres † Pierre,

bus nostris, et ne nos inducas in tentationem.

R/. Sed libera nos a malo. (*Le prêtre répond tout bas : Amen.*)

Libera nos, quæsumus, Domine, ab omnibus malis præteritis, præsentibus et futuris; et intercedente beata et gloriosa semper Virgine Dei Genitrice Maria, cum beatis apostolis tuis † Petro et Paulo, atque Andrea, et om-

nibus sanctis, da propitius pacem in diebus nostris, ut ope misericordiæ tuæ adjuvi, et a peccato simus semper liberi, et ab omni perturbatione securi.



Paul et André, et de tous les saints, donnez-nous favorablement la paix en nos jours; afin qu'étant soutenus par le secours de votre miséricorde, nous soyons à toujours délivrés du péché, et exempts de toute sorte de trouble.

Le prêtre rompt l'hostie en trois morceaux, en disant :

Per eundem Dominum Nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vi-

Par le même Jésus - Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec vous en

l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R/. Ainsi soit-il.

vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti, Deus, per omnia secula seculorum.

R/. Amen.

BÉNÉDICTION DES MARIÉS.

L'époux et l'épouse s'approchent de l'autel, se mettent à genoux sous le poêle, et le prêtre, se retournant vers les mariés et étendant les mains, dit sur eux.

PRIONS.

Laissez-vous fléchir à nos prières, Seigneur; vous, qui avez réglé par le ma-

OREMUS.

Propitiare, Domine, supplicationibus nostris: et qui propagationem per

connubium ordinasti, hos conjuges benigno favore prosequere; ut qui te auctore junguntur, te auxiliante salventur. Per Dominum Nostrum Jesum — Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia secula seculorum.

R/. Amen.

Ÿ. Dominus vobiscum.

R/. Et cum spiritu tuo.

riage la propagation du genre humain, soyez favorable à ces époux; faites qu'unis par votre autorité, ils soient sauvés par votre appui. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui vit, règne, et est Dieu avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R/. Ainsi soit-il.

Ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

R/. Et avec votre esprit.

ÿ. Élevez vos
cœurs.

R/. Nous les tenons
élevés vers le Sei-
gneur.

ÿ. Rendons grâces
au Seigneur notre
Dieu.

R/. Il est juste et rai-
sonnable de le faire.

Il est véritablement
juste et raisonnable,
il est équitable et sa-
lutaire de vous ren-
dre grâces en tout
temps et en tout lieu,
Seigneur très-saint,
Père tout-puissant,
Dieu éternel,

ÿ. Sursum corda.

R/. Habemus ad
Dominum.

ÿ. Gratias agamus
Domino Deo nostro.

R/. Dignum et jus-
tum est.

Vere dignum et
justum est, æquum
et salutare, nos tibi
semper et ubique
gratias agere, Do-
mine sancte, Pater
omnipotens, æterne
Deus,

Qui creationis prodigia excellentissimo tuæ virtutis opere consummans, hominem ad imaginem tuam fecisti, ei que adjutorium simile sibi formasti, ut mulier ex viro mirabiliter sumpta, huic etiam unâ in carne esset perenniter adjuncta; quique illam à te ordinatam societatem eâ primitus benedictione donasti, quæ sola nec per delicti originalis pœnam, nec per di-

Qui, consommant par l'œuvre la plus belle de votre puissance les merveilles de la création, avez fait l'homme à votre image, et lui avez formé une compagne semblable à lui, pour que la femme, miraculeusement tirée de la côte de l'homme, lui fût éternellement unie dans une seule chair; ô vous qui avez donné primitivement à la société instituée par vous une bène-

diction que seule n'ont effacée ni le châtement du péché originel, ni la sentence du déluge; ô Dieu! auteur et sanctificateur de l'institution du mariage, qui, renouvelant toutes choses en votre Christ, après avoir créé toutes choses en lui, avez ramené ce lien sacré à la forme primitive de son unité indissoluble, et décidé que la témérité humaine ne devait pas

lunii est ablata sententiam; Deus, instituti conjugalis auctor et sanctificator, qui omnia in Christo tuo instaurans, in quo condideras universa, sacrum istud vinculum ad primigeniam indissolubilis uninatis formam reduxisti, decernens, quod divinâ sit ordinatione conjunctum, non esse humanâ temeritate separandum: Deus qui conubium in eodem Christo et in Eccle-

siâ tantum esse sacramentum voluisti, ut Christi cum Ecclesia Sponsa conjunctio ineffabilis mortalium signaretur fœdere nuptiarum : Deus, qui tuæ providentiæ gubernaculo suaviter omnia disponis; quo jungete, nemo dissolvat; quo benedicente, nemo infelicitabit; horum, quæsumus, animos conjugum sincerâ junge dilectione; et quibus eos colligasti, perpe-

séparer ce que Dieu avait uni! ô Dieu qui avez voulu faire du mariage un sacrement si grand en Jésus-Christ et en l'Église, que l'union des mortels est le signe de l'alliance ineffable du Christ avec l'Église son épouse; ô Dieu! qui ordonnez tout par les lois de votre providence, de sorte que personne ne peut diviser ce que vous unissez, nuire à ce que vous avez béni; nous

vous en supplions, remplissez les cœurs de ces époux d'une affection sincère ; bénissez dans votre miséricorde les nœuds éternels dont vous les avez liés, et resserrez-les par une concorde durable. Regardez d'un œil favorable votre servante, qui, devant être unie à son époux, implore votre protection. Imbue des préceptes divins, imitant les saintes femmes, qu'elle se

tuos nexus benedic in tuâ miseratione, stabilique astringe concordia. Respice propitius, Domine, super hanc famulam tuam, quæ maritali jungenda consortio, suâ se expetit protectionemuniri. Cælestibus erudita præceptis, sanctarumque imitatrix feminarum, sit amabilis, sicut Rachel, viro suo; sapiens, ut Rebecca; fidelis, ut Sara: Sit verecundiâ gravis, pudore ve-

nerabilis, in fide non fictâ, in conscientiâ purâ tibi serviens, diligat maritum, regat familiam, et se ipsam irreprehensibilem exhibeat. Sit per virum, sit per uxorem honorabile connubium, et thorus immaculatus, sit mulier fecunda in sobole; et ipsa cum viro studeat generatam sobolem in disciplina et correptione tua educare. Ambo sibi jugiter mutuo sint exemplo

rende, comme Rachel, aimable à son mari; qu'elle soit sage, comme Rebecca; fidèle, comme Sara; qu'elle soit sévère dans son maintien, respectable par sa pudeur, vous servant avec une foi véritable, avec une conscience pure; qu'elle aime son mari, qu'elle gouverne sa maison, et se montre elle-même irrépréhensible. Que l'époux et l'épouse contribuent à honorer

leur union, et que le lit nuptial soit sans tache. Que la femme soit féconde; et qu'elle s'applique avec son mari à élever sa famille conformément à vos commandements. Qu'ils soient sans cesse l'exemple, l'appui, la félicité l'un de l'autre; que tous deux, sains d'esprit, sains de corps, parviennent paisiblement à un âge avancé, et voient les enfants de leurs en-

mutuo adjumento, mutuae felicitati, ambo, sana mente, sano corpore, in multa pace ad longævam ætatem perveniant, et filios filiorum videant; ambo cœlestis regni beatitudinem, non jam mortales conjuges, sed angelis æquales facti, gratiæ tuæ præsidio assequantur, per eundem Dominum Nostrum Jesum Christum, Filium tuum; qui tecum vivit et regnat in uni-

tate Spiritus sancti,
Deus, per omnia se-
cula seculorum.



R. Amen.

fants; qu'avec l'aide
de votre grâce tous
deux, cessant d'être
des époux mortels
pour devenir sembla-
bles aux anges, ob-
tiennent la béatitu-
de du royaume des
cieux; par le même
Jésus-Christ, Notre-
Seigneur, qui étant
Dieu, etc.

R. Ainsi soit-il.

*Le prêtre bénit les époux, et, quand le
poêle est enlevé, fait trois fois le signe
de la croix sur le calice avec un frag-
ment de l'hostie, en disant :*

ÿ. Pax † Domini, | ÿ. La paix † du

Seigneur soit † tou-
jours † avec vous;

R/. Et avec votre
esprit.

sit † semper † vo-
biscum;

R/. Et cum spiritu
tuo.

*Il dépose le fragment dans le précieux
sang, et dit à voix basse :*

Que ce mélange et
cette consécration du
corps et du sang de
Notre-Seigneur Jé-
sus-Christ soit fait
pour la vie éternelle
à nous qui le rece-
vons. Ainsi soit-il.

Agneau de Dieu,
qui ôtez les péchés
du monde, ayez pitié
de nous.

Hæc commixtio et
consecratio corporis
et sanguinis Domini
Nostri Jesus Christi
fiat accipientibus no-
bis in vitam æter-
nam. Amen.

Agnus Dei, qui
tollis peccata mundi,
miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis, ne respicias peccata mea sed fidem Ecclesiae tuae, eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris; qui

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, donnez-nous la paix.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres, je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, n'ayez pas égard à mes péchés, mais à la foi de votre Église, et daignez la pacifier et la réunir selon votre volonté; vous qui

étant Dieu, vivez et réglez dans tous les siècles des siècles.	vivis et regnas, Deus, per omnia secula se- culorum.
--	--

R/. Ainsi soit-il.

R/. Amen.

*Le prêtre baise l'autel, et donne la
table de paix à baiser aux diacres, en
disant :*

Paix, à vous, mon
frère, et à la sainte
Église de Dieu.

Pax tibi, frater, et
Ecclesiae sanctae Dei.

*Il la présente ensuite aux époux, en
disant :*

Paix à vous, mon
frère.

Pax tibi, frater.

Seigneur Jésus-
Christ, fils du Dieu
vivant, qui par la

Domine, Jesu
Christe, fili Dei vi-
vi, qui ex voluntate

Patris, cooperante Spiritu Sancto, per mortem tuam mundum vivificasti; libera me per hoc sacrosanctum corpus et sanguinem tuum ab omnibus iniquitatibus meis, et universis malis, et fac me tuis semper inhærere mandatis, et a te nunquam separari permittas; qui cum eodem Deo Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

volonté du Père, et la coopération du Saint-Esprit, avez donné par votre mort la vie au monde; délivrez-moi par votre saint et sacré corps et par votre sang, de tous mes péchés et de toutes sortes de maux, et faites que je m'attache toujours inviolablement à votre loi, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous, qui étant Dieu, vivez et régnez, avec le Père et le Saint-Es-

prit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Seigneur Jésus-Christ, faites que la réception de votre corps, que je me propose de prendre, tout indigne que j'en suis, ne tourne pas à mon jugement et à ma condamnation; mais que, par votre bonté, il me serve de défense et de remède salutaire pour mon ame et pour mon corps; vous qui étant Dieu vivez et réglez



Perceptio corporis tui, Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere præsumo, non mihi proveniat in judicium et condemnationem, sed pro tua pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis et ad medellam percipiendam; qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti Deus; per omnia se-

cula seculorum.
Amen

avec Dieu le père
dans l'unité du Saint
Esprit par tous les
siècles des siècles.
Ainsi soit-il.

*Le prêtre prend la sainte hostie, en
disant :*

Panem cœlestem
accipiam, et nomen
Domini invocabo.

Je prendrai le pain
céleste, et j'invoque-
rai le nom du Sei-
gneur.

*Le prêtre s'incline, et dit trois fois de
suite, en se frappant la poitrine :*

Domine, non sum
dignus ut intres sub
tectum meum, sed
tantum dic verbo,

Seigneur, je ne suis
pas digne que vous
entriez dans ma mai-
son, mais dites seu-

lement une parole,
et mon ame sera sau-
vée.

Que le corps de No-
tre-Seigneur Jésus-
Christ garde mon a-
me pour la vie éter-
nelle. Ainsi soit-il.

et sanabitur anima
mea.

Corpus Domini
Nostri Jesu Christi
custodiat animam
meam in vitam æter-
nam. Amen.

*Le prêtre communie sous l'espèce du
pain, et dit :*

Que rendrai-je au
Seigneur pour tous
les biens qu'il m'a
faits? je prendrai le
calice du salut, et
j'invoquerai le nom
du Seigneur. J'invo-
querai le Seigneur

Quid retribuam
Domino pro omnibus
quæ retribuit mihi?
Calicem salutaris ac-
cipiam, et nomen Do-
mini invocabo. Lau-
dans invocabo Do-
minum, et ab inimi-

cis meis salvus ero.



en chantant ses louanges, et je serai à couvert de mes ennemis.

Il fait le signe de la croix avec le calice.

Sanguis Domini
Nostri Jesu Christi
custodiat animam
meam in vitam æter-
nam. Amen.

Que le sang de No-
tre-Seigneur Jésus-
Christ garde mon
ame pour la vie éter-
nelle. Ainsi soit-il.

Il communie sous l'espèce du vin. (C'est ici qu'on donne la communion aux fidèles qui se présentent à la sainte table.)

Quod ore sumpsi-
mus, Domine, pura

Faites, Seigneur,
que nous recevions

avec un cœur pur ce que nous avons pris par la bouche, et que ce don temporel devienne pour nous un remède éternel.

mente capiamus, et de mune: e temporali fiat nobis remedium sempiternum.

Le prêtre se purifie les doigts sur le calice, au coin de l'épître, en disant :

Que votre corps que j'ai reçu, Seigneur, et que votre sang que j'ai bu, demeurent attachés à mes entrailles; faites qu'il ne reste en moi aucune tache de mes péchés, après avoir été nourri par

Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, et sanguis quem potavi, adhæreat visceribus meis, et præsta ut in me non remaneat scelerum macula, quem pura et sancta refecerunt sacramenta; qui vivis

et regnas in secula
seculorum.

Amen.

ANTIPHONA
COMMUNIONIS.

Beati qui ad cœ-
nam nuptiarum agni
vocati sunt.

Alleluia.

(*A la Septuagésime, on supprime l'Al-
leluia.*)

ÿ. Dominus vobis-
cum,

des sacrements si
purs et si saints; vous
qui vivez et régné
dans les siècles des
siècles.

Ainsi soit-il.

ANTIENNE
DE LA COMMUNION.

Heureux ceux qui
sont appelés au festin
des noces de l'a-
gneau.

Louez Dieu.

ÿ. Que le Seigneur
soit avec vous,

R/. Et avec votre
esprit.

R/. Et cum spiritu
tuo.

*Le prêtre lit l'oraison de la Postcom-
munion.*

Oraison.

Nous vous suppli-
ons, Dieu Tout-Puis-
sant, d'accompagner
des faveurs de votre
bonté ce que vous a-
vez établi par votre
providence, et de
conserver dans une
longue paix ceux que
vous unissez par une
légitime société; par
Notre-Seigneur Jé-
sus-Christ.

Oremus.

Quæsumus, omni-
potens Deus, institu-
ta providentiæ tuæ
pro amore comitare;
ut quos legitima so-
cietate connectis,
longæva pace custo-
dias; per Christum
Dominum Nostrum.



ÿ. Dominus vobiscum,

R/. Et cum spiritu tuo.

ÿ. Ite, missa est.

R/. Deo gratias.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous,

R/. Et avec votre esprit.

ÿ. Allez, la messe est dite.

R/. Grâce à Dieu.

Après l'Ite missa est, le Prêtre, les mains jointes, se retournant vers les mariés, dit l'oraison suivante :

Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, qui mutuam inter vos conjugii fidem adorandi voluit sacrificii oblatione consignari, semper sit vobiscum,

Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, qui a voulu que la foi mutuelle du mariage fût scellée entre vous par l'oblation de l'adorable

sacrifice, soit toujours avec vous, et vous confirme sa bénédiction; afin que tous deux vous vieillissiez également sains; que vous voyiez les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ensuite vous veniez aux noces célestes de l'agneau, aidés de la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, étant Dieu, règne avec le Père et le

suamque super vos benedictionem confirmet, ut consenes-
catis ambo pariter sani, et videatis filios filiorum vestrorum usque ad tertiam et quartam generationem, postea que ad cœlestis agni nuptias perveniatis, adjuvante per gratiam suam eodem Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu Sancto regnat Deus, per omnia secula seculorum.



R/. Amen.

Saint - Esprit , dans
tous les siècles des
siècles.

R/. Ainsi soit-il.

*Le prêtre , tourné vers l'autel , dit en
s'inclinant :*

Placeat tibi, sancta
Trinitas, obsequium
servitutis meæ, et
præsta ut sacrificium
quod oculis majesta-
tis tuæ indignus ob-
tuli, tibi sit accepta-
bile, mihi que et om-
nibus pro quibus il-
lud obtuli, sit, te mi-
serante, propitiabi-
le; per Christum Do-

Recevez favorable-
ment, Trinité sainte,
l'hommage de ma
servitude; ayez pour
agréable le sacrifice
que j'ai offert à votre
Majesté, tout indi-
gne que j'en suis; et
qu'il soit un sacrifice
de propitiation pour
moi et pour tous ceux
pour qui je l'ai offert,

par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.

Que le Dieu tout-puissant vous bénisse, le Père, † le Fils et le Saint-Esprit.

R/. Ainsi soit-il.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous.

R/. Et avec votre esprit.

ÿ. Commencement † du saint Évangile † selon saint Jean.

R/. Gloire à vous, Seigneur.

minum Nostrum.

R/. Amen.

Benedicat vos omnipotens Deus, Pater † et Filius, et Spiritus Sanctus.

R/. Amen.

ÿ. Dominus vobiscum.

R/. Et cum spiritu tuo.

ÿ. Initium † sancti Evangelii † secundum Joannem.

R/. Gloria tibi, Domine.

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN.

In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joan-

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. Dans lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes; et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point com-

prise. Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il vint pour rendre témoignage à celui qui était la lumière. Celui-là était la vraie lumière, qui illumine tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le mon-

nes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit; in propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem re-

ceperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus: qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. Et **VERBUM CARO FACTUM EST**, et habitavit in nobis (et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti à Patre), plenum gratiæ et veritatis.

de ne l'a point connu; il est venu chez soi, et les siens ne l'ont point reçu. Mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même. Et le **VERBE A ÉTÉ FAIT CHAIR**, et il a habité parmi nous (et nous avons vu sa gloire,

sa gloire, dis-je, comme du Fils unique du Père), étant plein de grâce et de vérité.

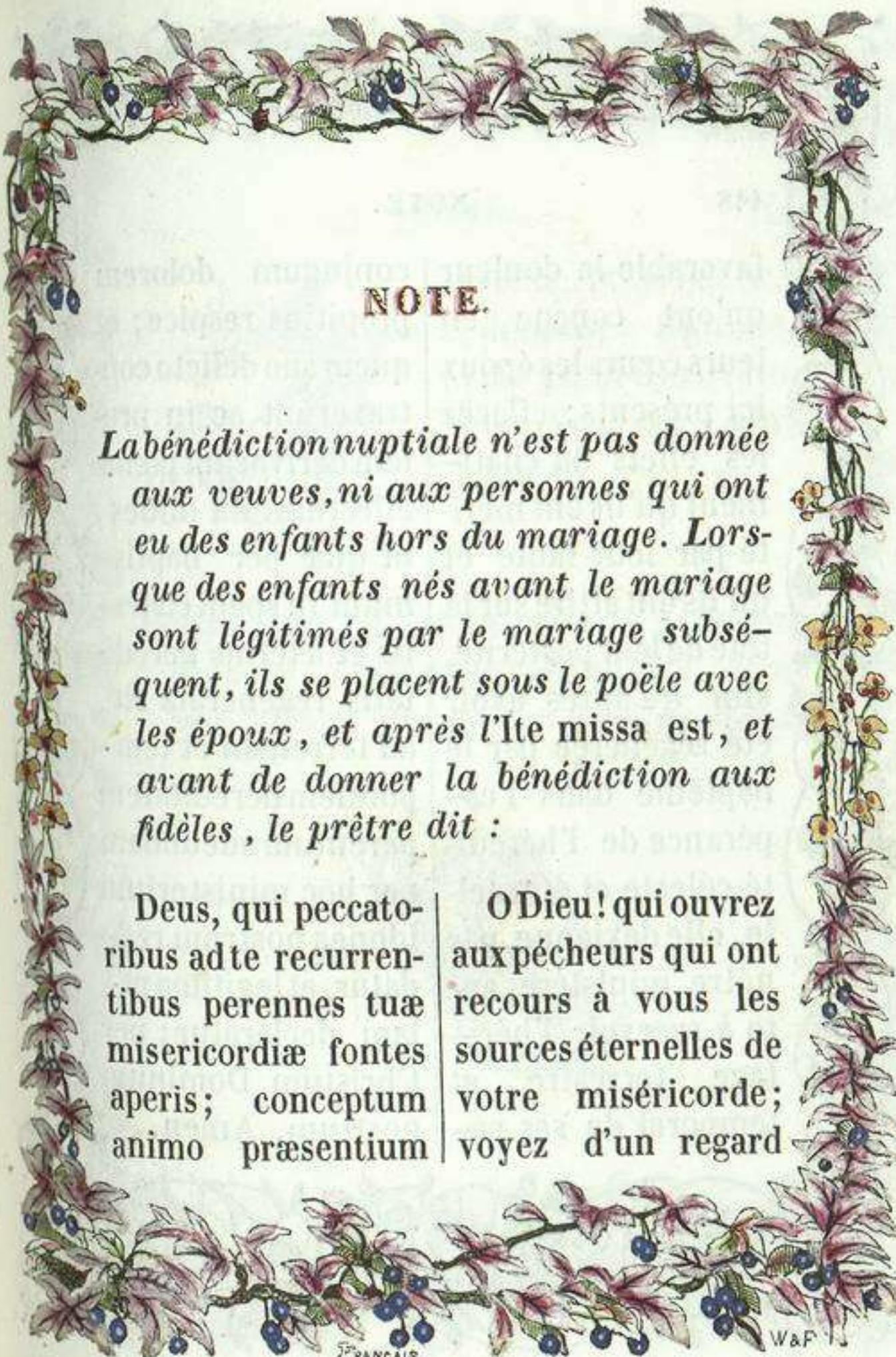
R/. Grâces à Dieu.



R/. Deo gratias.

**FIN DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE
DU MARIAGE.**





NOTE.

La bénédiction nuptiale n'est pas donnée aux veuves, ni aux personnes qui ont eu des enfants hors du mariage. Lorsque des enfants nés avant le mariage sont légitimés par le mariage subséquent, ils se placent sous le poêle avec les époux, et après l'ite missa est, et avant de donner la bénédiction aux fidèles, le prêtre dit :

Deus, qui peccato-
ribus ad te recurren-
tibus perennes tuæ
misericordiæ fontes
aperis; conceptum
animo præsentium

O Dieu! qui ouvrez
aux pécheurs qui ont
recours à vous les
sources éternelles de
votre miséricorde;
voyez d'un regard

favorable la douleur qu'ont conçue en leurs cœurs les époux ici présents; effacez les effets du châtiement qu'ils ont mérité par leur faute et qu'ils ont attiré sur la tête de leur postérité, afin qu'après avoir été régénérée par le baptême dans l'espérance de l'héritage céleste et éternelle, elle devienne, par notre ministère, apte à recevoir l'héritage terrestre et temporel de ses pa-

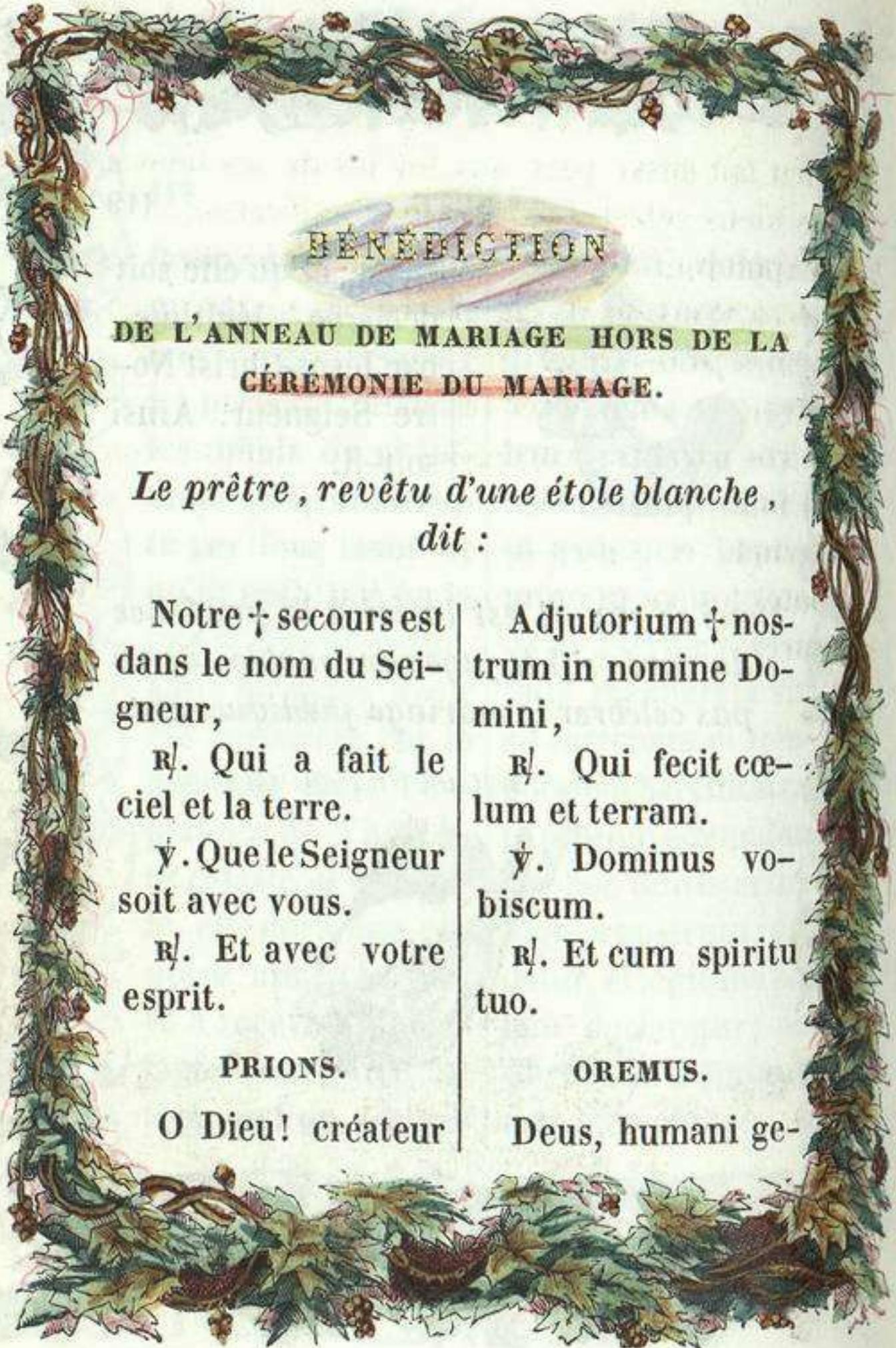
conjugum dolorem propitius respice; et quem suo delicto contraxerunt ac in prolem derivarunt pœnæ effectum ita dilues, ut quæ per baptismum in spem cœlestis et æternæ hereditatis regenerata sit, ad terrenam et temporalem hereditatem parentum adeundam per hoc ministerium idonea nostrum reddatur, et legitima papalam declaratur; per Christum Dominum nostrum. Amen.



rents, et qu'elle soit
déclarée légitime,
par Jésus-Christ No-
tre Seigneur. Ainsi
soit-il.

*Dans ce cas, il est laissé à la prudence
du curé, s'il le juge convenable, de ne
pas célébrer le mariage publiquement.*





BÉNÉDICTION

DE L'ANNEAU DE MARIAGE HORS DE LA
CÉRÉMONIE DU MARIAGE.

*Le prêtre, revêtu d'une étole blanche,
dit :*

Notre † secours est
dans le nom du Sei-
gneur,

R/. Qui a fait le
ciel et la terre.

ÿ. Que le Seigneur
soit avec vous.

R/. Et avec votre
esprit.

PRIONS.

O Dieu! créateur

Adjutorium † nos-
trum in nomine Do-
mini,

R/. Qui fecit cœ-
lum et terram.

ÿ. Dominus vo-
biscum.

R/. Et cum spiritu
tuo.

OREMUS.

Deus, humani ge-

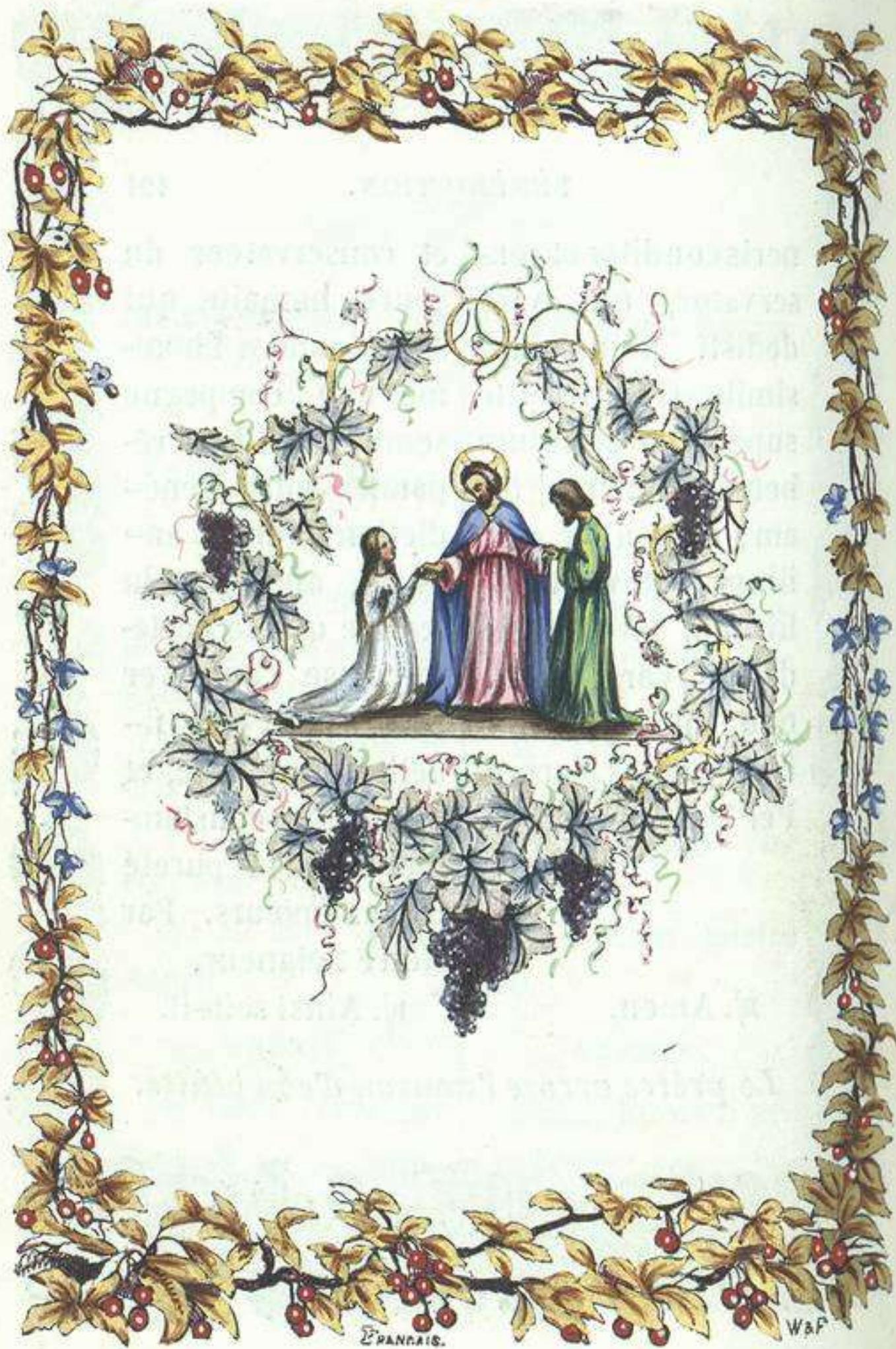
neris conditor et conservator, qui viro dedisti adjutorium simile sibi; emitte super hunc annulum benedictionem † tuam; ut mulier quæ illum gestaverit, illibatam viro suo fidem servare, purisque tibi jugiter valeat moribus placere. Per Dominum.

R/. Amen.

Le prêtre arrose l'anneau d'eau bénite.

et conservateur du genre humain, qui avez donné à l'homme une compagne semblable à lui; répandez votre bénédiction † sur cet anneau, afin que la femme qui le portera puisse conserver à son époux une fidélité sans tache, et vous plaise constamment par la pureté de ses mœurs. Par Notre Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.



LECTURES

~~RELIGIEUSES~~

SUR LE MARIAGE.



EXHORTATION AUX MARIÉS.

LE mariage a été institué de Dieu au Paradis terrestre, honoré depuis par la présence de Jésus-Christ Notre Sauveur, et, en la nouvelle loi, élevé par lui à la dignité de sacrement, qui confère la grâce à ceux qui le reçoivent avec les dispositions requises et nécessaires. Or, il y a trois fins pour lesquelles il a été institué, qu'il importe que vous sachiez. La première, c'est pour élever des enfants, prendre un soin particulier de les instruire des mystères de la foi, leur inspirer l'amour de la vertu et la crainte de Dieu, afin qu'ils puissent le glorifier sur la terre, et être un jour

au nombre des élus dans le ciel. La seconde est pour s'entr'aider l'un l'autre à supporter toutes les incommodités et tribulations de cette vie; car Dieu, ayant créé Adam au Paradis terrestre, dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui un aide semblable à lui. » D'où nous apprenons que la femme doit servir d'aide à l'homme, et l'homme pareillement doit servir d'aide à la femme avec laquelle il est marié. La troisième fin est pour servir de remède à la luxure, suivant la doctrine de saint Paul au septième chapitre de la première Épître aux Corinthiens.

C'est pour ces fins seulement, et non pour d'autres, que vous devez contracter mariage, après lequel vous serez obligés de vous aimer l'un l'autre d'un amour chaste et chrétien, le mari aimant sa femme comme sa compagne, et la femme obéissant à son mari selon Dieu. Sachez aussi que, par suite de la promesse que vous allez vous faire l'un à l'autre, vous êtes obligés de vous garder fidélité, car le Seigneur jugera tous ceux qui ne craignent point de rompre la foi du mariage.

Que si vous observez toutes ces choses, Jésus-Christ notre Sauveur vous donnera sa grâce et sa bénédiction tant que vous vivrez ensemble en ce

monde , et au terme de votre vie , la gloire de son Paradis. Ainsi soit-il.

(*Rituel de Noailles.*)





GRANDEUR DU SACREMENT DE MARIAGE.

LE mariage des chrétiens n'est pas seulement une alliance établie par la nature, et un contrat civil réglé par les lois; mais c'est encore un sacrement institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour sanctifier la société naturelle et légitime des époux. L'Église en fait le lien par son ministre; Jésus-Christ le confirme par l'oblation de son sacrifice; les Anges en sont les témoins, et le Père céleste le ratifie par son autorité.

Si les parents donnent une portion de leurs biens pour l'établissement de leurs enfants lorsqu'ils les engagent dans le mariage, le Fils de

Dieu fait aussi part aux fidèles de ses dons et de ses biens célestes pour leur sanctification.

Appliquez-vous donc à faire un saint usage de ces dons et de ces grâces, au moins avec les mêmes soins que vous devez prendre pour conserver et augmenter les biens que vous recevez de vos parents; gardez-les avec fidélité comme un fonds précieux et important pour votre salut éternel, et faites-les profiter par l'exercice de toutes les vertus propres à l'état dans lequel vous entrez.

PARAPHRASE DE TERTULLIEN,

(*Rituel de Noailles.*)





SAINTETÉ DU MARIAGE.

ADMIREZ les richesses de la grâce de Jésus-Christ, qui n'a pas dédaigné d'appliquer le remède à la source du mal, en sanctifiant la source de notre naissance, qui est le mariage. Qu'il était convenable de faire un sacrement de cette union de l'homme et de la femme, qui représente celle de Dieu avec sa créature, et celle de Jésus-Christ avec son Église! Que cette bénédiction était nécessaire pour modérer les passions brutales des hommes, pour répandre la paix et la consolation sur toutes les familles, pour transmettre la Religion comme un héritage de géné-

ration en génération! De là il faut conclure que le mariage est un état très - saint et très - pur, quoiqu'il soit moins parfait que la virginité; qu'il faut y être appelé, qu'on n'y doit chercher ni les plaisirs grossiers ni la pompe mondaine; qu'on doit seulement désirer d'y former des saints.

FÉNELON. *Instruction sur le Décalogue, sur les Sacrements et sur la Prière.*





RÉFLEXIONS DE SAINT AUGUSTIN
SUR LE MARIAGE.

SAINTE Augustin remarque avant toutes choses qu'il y a trois liens dans le mariage. Il y a, premièrement, le sacré contrat, par lequel ceux que l'on unit se donnent entièrement l'un à l'autre; il y a, secondement, l'amour conjugal, par lequel ils se vouent mutuellement leur cœur, qui n'est plus capable de se partager; et qui ne peut brûler d'autres flammes; il y a enfin les enfants, qui sont un troisième lien, parce que l'amour des parents venant, pour ainsi dire, à se rencontrer dans ces fruits communs de leur mariage, l'amour se lie par un nœud plus ferme.

BOSSUET. *Panégyrique de saint Joseph.*



EXHORTATION AUX NOUVEAUX MARIÉS.

DE mariage, par lequel vous venez d'être unis ensemble, est une alliance toute divine : il nous représente l'union sacrée de Jésus-Christ avec son Église, son épouse.

Le mariage a été institué dès l'origine du genre humain, avant sa corruption, et dans la parfaite innocence du Paradis terrestre. Il nous représente l'union sacrée du Fils de Dieu avec l'Église, son épouse. Jésus-Christ a voulu le sanctifier par sa présence aux noces de Cana, où il fit son premier miracle. Il a voulu répandre par ce sacrement une bénédiction abondante sur la source de notre nais-

sance, afin que ceux qui s'unissent dans cet état ne songent qu'à avoir des enfants, et moins à en avoir qu'à en donner à Dieu, qui ressemblent à leur Père céleste. Le lien du mariage rend les deux personnes inséparables, et la mort seule peut rompre ce lien. L'Esprit de Dieu l'a réglé ainsi pour le bien des hommes, afin de réprimer l'inconstance et la confusion qui troubleraient l'ordre des familles et la stabilité nécessaire pour l'éducation des enfants. Ce joug perpétuel est difficile à supporter pour la plupart des hommes, légers, inquiets, et remplis de défauts. Chacune des deux personnes a ses imperfections : les naturels sont opposés ; les humeurs sont souvent presque incompatibles ; à la longue, la complaisance s'use ; on se lasse les uns des autres dans cette nécessité d'être presque toujours ensemble, et d'agir en toutes choses de concert. Il faut une grande grâce, et une grande fidélité à la grâce reçue, pour porter patiemment ce joug. Quiconque l'acceptera par l'espérance de s'y contenter grossièrement y sera bientôt mécompté ; il sera malheureux et rendra sa compagne malheureuse. C'est un état de tribulation et d'assujettissement très-pénible, auquel il faut se préparer en esprit de pénitence quand on

s'y croit appelé de Dieu. La grâce du sacrement adoucit ce joug, et donne la force de le porter sans impatience. C'est par cette grâce que les deux personnes se supportent et s'entr'aident avec amour.

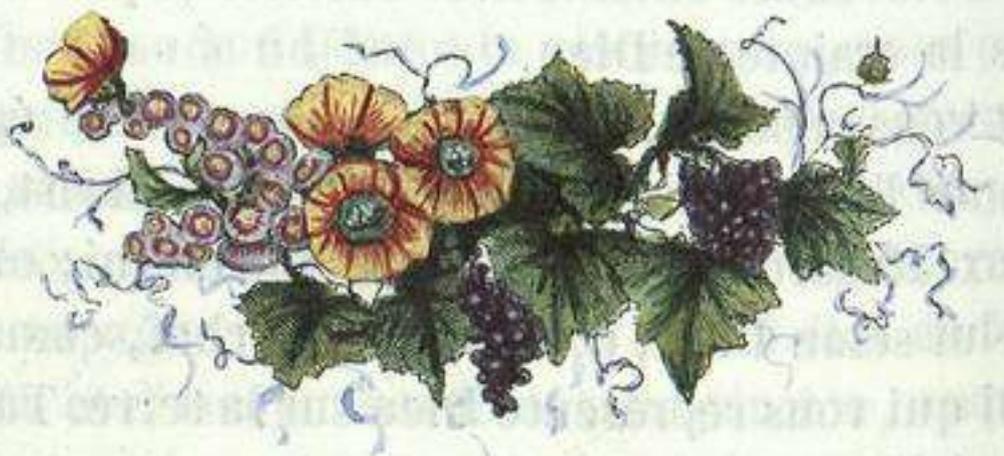
Vous, époux, aimez votre épouse comme Jésus-Christ a aimé son Église, qu'il a lavée de son sang, et qui est l'objet de ses complaisances. Chérissez votre épouse comme un autre vous-même, puisque par le mariage les deux personnes n'en font plus qu'une. Épargnez-la, ménagez-la, conduisez-la avec douceur et tendresse, par persuasion, vous souvenant de l'infirmité de son sexe, suivant l'instruction de l'Apôtre. Communiquez-lui vos affaires avec confiance, puisque les vôtres deviennent les siennes dans cette intime société. Accoutumez-la à l'application, au travail domestique, aux détails du ménage, afin qu'elle soit en état d'élever ses enfants avec autorité et prudence, dans la crainte de Dieu.

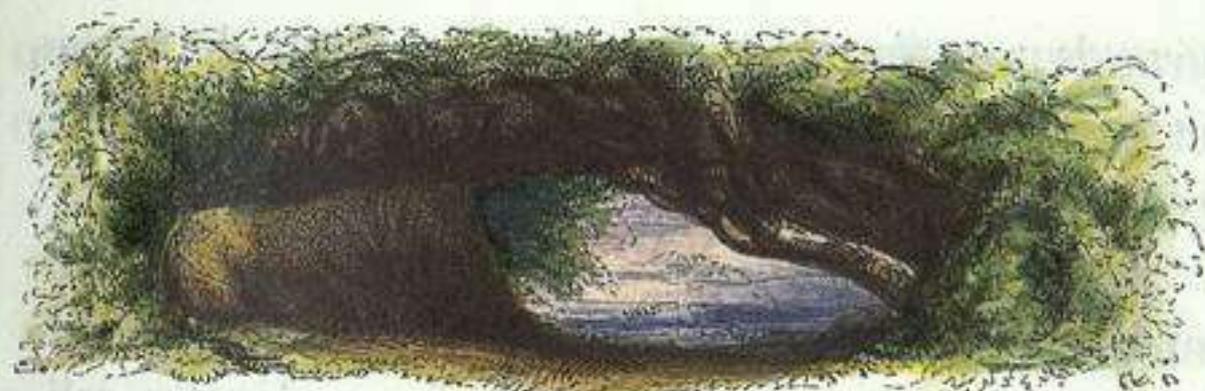
Et vous, épouse, aimez et honorez votre époux comme l'Église aime et honore Jésus-Christ, son époux. Regardez Jésus-Christ même en lui; obéissez-lui selon Dieu, comme à votre chef, comme à celui qui vous représente Dieu sur la terre. Tâchez de mériter sa confiance par votre douceur, par votre

complaisance, par votre modestie, par votre soin pour le soulager. Soyez-vous inviolablement fidèles l'un à l'autre. Ne vous contentez pas de fuir avec horreur tout ce qui ressentirait l'infidélité, mais évitez avec précaution jusqu'aux plus légers ombrages qui pourraient altérer la confiance dans cette sainte union. Montrez-vous l'un à l'autre une simplicité et une modestie qui vous ôtent réciproquement toute défiance. Que votre état vous force à tenir plus facilement la chair soumise à l'esprit, et non à lui permettre une dangereuse licence.

Puisque les enfants sont les fruits de la bénédiction du mariage, je prie Dieu qu'il vous en donne qui soient des saints, et qui servent un jour à vous consoler dans votre vieillesse.

FÉNELON, *du Sacrement de Mariage.*





INSTITUTION RELIGIEUSE DU MARIAGE.

C'EST sans contredit un bien pour le Christianisme, et pour vous en particulier, qui êtes appelés par la Providence à vivre dans ce monde, que le Fils de Dieu ait consacré le mariage par son institution; que non-seulement le mariage ne soit point un état criminel, comme l'ont voulu faire passer quelques hérétiques; ni une société purement civile, comme il l'était parmi les païens; ni une simple cérémonie de religion, comme il l'était dans l'ancienne loi; mais un sacrement qui confère la grâce de Jésus-Christ, établi pour sanctifier les âmes, pour représenter un de nos plus

grands mystères, qui est l'incarnation du Verbe, et pour en appliquer les mérites à ceux qui le reçoivent dignement.

« Oui, mes frères, disait saint Paul, ce sacrement est grand, et je vous le dis, afin que vous sachiez l'avantage que possède en ceci notre religion par-dessus toutes les autres. Car il n'est grand que par le rapport qu'il a avec Jésus-Christ, notre divin Sauveur; il n'est grand que dans l'Église, qui est l'épouse de Jésus-Christ; il n'est grand que pour les fidèles, qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il n'est grand que pour vous. Je dis pour vous en Jésus-Christ et dans l'Église. » Tout cela est de la foi : mais de là que s'ensuit-il ? Des obligations à quoi l'on fait bien peu de réflexion dans le monde, et que le mariage néanmoins nous impose. Car, puisque c'est un sacrement de la loi de grâce, il n'est donc permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte; il n'est donc permis de le recevoir qu'avec une conscience nette et exempte de péché; il n'est donc permis d'en user que dans la vue de Dieu et pour une fin digne de Dieu; et quiconque manque à ces devoirs commet une offense qui tient de la

nature du sacrilège, parce qu'il profane un sacrement.

BOURDALOUE. *État du Mariage.*





DU MARIAGE SELON LA LOI NATURELLE.

QUE le mariage soit un sacrement, c'est ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de grâce; mais c'est cela même aussi qui en fait la servitude. Pourquoi? Parce que c'est cette qualité de sacrement qui le rend indissoluble, et par conséquent qui en fait un joug, une sujétion, comme un esclavage où l'homme renonce à sa liberté. Si le Fils de Dieu avait laissé le mariage dans l'ordre purement naturel, ce ne serait qu'une simple convention plus rigoureuse, à la vérité, que toutes les autres dans son engagement, mais, après tout, qui pourrait se rompre

dans les nécessités extrêmes. En effet, nous voyons que, parmi les païens, où les lois et la jurisprudence ont paru le plus conformes à la raison humaine, la dissolution des mariages était autorisée. Ils les cassaient lorsque des sujets importants le demandaient ainsi, et ils renonçaient aux alliances qu'ils avaient contractées, dès qu'elles leur devenaient préjudiciables. Dieu même, dans l'ancienne loi, permettait aux Juifs de répudier leurs femmes; et quoiqu'il ne leur donnât ce pouvoir que pour condescendre à la dureté de leurs cœurs, c'était néanmoins un pouvoir légitime dont il leur était libre d'user. Mais dans l'Église chrétienne, c'est-à-dire depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement, et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immutabilité. Est-il une fois reconnu valide, c'est pour toujours. Quand il s'agirait de la conservation de la vie, quand les royaumes entiers devraient périr, quand l'Église universelle serait menacée de sa ruine, et que toutes les puissances s'armeraient contre elle, ce mariage subsistera, ce mariage durera jusqu'à la mort, qui seule peut en être le terme. Voilà ce que la foi même nous enseigne.

BOURDALOUE. *État du Mariage.*



CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LE CHRISTIANISME DANS LE MARIAGE.

SUR le fondement de la charité, Jésus-Christ a perfectionné tous les états de la vie humaine. C'est par là que le mariage est réduit à sa forme primitive : l'amour conjugal n'est plus partagé ; une si sainte société n'a plus de fin que celle de la vie, et les enfants ne voient plus chasser leur mère pour mettre à la place une marâtre...

Quand on considérera que Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage, en réduisant cette sainte société à deux personnes immuablement et indissolublement unies ; quand on verra

que cette inséparable union est le signe de son union éternelle avec son Église, on n'aura pas de peine à comprendre que le mariage des fidèles est accompagné du Saint-Esprit et de la grâce, et on louera la bonté divine de ce qu'il lui a plu de consacrer de cette sorte la source de notre naissance.

BOSSUET. *Discours sur l'histoire universelle. Exposition de la doctrine de l'Église catholique.*





BASES DE L'UNION DES ÉPOUX.

POUR rendre les mariages heureux, il ne faut pas tant rechercher les avantages de la naissance ou de la fortune que la ressemblance des vertus. C'est le fondement le plus solide pour établir entre les époux l'union et la paix, qui sont le principal bonheur de la société conjugale, et qui en adoucissent les peines. Abraham, voulant marier son fils Isaac, donna ordre à Éliézer, son intendant, de lui chercher une épouse dans le pays de ses parents, qui connaissaient le vrai Dieu, et lui défendit de prendre aucune des filles des Cananéens, parmi lesquels il habitait et qui



S. MADELEINE

ch. teblanc . p.

chez Guol.

étaient idolâtres. Il l'assura que le Dieu du ciel enverrait son ange pour le conduire dans son voyage et pour le faire réussir dans l'affaire dont il le chargeait. Ce serviteur fidèle s'en alla en Mésopotamie, dans la ville où était Nachor, frère d'Abraham; et lorsqu'il fut arrivé sur le soir près d'un puits qui était hors la ville, où les jeunes filles avaient coutume de venir puiser de l'eau, il entra dans une pensée digne de son maître, qui désirait une fille dont les inclinations fussent conformes à celles de son fils et de sa famille. Il pria Dieu qu'il lui fît discerner entre plusieurs celle qu'il aurait destinée pour Isaac, par les preuves d'hospitalité qu'elle lui donnerait. Voilà un grand exemple pour les chrétiens lorsqu'ils veulent s'engager dans le mariage; ils y doivent en toutes choses, et préféablement à tous autres intérêts, chercher la vertu et les bonnes mœurs, et doivent considérer comme la plus importante de leurs obligations celle de se sanctifier par une vie chrétienne.

(Rituel de Noailles.)



UNION INTIME DES DEUX ALLIÉS.

QU trouverons-nous des expressions pour peindre dignement le bonheur qui accompagne l'union de deux époux, que l'Église elle-même a formée, que l'offrande de nos saints mystères a confirmée, que les bénédictions du ciel ont établie, et que le Père céleste a ratifiée lui-même? Quel joug plus agréable que celui de deux fidèles qui partagent la même espérance, les mêmes vœux, les mêmes devoirs, les mêmes obligations? Ce sont deux frères, ce sont deux compagnons inséparables pour le grand voyage de la vie. Tout leur est commun. Ils sont véritablement deux

dans une même chair; et partout où il n'y a qu'une même chair, il n'y a non plus qu'un même esprit. Ils prient ensemble; ils n'ont qu'une volonté; ils s'instruisent, ils s'encouragent, ils s'aident mutuellement; ensemble ils vont au temple offrir à Dieu le sacrifice de leurs prières; ensemble ils vont s'asseoir au festin que Dieu a préparé à tout le genre humain : peines, persécutions, soulagement et consolations, sont un partage entre eux également. Ils ne cherchent point à se tromper, à s'éviter, à se nuire, à se devenir à charge; ils vont ensemble visiter les malades, soulager les pauvres. Chez eux les aumônes se font sans crainte de censure, les sacrifices sans regrets. Ils peuvent vaquer librement aux choses du ciel. En contemplant ces deux époux, en entendant leurs voix se confondre pour chanter ses louanges, sans doute Jésus-Christ ressent une joie ineffable; il leur envoie sa paix; partout où ils sont, il s'y trouve avec eux.

TERTULLIEN. *A son épouse*, livre II.



VOEUX DE L'ÉGLISE POUR LES ÉPOUX.

L'UNION de Jésus-Christ avec son Église est le modèle du mariage que les chrétiens contractent entre eux. Ce sacrement est grand, je dis, en Jésus-Christ et en l'Église. Toutes les prières et toutes les bénédictions que nous employons dans la célébration de ce sacrement ne sont que pour assurer sur votre alliance des grâces semblables à celles que Jésus-Christ a répandues sur son Église, dans le divin mariage qu'il a contracté avec elle.

Jésus-Christ, en s'unissant à son Église, la sanctifie pour en faire une épouse pure et sans

tache, et agréable à ses yeux; il s'unit avec elle par une liaison inséparable, suivant la promesse qu'il a faite de ne l'abandonner jamais; enfin il la rend féconde par les enfants nombreux que lui donne chaque jour le sacrement de la régénération.

Nous espérons que Jésus-Christ vous sanctifiera en répandant abondamment sa grâce dans vos cœurs;

Qu'il vous unira non-seulement par le lien indissoluble du sacrement qui ne souffre point de divorce, mais encore par le nœud sacré d'une charité mutuelle que vous ne devez jamais délier;

Et qu'il bénira votre mariage d'une fécondité qui sera heureuse si les enfants qu'il plaira à Dieu de vous donner sont régénérés par le baptême, et s'ils sont élevés par vous dans la piété. Ce sont les vœux que l'Église fait pour les nouveaux époux par le ministère du prêtre.

Gardez dans vos noces plus de pudeur et de modestie que les idolâtres, qui ignorent le vrai Dieu, et plus de piété et de religion que les Juifs, qui n'ont point appris de Jésus-Christ que le mariage est un sacrement de la nouvelle alliance, et est même au nombre de mystères ineffables et

en même temps terribles pour ceux qui en deviennent les profanateurs. Pour vous il sera une source de bénédictions si vous le recevez dignement et si vous en recevez la grâce.

(*Rituel de Noailles.*)





INSTRUCTION AUX PERSONNES ENGAGÉES DANS LE MARIAGE.

LES personnes mariées doivent songer tellement à leurs devoirs mutuels, qu'en cherchant à se plaire les unes aux autres, elles ne fassent rien qui puisse déplaire à Dieu, sans perdre de vue la religion, et qu'elles se comportent avec régularité dans la conduite de leurs affaires temporelles. Que la joie que leur causent les biens de ce monde ne les empêche pas de songer à l'autre vie. Si elles ont à s'affliger de malheurs fortuits, que leur douleur soit tempérée par la consolante espérance de voir leurs bonnes œuvres récompensées. Qu'elles sachent que cette vie n'est qu'un

passage; dans l'adversité, que l'attente des biens à venir soutienne et fortifie leur courage; dans la prospérité, qu'elles soient assez pénétrées de la crainte salutaire du dernier jugement pour ne pas se laisser enivrer par les douceurs éphémères de la vie présente.

SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND. *Pastoral.*





OBLIGATIONS DU MARIAGE.

CE sont de grandes obligations que celles qu'impose le mariage, non-seulement pris comme sacrement, mais de plus considéré comme lien d'une société mutuelle. Car voici où je prétends que sont nécessaires les grâces de Dieu les plus puissantes et les plus abondantes ; vous l'allez comprendre : il ne s'agit point ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur, en sorte que vous pratiquiez à la lettre ce précepte de l'Apôtre : « Et vous, maris, aimez celles que Dieu vous a données pour épouses ; et vous, femmes, ceux que la Providence vous a destinés pour époux.

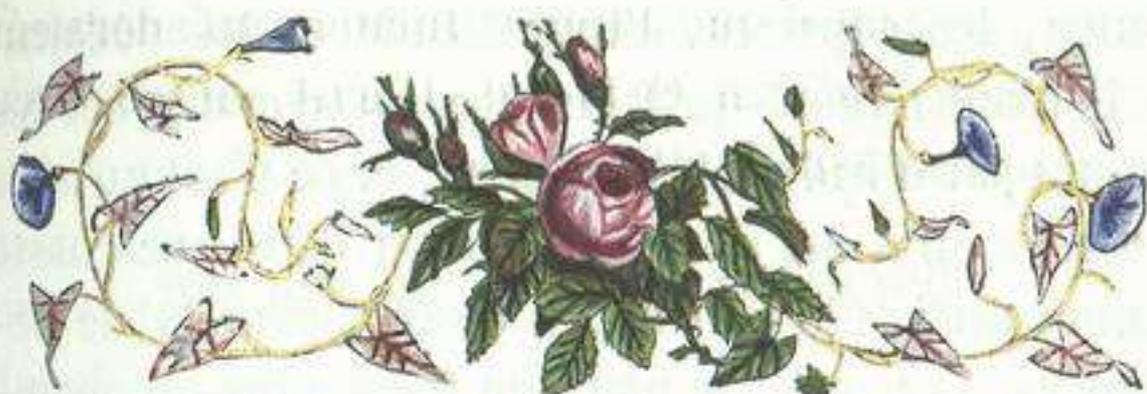
La règle que vous devez en cela garder est de vous aimer l'un et l'autre, comme Jésus-Christ a aimé son Église. » Voilà, dis-je, votre modèle. Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien. Tout cela, ce sont autant de devoirs renfermés dans cette foi conjugale que vous vous êtes promise de part et d'autre, et qui vous a unis. Prenez garde, je dis d'un amour respectueux, parce qu'une familiarité sans respect porte insensiblement et presque infailliblement au mépris. Je dis d'un amour fidèle, jusqu'à quitter pour un époux ou pour une épouse père et mère, puisque c'est en termes formels la loi de Dieu; mais, à plus forte raison, jusqu'à rompre tout autre nœud qui pourrait attacher le cœur, et à se déprendre de tout autre objet qui le pourrait partager. Je dis d'un amour officieux et condescendant, qui prévienne les besoins ou qui les soulage, qui compatisse aux infirmités, qui lie les esprits, et qui maintienne entre les volontés un parfait accord. Je dis d'un amour constant et durable, pour résister aux fâcheuses humeurs qui les pourraient troubler, aux soupçons et aux jalousies, aux animosités et aux

aigreurs. Enfin je dis d'un amour chrétien, car c'est ici que je puis appliquer et que doit se vérifier la parole de saint Paul, que la femme chrétienne et vertueuse est la sanctification de son mari. C'est ce qu'ont été ces illustres princesses qui ont sanctifié les empires, en convertissant et en sanctifiant les princes dont elles étaient tout ensemble et les épouses et les apôtres. C'est ce que vous devez être, mesdames, faisant dans vos familles ce que celles-là ont fait si glorieusement et avec tant de mérite dans les royaumes; estimant que le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux d'un véritable amour est de le retirer du vice et de le porter à Dieu, employant à cela toute votre étude, y rapportant tous vos cœurs, tous vos conseils, tous vos soins, et vous animant à persévérer dans ce saint exercice par le beau mot de saint Jérôme à Læta. Elle était fille d'un père idolâtre, mais que son épouse avait enfin réduit, par sa vigilance et par sa patience, à embrasser la foi. «Or il fallait, dit saint Jérôme, que cela fût ainsi: un aussi grand zèle que celui de votre mère pour le salut de son mari ne devait point avoir d'autre effet. Et pour moi, ajoute ce saint docteur, dans son style élevé et

figuré, je pense que Jupiter même, qu'adoraient les païens, eût cru en Jésus-Christ s'il eût vécu dans une si sainte alliance. »

BOURDALOUE. *Inst. du mariage.*





SÉRMENTS DES ÉPOUX.

DANS la religion est-il une félicité qui puisse en mériter le nom, et l'affection la plus tendre offrirait-elle de véritables douceurs, si la religion n'en resserrait les nœuds et n'en consacrait l'innocence? Que deviennent, en effet, sans elle, ces premiers transports d'une ardeur aveugle, ces soins empressés, et cet amour enfin qui ne devait jamais mourir? Après plusieurs jours rapides de prestige et d'enchantement, la plaie héréditaire des enfants d'Adam ne tarde pas à se montrer, effaçant le souvenir des promesses les plus solennelles, et bientôt amenant à sa suite l'indiffé-

rence, les caprices, l'ingratitude et les dédains.

Il n'appartient qu'à la religion d'enchaîner les cœurs par d'indissolubles liens, et ce n'est qu'à ses enfants qu'il est donné de goûter dans une chaste union un bonheur exempt de soupçons et de défiances. Avec elle, le mariage n'est plus un assentiment fortuit, une convention irréfléchie, une sympathie passagère; c'est un sacrement, et Dieu lui-même intervenant pour caution de cet auguste traité, l'indifférence entre deux époux serait désormais un crime, le dégoût un parjure, le partage du cœur un sacrilège.

Le mariage est un sacrement; il est, dit saint Paul, le touchant symbole de l'amour de Jésus-Christ et de l'Église, comme de leur ineffable et immortelle fidélité. Jésus-Christ veille sur son Église, lui prodigue ses soins, adoucit ses amertumes, et ne connaît point d'autre objet de ses empressements et de ses sollicitudes: l'époux tient l'œil ouvert sur les besoins de son épouse, sert de soutien à sa faiblesse, la console dans ses déplaisirs, et ne sait goûter que près d'elle une joie pure et d'innocentes douceurs. L'Église est soumise à Jésus-Christ, ne se glorifie que de ses triomphes, ne gémit que de ses douleurs: l'épouse ne connaît

d'autre volonté que la volonté de son époux ; s'il se réjouit, elle est dans la joie ; s'il s'afflige, elle pleure avec lui ; si le cœur de son époux est dans le trouble, elle le calme par sa douceur ; si elle voit son esprit s'obscurcir de nuages, elle les dissipe d'un seul regard.

Enfin le mariage est un sacrement ; c'est à la face des autels, c'est aux pieds du Très-Haut, c'est en présence des anges protecteurs de la foi des traités, de la pudeur et de l'innocence, que deux époux s'unissent par le plus solennel comme le plus redoutable de tous les serments. « Je jure, » dit l'époux, « de lui être fidèle ! O Dieu ! plutôt que de trahir ma foi, que je voie dessécher cette main que je place aujourd'hui dans la sienne en signe d'une chaste et constante amitié ! — Je jure de lui être fidèle, » dit l'épouse à son tour. « O Dieu ! si mon cœur devait jamais oublier sa promesse, qu'il se flétrisse plus promptement encore que la couronne nuptiale dont on vient de parer mon front ! »

M. BORDERIE, ÉVÊQUE DE VERSAILLES.

Discours de mariage.



RÈGLE DE CONDUITE POUR LES FEMMES
CHRÉTIENNES.

SAINTE Paul lui-même trace aux épouses chrétiennes leur devoir à l'égard du zèle qu'elles doivent avoir pour le salut de leurs maris : « Que savez-vous, » leur dit-il, « si vous ne sanctifierez pas votre mari ? » Sans doute, et moi aussi je me range à l'opinion de cet illustre apôtre. Je sais combien la femme est capable d'aider l'homme dans tout ce qui a rapport au salut ; mais je ne puis m'empêcher de le dire aux épouses chrétiennes : ce n'est pas en se parant d'ornements mondains, en menant une vie molle et voluptueuse, en se livrant au luxe et à la prodigalité, qu'elles

peuvent concourir à sanctifier celui auquel elles sont unies ; c'est en s'élevant au-dessus de toutes ces vanités, c'est en faisant voir en elles une vie tout apostolique, une honnêteté de mœurs et une modestie parfaite, un noble mépris des richesses, une patience et une douceur à toute épreuve ; c'est quand elles pourront se rendre à elles-mêmes ce témoignage que Paul se rendait jadis : « Nous sommes contents d'avoir la nourriture et le vêtement ; » c'est quand elles regarderont comme la moindre chose la crainte de la mort du corps, et qu'elles n'auront aucun attachement à la vie présente ; c'est enfin quand toute la gloire de ce monde ne sera pas plus précieuse à leurs yeux que la fleur de l'herbe, suivant l'expression d'un prophète.

Ce n'est donc pas celle qui se conduit en femme avec l'homme qui le sanctifiera, mais celle qui lui apprendra à vivre selon l'Évangile, en y conformant elle-même toute sa conduite et toutes ses démarches. Pour rappeler à ses devoirs celui auquel elle est unie, il faut que l'épouse montre elle-même une grande sagesse, une grande patience ; qu'elle sache supporter sans se plaindre toutes les peines attachées à l'état du mariage, et qu'elle n'ait

d'autre pensée que de procurer la conversion et le salut de son mari.

SAINT JEAN-CHRYSOSTOME. *De la Virginité.*





**INFLUENCE DES FEMMES SUR LES MŒURS ET LE
BONHEUR DOMESTIQUE.**

LES femmes n'ont-elles pas des devoirs à remplir, mais des devoirs qui sont les fondements de toute la vie humaine? Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui par conséquent décident de tout ce qui touche de plus près à tout le genre humain? Par là elles ont la principale part aux bonnes ou mauvaises mœurs de presque tout le monde. Une femme judicieuse, appliquée et pleine

de religion, est l'âme de toute une grande maison; elle y met l'ordre pour les biens temporels et pour le salut. Les hommes même, qui ont toute l'autorité en public, ne pourront par leurs délibérations établir aucun bien effectif, si les femmes ne leur aident à l'exécuter.

Le monde n'est point un fantôme, c'est l'assemblage de toutes les familles; et qui est-ce qui peut les policer avec un soin plus exact que les femmes qui, outre leur autorité naturelle et leur assiduité dans leur maison, ont encore l'avantage d'être nées soigneuses, attentives au détail, industrieuses, insinuanes et persuasives? Mais les hommes peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur de vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume? mais les enfants, qui feront dans la suite tout le genre humain, que deviendront-ils, si la mère les gâte dès leurs premières années?

Voilà donc les occupations des femmes, qui ne sont guère moins importantes au public que celles des hommes, puisqu'elles ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfants à bien élever. Ajoutez que la vertu n'est pas moins pour les femmes que pour les hommes; sans parler du

bien ou du mal qu'elles peuvent faire au public, elles sont la moitié du genre humain racheté du sang de Jésus-Christ et destiné à la vie éternelle.

M. BORDERIE.





INSTRUCTION DES FEMMES SUR

LEURS DEVOIRS.

VENONS au détail des choses dont une femme doit être instruite : quels sont ses emplois? Elle est chargée de l'éducation de ses enfants, de la conduite des domestiques, du détail de la dépense des maisons, de faire tout avec économie et honorablement...

La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions; la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. Il faut donc borner l'instruction des femmes aux choses que nous venons de dire : mais une femme curieuse trouvera

que c'est donner des bornes bien étroites à sa curiosité; elle se trompe: c'est qu'elle ne connaît pas l'importance et l'étendue des choses dont je lui propose de s'instruire.

Quel discernement lui faut-il pour connaître le naturel et le génie de chacun de ses enfants, pour trouver la manière de se conduire avec eux la plus propice à découvrir leur humeur, leur pente, leur talent; à prévenir les passions naissantes, à leur persuader les bonnes maximes, et à guérir leurs erreurs! Quelle prudence doit-elle avoir pour acquérir et conserver sur eux l'autorité, sans perdre l'amitié et la confiance? Mais n'a-t-elle pas besoin d'observer et de connaître à fond les gens qu'elle met auprès d'eux?... Peut-on douter que les femmes ne soient chargées de tous ces soins puisqu'ils tombent naturellement sur elles pendant la vie même de leurs maris occupés au dehors?... Ils les regardent encore de plus près si elles deviennent veuves. Enfin, saint Paul attache tellement, en général, leur salut à l'éducation de leurs enfants, qu'il assure que c'est par eux qu'elles se sauvent.

FÉNELON. *Instruction des femmes sur leurs devoirs.*



PARURE DE LA FEMME MARIÉE.

FAITES en sorte, en gouvernant votre famille, d'en paraître plutôt la mère que la maîtresse; commandez le respect plutôt par votre bonté que par votre sévérité: on obéit toujours avec plus de zèle et de fidélité quand l'amour, et non pas la crainte, est l'origine de l'obéissance.

C'est surtout dans le mariage que doit s'observer la règle de l'Apôtre: Maintenez à votre époux son autorité; que tous apprennent de vous à l'honorer.

L'estime que l'on aura pour lui rejallira sur vous...



L. de Rainat del.

Van der P.

En parlant des ornements qui conviennent à une femme mariée, l'Apôtre dit : « Ce n'est pas une élégante coiffure, une ceinture d'or, de magnifiques habits, qui font paraître la femme riche aux yeux de Dieu : c'est un époux qui vit dans l'incorruptibilité d'un esprit doux et modeste. Tel était l'ornement de ces saintes femmes, confiantes dans le Seigneur, soumises à leur mari comme Sara à Abraham. » Et après leur avoir commandé en ces termes de fuir le luxe, l'Apôtre ajoute : « Que les femmes soient parées de pudeur, de sobriété, et non d'or ou de pierres précieuses; qu'elles donnent par leurs bonnes œuvres des preuves de leurs vertus. »

SAINT JÉRÔME.





L'ÉPOUSE DU CHRÉTIEN.

L'ÉPOUSE du chrétien n'est pas une simple mortelle; c'est un être mystérieux, angélique; c'est la chair de la chair, le sang du sang de son époux. L'homme, en s'unissant à elle, ne fait que reprendre une partie de sa substance; son âme ainsi que son corps sont incomplets sans la femme: il a la force, elle a la beauté; il combat l'ennemi et laboure le champ de la patrie, mais il n'entend rien aux détails domestiques. Il a des chagrins, et la compagne de ses nuits est là pour les adoucir; ses jours sont mauvais et troublés, mais il trouve des bras chastes dans sa couche, et il oublie tous

ses maux. Sans la femme, il serait rude, grossier, solitaire. La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées; enfin, l'époux chrétien et son épouse vivent, renaissent et meurent ensemble; ensemble ils élèvent les fruits de leur union; en poussière ils retournent ensemble, et se retrouvent ensemble par-delà les limites du tombeau.

CHATEAUBRIAND. *Génie du christianisme.*



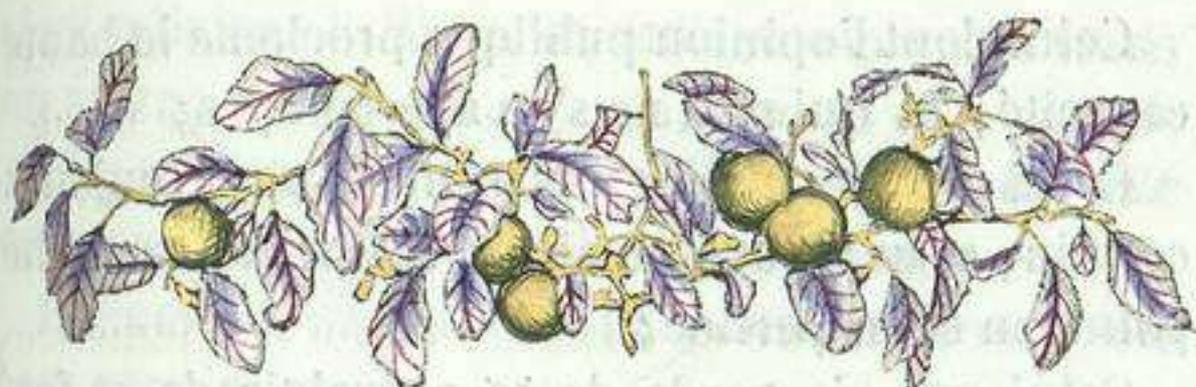


PORTRAIT DE LA FEMME FORTE.

DE cœur de son époux se repose sur elle avec confiance ; et il vivra toujours dans l'abondance dans sa maison. Elle lui rendra le bien, et non le mal, pendant tous les jours de sa vie. De quelque manière qu'il en use avec elle, elle ne néglige aucun de ses devoirs envers lui ; et s'il manque à régler et à soutenir sa famille, solidaire avec lui dans cette fonction, elle y suppléera courageusement, couvrira respectueusement les fautes de son mari, et réparera le mal par le bien. Au lieu de s'amuser, comme les autres femmes, à des choses frivoles, elle prendra d'abord du lin et de la laine ; ce sera

par un conseil plein de sagesse qu'elle s'appliquera ainsi à travailler de ses propres mains... Elle attirera de tous côtés des biens dans sa maison. Bien loin de s'endormir dans la mollesse, elle se lèvera devant le jour. Ne vous la représentez point comme une femme vaine et délicate; la voilà qui ceint déjà ses reins pour agir avec plus de liberté et de force, et qui endure ses bras au travail. Elle goûte et elle a compris combien cette vie agissante est bonne. Aussi veille-t-elle sur toutes choses, et ne laisse-t-elle jamais éteindre sa lumière chez elle pendant la nuit, afin de voir tout ce qui se passe. Si ses doigts ne méprisent point le fuseau, sa main n'est pas moins prompte pour les travaux qui semblent les plus rudes. Ne croyez pourtant pas qu'elle se donne tant de soin par un sentiment d'avarice. Ses bras, qui sont infatigables au travail, s'étendent souvent chaque jour en faveur des pauvres, qu'elle soulage dans leurs misères. Elle ne craint point pour sa famille la rigueur de l'hiver; elle a pourvu aux besoins de toutes les saisons... La force de son corps exercée au travail, et sa beauté toute naturelle, sont ses ornements, sans qu'elle ait besoin d'en emprunter par un vain artifice. Aussi verra-t-elle la mort sans en être étonnée; toujours pré-

parée à la recevoir, elle s'y résoudra avec un cœur soumis à la Providence et avec un visage riant... Accoutumée à se taire et à retrancher les discours inutiles, elle n'ouvre sa bouche qu'à la sagesse, que pour instruire et édifier; une loi de clémence, de discrétion et de charité pour le prochain, conduit sa langue et règle toutes ses paroles. Elle observe tout ce qui se fait chez elle : elle veille sur la conduite de ses domestiques; elle étudie leurs inclinations et leurs habitudes; elle suit, pour les bien reconnaître, jusqu'aux traces de leurs pieds. Ennemie de la mollesse et de l'oisiveté, elle gagne sa vie par son travail, dans sa propre maison, et au milieu de ses biens mêmes. Les enfants qu'elle élève, charmés de sa sagesse, admirent le bonheur qui en est le fruit. Ils se lèvent, ils s'écrient publiquement : Qu'elle est heureuse! qu'elle est digne de l'être! Et son époux, joignant ses louanges aux leurs, lui dit : Beaucoup de femmes ont enrichi leur famille; mais vous les avez toutes surpassées par vos vertus et par votre conduite. Les grâces sont trompeuses : la beauté n'est qu'un éclat vain et fragile; mais la sagesse d'une femme pleine de la crainte de Dieu mérite une louange immortelle. FÉNELON. *Fragment.*



L'HOMME JUSTE ET LA FEMME FORTE.

QU'EST-CE que l'homme juste, l'époux vertueux? J'ouvre les livres saints, et j'y vois en caractères ineffaçables : L'homme juste, l'époux vertueux, est celui qui possède son âme dans la patience au milieu des tempêtes, au fort de la tourmente ;

Celui qui ne se décourage point dans les revers, et qui ne s'enorgueillit pas dans la prospérité ;

Celui qui ne se laisse point dominer par ses passions, et qui sait être maître de lui-même ;

Celui qui est le protecteur, le soutien, l'ami de sa femme, et non pas son tyran ;

Celui dont l'opinion publique proclame la haute capacité, et qui seul ne s'en aperçoit pas ;

Celui dont les promesses sont un gage toujours certain, et qui, sous un air de sincérité, ne cache point un cœur perfide ;

Celui qui n'a garde de se prévaloir de sa fortune, et qui préfère à tout la qualité d'homme de bien.

Qu'est-ce que la femme forte offerte continuellement à l'admiration des siècles ? l'Écriture va vous le dire :

La femme forte regardera la beauté comme un agrément frivole et trompeur ; la crainte de Dieu lui semblera seule mériter des éloges.

Elle sera la joie de son époux, et lui fera passer dans la paix toutes les années de son exil sur la terre.

Ses enfants apprendront d'elle que la modestie, la frugalité, l'économie, conduites par la raison, sont la principale partie de la richesse. Nourris dans une maison bien réglée, ils sauront mépriser la vanité qu'ils n'auront point vue chez leur mère.

Sa piété sera douce, exacte, éclairée : elle ne s'imaginera pas que l'accomplissement des exer-

cices religieux la dispense de l'accomplissement de ses autres devoirs.

Elle sera revêtue de force et de prudence; elle ne mangera point son pain dans l'oisiveté.

Elle ouvrira sa main à l'indigent; elle étendra ses bras vers le pauvre.

L'ABBÉ LABOUDERIE. *Discours prononcé au mariage de M. le comte E. Anglès.*





LA FEMME VERTUEUSE.

CELUI qui a trouvé une bonne femme, disent les Proverbes, a trouvé un grand bien, et il a reçu du Seigneur une source de joie. En effet, que peut-il y'avoir de plus précieux pour un homme que de pouvoir placer dans sa compagne sa confiance, la tranquillité de sa maison, la prospérité de sa fortune, la bonne éducation de ses enfants? Quel bonheur de trouver en elle son conseil et sa consolation! Avec une telle femme, il parcourt la vie dans une route large et fleurie; ses pas ne sont point incertains, ni troublés par des désirs vagues ou insatiables. Il arrive au but sans fatigue;

et si le sort lui réserve des maux, avec l'amour et les vertus de sa compagne, il peut toujours les supporter.

MADAME F. DE MONTGELLAZ. *De l'Influence des femmes sur les mœurs.*





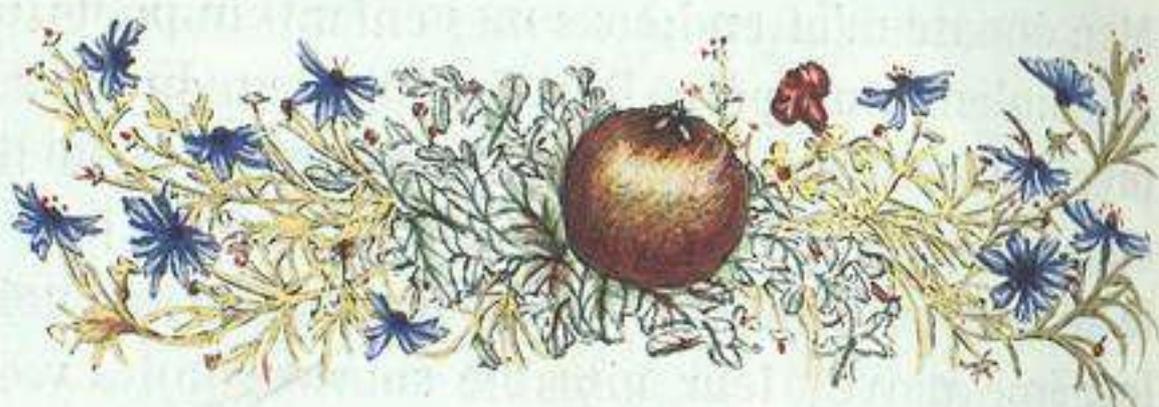
CONSOLATIONS DE LA VIE DOMESTIQUE.

Ces sentiments! ô douceurs de la vie domestique! charmes délicieux que ne connurent jamais ni la grandeur ni l'opulence, c'est vous qui soutenez l'homme dans ses travaux, vous qui le dédommages de toutes ses peines, vous qui rendez content le bon laboureur dans le temps même qu'il est courbé sous le poids du jour et de la chaleur. Que ne sommes-nous quelquefois les confidents de ses pensées! Que n'avons-nous pu l'entendre lorsque, dans le silence de la campagne, il conversait avec lui-même! Le jour baisse, disait-il en traçant ses pénibles sillons, et le temps du repos approche.

Mon épouse m'attend; tous mes enfants inquiets lui demandent leur père. Déjà l'espoir de mon retour prochain a suspendu leurs amusements; déjà ils ont quitté la chaumière, et se disputent à qui aura le bonheur de m'embrasser le premier. Je vois leur joie naïve, leur aimable sourire; je les vois tendre leurs petits bras. Comme ils sont bons! comme ils m'aiment! Ah! sans doute, ils seront un jour la consolation de mes vieux ans. Ils sont pauvres; mais je leur laisserai le travail et la vertu, un corps robuste, une âme saine. O mes enfants! mes bons amis! je vais vous rassurer, vous presser sur mon sein, et essuyer mes sueurs de vos mains innocentes. Je vais bégayer avec vous le saint nom de Dieu, vous apprendre à l'aimer, et à bénir tous ensemble le Père universel qui verse sur nos champs la fécondité et l'abondance. Pourrais-je donc me plaindre? ma vie est obscure, mais utile; laborieuse, mais paisible; j'ai de la peine, et non des remords. Est-il donc sur la terre un trésor plus précieux que mes enfants, ma bonne épouse, et ma conscience?

M. DE BOULOGNE, évêque de Troyes.

Discours pour la fête des bonnes gens.



LES PREMIERS ÉPOUX.

COMPAGNE de l'homme et son égale, vivant par lui, pour lui, et associée à son bonheur, à ses plaisirs, à la puissance qu'il exerçait sur ce vaste univers, tel était le sort de la première femme; telle fut la place que le Créateur lui assigna près de son époux; tels furent les rapports nombreux et touchants qui s'établirent entre les deux sexes. Ces rapports ne firent qu'un être de deux êtres; ne permirent deux pensées que pour avoir une seule volonté, ou quelquefois deux volontés pour en faire tour à tour entre eux un sacrifice, un échange mutuel, d'où naissait ce bonheur

inexprimable que les hommes ne peuvent peindre, parce que Dieu seul a pu le concevoir. En effet, cette douce intimité, cette tendre union des âmes, ne pouvait exister sans une balance égale de droits et de puissances. Ainsi que dans les ressorts immenses de l'univers tout est en harmonie, tout se correspond, tout s'entend, tout s'unit, sans qu'aucune des parties paraisse commander aux autres. de même, ces deux premiers êtres, pour quitant de merveilles semblaient créées, vivaient, aimaient, jouissaient des biens les plus doux, adoraient ensemble le Créateur.

LE COMTE DE SÉGUR. *Les Femmes.*





JOIES DE LA FAMILLE.

LE bonheur domestique vaut mille fois plus que celui qu'on va demander au monde. Comme il est pur, comme il est vrai, comme il est durable! comme elles sont vives, répétées et sans cesse renaissantes, les joies d'une mère, d'un père de famille! Ces enfants qui se succèdent, croissent et prospèrent, éloignent la monotonie, multiplient les soins, les affections, les espérances. Sans regret on voit sa jeunesse s'écouler, parce qu'on la voit recommencer dans ses enfants dont on dirige les pas, dont on prépare et soutient l'essor; avec eux nous croyons retrouver nos pre-

mières jouissances, nos premiers succès; et lorsque l'âge nous a rendu la faiblesse et les goûts de l'enfance, de nouveaux êtres viennent encore, en commençant la vie, se jouer avec le vieillard qui s'éteint. Bonté du ciel qui affaiblit l'intelligence de l'homme pour lui cacher la tombe, au bord de laquelle il vient d'arriver.

MADAME F. DE MONTGELLAZ. *De l'Influence des femmes sur les mœurs.*





BONHEUR DOMESTIQUE.

LA vieillesse, s'il est permis de le dire, n'arrive jamais pour des époux fidèles et vertueux. Au milieu des infirmités de cet âge, le fardeau d'une vie languissante est adouci par les souvenirs les plus touchants et par les soins nécessaires de la jeune famille, dans laquelle ils se voient renaître, et qui semble les arrêter sur les bords du tombeau.

LE COMTE DE PORTALIS.

LE BAPTÊME.



MESSE

**POUR DEMANDER A DIEU UNE HEUREUSE
DÉLIVRANCE.**

ORATIO.

Deus, qui, ad multiplicandos adoptionis filios fecunditatis benedictionem conubio largiri voluisti; exaudi preces nostras pro famula tua N., et concede, ut quod in ea spiritu vitæ animasti, spiritu gratiæ regenerare digneris.

PRIÈRE.

O Dieu, qui, pour multiplier les fils de l'adoption, avez voulu accorder au mariage la bénédiction de la fécondité; entendez les prières que nous vous adressons pour votre servante N., et daignez régénérer par l'esprit de grâce ce



que vous avez animé en elle du souffle de la vie.

SECRÈTE.

Écoutez, nous vous en prions, Seigneur, les vœux de vos fidèles pour votre servante N., qui a conçu; et faites que ce qui dans l'enfantement est le châtiement du premier péché devienne pour elle l'expiation de ses propres fautes; par, etc.



SECRETA.

Suscipe, quæsumus, Domine, tuorum vota fidelium, pro famula tua N., prægnante; et præsta, ut quod in partu supplicium est veteris peccati, fiat ei propriæ iniquitatis remedium; per Dominum, etc.

POSTCOMMUNIO.

Deus, qui ad salutem humani generis homo nasci, illæsa matris integritate voluisti, concede propitius ut famula tua N. partu felici prolem edat tibi fideliter servituram, qui vivis et regnas, etc.



POSTCOMMUNION.

O Dieu, qui, pour le salut du genre humain, avez voulu naître homme d'une mère sans tache, soyez-nous favorable, afin que votre servante N., par un heureux accouchement, mette au monde un enfant qui vous serve avec fidélité, vous qui vivez et réglez, etc.





CÉRÉMONIES

PRIÈRES DU BAPTÊME.

Le prêtre s'avance vers la porte de l'église, et, se tenant debout devant l'enfant que l'on présente, il interroge le parrain et la marraine de la manière suivante :

D. Quel enfant présentez-vous à l'Église?

R. Un garçon (ou une fille).

D. Est-(il) de cette paroisse?

Si l'on répond affirmativement, le prêtre continue la cérémonie. Dans le cas contraire, à moins d'une nécessité urgente ou d'autorisation spéciale, il renvoie l'enfant devant le prêtre compétent.

D. Que demande-t(il) à l'Église de Dieu?

R. Le sacrement de baptême.

D. N'a-t-on point ondoyé cet enfant?

R. Non.

D. Qui est le parrain?

R. C'est moi.

D. Qui est la marraine?

R. C'est moi.

D. Voulez-vous vivre et mourir dans la foi de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine?

R. Oui, moyennant la grâce de Dieu.



D. Quel nom donnez-vous à cet enfant?

R. N.

Le prêtre souffle trois fois doucement sur la tête de l'enfant , en disant :

Recede, immunde spiritus , ab hâc imagine Dei , et da locum Spiritui Sancto Paracleto.

Éloigne-toi , esprit immonde de cette image de Dieu , et fais place au Saint-Esprit.

Il fait avec le pouce droit le signe de la croix sur le front de l'enfant , l'appelant par son nom , en disant :

Signum sanctæ crucis † Salvatoris Domini nostri Jesu Christi fronti tuo impono.

Je fais sur ton front † le signe de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ , notre Sauveur.

Le prêtre fait avec le pouce de la main droite le signe de la croix sur la poitrine de l'enfant , en disant :

Je fais sur ta poitrine le signe de la croix de notre † Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Signum sanctæ crucis Salvatoris Domini nostri † Jesu Christi pectori tuo impono, in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti.

Puis , se découvrant et étendant la main droite sur la tête de l'enfant , il dit :

PRIONS.

Nous vous le demandons, Seigneur, écoutez favorable-

OREMUS.

Preces nostras, quæsumus, Domine, clementer exaudi, et

(hunc electum N.)
 crucis dominicæ, cu-
 jus impressione (e-
 um) signamus † di-
 vinâ virtute custodi,
 ut ad fontes aqua-
 rum viventium ce-
 lestemque regene-
 rationem, secundum
 propositum tuum et
 gratiam, valeat per-
 venire. Per Chris-
 tum Dominum Nos-
 trum.

R/. Amen.

OREMUS.

Omnipotens sem-

ment nos prières, et
 protégez cet (élu N.)
 par la vertu divine
 de la croix du Sei-
 gneur que nous im-
 primons † sur son
 front, afin de le faire
 parvenir aux sources
 des eaux vivantes et
 à la régénération cé-
 leste, par votre grâce
 et conformément à
 vos desseins. Par
 Jésus - Christ Notre
 Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.

PRIONS.

Dieu tout - puis-

sant, éternel, père de notre Seigneur Jésus-Christ, jetez un regard favorable sur (votre serviteur) que voici, et que vous daignez appeler au don de la foi; ouvrez-lui, Seigneur, la porte de votre miséricorde; brisez les lacs dont Satan l'a entouré, afin que (purifié) à la fontaine sacrée et dans le sang de l'agneau (il soit exempt) des souillures de toutes les passions; (qu'il) piterne Deus, Pater Domini nostri Jesu Christi, respice propitius super (hunc famulum tuum, quem) ad fidei donum vocare dignaris; aperi, Domine, illi januam misericordiæ tuæ; disrumpe laqueos Satanæ, quibus est (alligatus); ut fonte sacro (dealbatus) in sanguine agni, omnium postea cupiditatum careat inquinamentis tibi que in Ecclesiâ tuâ cum exulta-

tionne serviat; et de virtute in virtutem persequatur ad bravium supernæ vocationis tuæ, in eodem Christo Jesu Domino nostro; qui tecum vivit et regnat Deus.

R/. Amen.

OREMUS.

Deus, qui humani generis ita es conditor, ut sis etiam reformator, propitiare

vous serve avec transport dans votre Église; et que, de vertu en vertu, il arrive au but de votre vocation suprême, par le même Jésus-Christ, notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous.

R/. Ainsi soit-il.

PRIONS.

O Dieu, qui êtes à la fois le créateur et le réformateur du genre humain, soyez

propice aux peuples de votre adoption, et assignez au nouveau testament le nouveau rejeton en Jésus-Christ; afin que les fils de la promesse se réjouissent d'avoir reçu par votre grâce ce qu'ils n'avaient point naturellement, par Jésus-Christ notre Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.

populis adoptivis, novoque testamento novam in Christo sobolem ascribe; ut filii promissionis, quod non potuerunt assequi per naturam gaudeant se recepisse per gratiam; per Christum Dominum nostrum.

R/. Amen.



Le prêtre bénit le sel, s'il n'a point de sel bénit d'avance.

BÉNÉDICTION DU SEL.

ÿ. Adjutorium †
nostrum in nomine
Domini,

R/. Qui fecit cœlum
et terram.

ÿ. Notre secours
† est dans le nom
du Seigneur,

R/. Qui a fait le
ciel et la terre.

Le prêtre, la tête couverte, et la main droite étendue sur le sel :

Exorcizo te, sal,
creatura Dei, in no-
mine Pa†tris omni-
potentis, et filii ejus
Domini nostri Jesu
Chris†ti, et proce-

Je t'exorcise, sel,
au nom de Dieu le
Pè†re tout-puissant,
et dans la charité de
notre Seigneur Jé-
sus-Christ, † et du

Saint – Esprit , qui procède de l'un et de l'autre ; je t'exorcise par le Dieu vivant , par le vrai Dieu, par le Dieu saint, par le Dieu qui t'a créé pour l'utilité du genre humain et a voulu que tu fusses consacré par notre ministère pour initier les peuples dans sa foi.

dent ab utroque Spiritus † Sancti; exorcizo te per Deum † vivum, per Deum † verum, per Deum † sanctum, per eum qui te ad usum generis humani creavit, propter initiandos in suâ fide populos, per nostrum ministerium consecrari voluit.

Le prêtre se découvre la tête et continue en ces termes :

Nous vous prions en
outre, Seigneur, no-

Rogamus ergo te,
Domine Deus nos-

ter, ut hoc sal, creaturam tuam, sanctificando † sanctifices, benedicendo † benedicas; et efficias ut virtute tuâ omnibus accipientibus prosit ad salutem, per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos, et seculum per ignem.

R/. Amen.

tre Dieu, de nous sanctifier en sanctifiant ce sel, votre production, et de nous bénir en le bé-nissant; et faites par votre vertu qu'il serve au salut de tous ceux qui le reçoivent, par celui qui viendra juger les vivants et les morts, et le siècle par le feu.

R/. Ainsi soit-il.



Le prêtre arrose le sel d'eau bénite en forme de croix, prend le sel béni avec le pouce droit et l'index, et il en met un peu dans la bouche de l'enfant en disant :

N., reçois le sel de la sagesse, pour que le Seigneur te soit favorable dans la vie éternelle. †

R/. Ainsi soit-il.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous,

R/. Et avec votre esprit.

N., accipe sal sapientiae, ut sit tibi propitius Dominus in vitam æternam. †

ÿ. Amen.

ÿ. Dominus vobiscum.

R/. Et cum spiritu tuo.

La tête découverte, et la main droite étendue sur la tête de l'enfant, le prêtre dit :

OREMUS.

Deus patrum nostrorum, qui hominem diaboli invidia lapsus eâ mirabili dispensatione instaurasti, ut, qui ex Adamo per culpam filius iræ nascitur, in Christo per gratiam filius adoptionis renascetur; auxiliare (famulo tuo) N., atque in tuo

PRIONS.

Dieu de nos pères, qui avez relevé l'homme tombé par la jalousie du démon par un ordre tellement admirable, que celui qui naît enfant de la colère par la faute d'Adam, renaît par votre grâce enfant d'adoption en Jésus-Christ; prêtez secours (à votre ser-

viteur) N., et remplissez de votre douce saveur et du goût de la céleste sagesse celui qui vient de goûter le sel sanctifié en votre nom. Conduisez-(le), Seigneur, au bain de la régénération et de la rénovation de l'Esprit-Saint, que vous versez abondamment sur (lui), par Jésus-Christ notre Sauveur, afin qu'en grandissant, conservant fidèlement le don de vo-

nomine sanctificatum sal gustantem, reple infusa tui saporis dulcedine, gustuque cœlestis sapientiæ. Perduc (eum), Domine, ad lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus Sancti, quem effundas in (ipsum) abundè, per Jesum Christum Salvatorem nostrum : ut, cum adoleverit, agnito et fideliter custodito tuæ gratiæ dono, permaneat in fide stabilis, spe

gaudens, caritate fervens, et cum electis tuis promissionum tuarum æterna præmia consequi mereatur; per Christum Dominum nostrum.



R/. Amen.

OREMUS.

Deus Abraham,
Deus Isaac et Deus

tre grâce, (il) demeure ferme dans la foi, (heureux) de son espérance, (plein) d'une charité fervente, et obtienne avec les élus de vos promesses les récompenses éternelles; par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.

PRIONS.

O Dieu d'Abraham,
ô Dieu d'Isaac,

ô Dieu de Jacob,
 ô Dieu qui avez
 fait merveilleuse-
 ment sortir les en-
 fants d'Israël de la
 terre d'Égypte et de
 la servitude de Pha-
 raon, à travers la
 mer Rouge et sous
 la protection d'un
 ange marchant dans
 une colonne de feu
 et de nuées; nous
 vous supplions hum-
 blement d'envoyer
 votre ange pour ac-
 compagner (votre
 serviteur) que voici;
 de daigner l'admet-

Jacob, qui filios Is-
 rael de terrâ Ægypti
 et de servitude Pha-
 raonis, per mare Ru-
 brum, angelo pro-
 tegente in columnâ
 ignis et nubis, mira-
 biliter eduxisti: te
 supplices exoramus
 ut (hunc famulum
 tuum) misso pariter
 qui (eum) comitetur
 angelo sancto tuo,
 ad Baptismi gratiam
 perducere digneris
 Satanæque (erep-
 tum) imperio, trans-
 ferre in regnum Fi-
 llii dilectionis tuæ;

qui tecum vivit et
regnat Deus.



R/. Amen.

tre à la grâce du
baptême; et, après
l'avoir (arraché) à la
puissance de Satan,
de le placer sous
l'empire du Fils de
votre tendresse, qui,
étant Dieu, règne
et vit avec vous.

R/. Ainsi soit-il.

*Le prêtre se couvre, et étendant la main
droite sur la tête de l'enfant, il dit :*

Exorcizo te, im-
munde spiritus, in
nomine Pa†tris, et
Fi†lii, et Spiritus†
Sancti, ut exeas et

Jet'exorcise, esprit
immonde, au nom du
Père †, du Fils †, et
du Saint-Esprit †;
sors, éloigne-toi de

(ce serviteur) de Dieu N.; celui qui te commande par ma voix est le roi de gloire immortel, qui t'a soumis et détruira ton empire, dont la puissance et la force commandaient aux esprits de ta légion, et les chassaient tout tremblants du corps des hommes. Rends hommage à ton vainqueur et triomphateur, Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur, qui a bien

recedas ab (hoc famulo) Dei N.; per me tibi imperat immortalis gloriæ rex, qui, ut imperium tuum destrueret, fortior te supervenit; qui etiam in potestate et virtute imperabat legionis tuæ spiritibus, et trementes de hominibus exhibant. Da gloriam victori ac triumphatori tuo eidem Christo Jesu, Deo ac Domino nostro, qui (hunc famulum suum) ad fontem baptismatis gra-

tiamque regeneratio-
nis, vocare vocatione
suâ sanctâ dignatur.
Et hoc signum sanc-
tæ crucis, †



voulu appeler par
sa sainte vocation
(son serviteur) à
la source du bap-
tême et à la grâce
de la régénération,
et n'aie jamais l'au-
dace de violer, mau-
dit, ce signe de la
croix sainte, †

*Le prêtre fait avec le pouce droit le signe
de la croix sur le front de l'enfant.*

quod nos fronti ejus
imponimus, tu, ma-
ledicte, nunquam
audeas violare.

R/. Amen.

que nous imprimons
sur son front.

R/. Ainsi soit-il.

Le prêtre dit ensuite, la tête découverte :

PRIONS.

Dieu éternel et souverainement juste, source de grâce et de vérité, qui avez donné la loi à Moïse sur le mont Sina, et avez ordonné par Jésus-Christ, médiateur d'un meilleur testament, que toutes les nations fussent baptisées au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit;

OREMUS.

Æterne ac justissime Deus, fons gratiæ et veritatis, qui Moysi legem in monte Sina dedisti, et per melioris testamenti mediatorem Jesum præcepisti, ut omnes gentes in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti baptizarentur; (hunc famulum tuum) præveni in benedictionibus dulcedinis;

lavacro aquæ in verbo vitæ munda (eum) et sanctifica; ut per gratiam tuam (justificatus) hæres fiat secundum spem vitæ æternæ; per eundem Christum Dominum nostrum.



R/ Amen.

répandez vos bénédictions sur cet enfant (votre serviteur); purifiez et sanctifiez-le par le bain de l'eau dans le verbe de vie; afin que, justifié par votre grâce, il puisse espérer l'héritage de la vie éternelle; par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.



Le prêtre, la tête couverte, met sa main droite sur la tête de l'enfant, le parrain et la marraine tenant la main droite étendue, mais sans toucher l'enfant, et dit :

Ne te dissimule pas, Satan, que tu es menacé de peines, menacé du jugement du grand jour qui viendra, ardent comme une fournaise, et te condamnera, toi et tes anges, à des tortures éternelles. Rends donc hommage au Père Tout-Puissant, Dieu vi-

Nec te lateat, Satana, imminere tibi pœnas, imminere tibi judicium magnæ diei quæ veniet succensa quasi caminus, in quâ tibi et angelis tuis sempiternus palam denuntiabitur cruciatus. Pro tua igitur nequitia, damnate iterumque damnan-

de , da honorem summo Patri, Deo vivo et vero; da honorem Jesu-Christo, Filio ejus coæterno, et Spiritui Sancto Paracletto , in potestate et virtute Christi ejusdem, qui te toties increpavit et profligavit, præcipio tibi, inferne spiritus, ut discedas ab (hoc famulo) Dei. (Hunc) enim hodiè ipse Deus et Salvator noster tuæ jugo servitutis eximere, sibi que vindicare digna-

vant et véritable , toi qui es et seras damné pour ta méchanceté; rends hommage à Jésus-Christ son Fils coéternel, et à l'Esprit Saint; par le pouvoir et la vertu de ce Christ, qui tant de fois t'a gourmandé et mis en fuite, je t'ordonne, esprit infernal, de t'éloigner de (ce serviteur) de Dieu. Car Dieu même, notre Sauveur, a daigné (le) soustraire aujour-

d'hui à ta domination, et se l'attacher pour en faire le temple du Dieu vivant par l'eau de régénération ; au nom du même Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui viendra juger les vivants et les morts, et le siècle par le feu.

R/. Ainsi soit-il.

Le prêtre prend de sa salive avec le pouce, et en touche les oreilles de l'enfant, en disant :

Ephpheta, † c'est-

tur, ut fiat templum Dei vivi per aquam regenerationis, in nomine ejusdem Domini Jesu-Christi; qui venturus est judicare vivos et mortuos, et seculum per ignem.



R/ Amen.

Ephpheta, † quod

est, † adaperire ; | à-dire, ouvre-toi ;

Il touche les narines, en disant :

In odorem † sua-		En odeur † de
vitatis.		suavité.

Et il ajoute :

Tu autem, fuge,		Quant à toi, fuis,
Satana : † ecce ap-		Satan ; † voici ve-
propinquat Deus ma-		nir le Dieu grand et
gnus et potens, Deus		puissant, le Dieu
à forti prædam aufe-		qui enlève leur proie
rens.		aux forts.

*Le prêtre prend l'enfant par ses langes
et l'introduit dans l'église, en disant :*

N., ingredere in		N., entrez dans
templum Domini,		le temple du Sei-
ut (renatus) in Chris-		gneur, afin qu'étant

né de nouveau en Jésus-Christ et devenu (son cohéritier) vous puissiez aller dans le royaume des cieux.

R/. Ainsi soit-il.

to Jesu, ipsiusque cohæres (factus), introire valeas in regnum cœlorum.

R/. Amen.

Le prêtre, la tête découverte, fait réciter au parrain et à la marraine, au nom de l'enfant, le Symbole des Apôtres et l'Oraison dominicale. Puis, confiant l'enfant à la sage-femme, pour lui ôter ses langes et lui découvrir la tête, la poitrine et les épaules, le parrain et la marraine, après avoir récité le Symbole des Apôtres et l'Oraison dominicale, prennent l'enfant ainsi disposé et le tiennent ensemble

sur les fonts, le parrain à droite, la marraine à gauche. Quand tout est prêt, le prêtre se couvre, et, appelant l'enfant par son nom, les parrain et marraine répondent pour lui.

D. N., Renoncez-vous à Satan?

R. J'y renonce.

D. Et à toutes ses pompes?

R. J'y renonce.

D. Et à toutes ses œuvres?

R. J'y renonce.

Le prêtre se découvre, et trace avec le saint-chrême une croix sur la poitrine et entre les épaules de l'enfant, en disant :

Ego te linio † oleo | Je t'oins de l'huile
salutis, in Christo | † du salut, en Jé-

sus - Christ , Notre † Seigneur , pour la vie éternelle.	Jesu, Domino † nos- tro , in vitam æter- nam.
--	---

R/. Ainsi soit-il.	R/. Amen.
--------------------	-----------

Le prêtre essuie avec un linge la poitrine de l'enfant. (Les linges qui ont servi à cet usage sont conservés dans le baptistère, puis brûlés et jetés dans les fonts.)

Le prêtre quitte son étole violette , en prend une blanche, et dit :

D. N. , croyez-vous en Dieu , le Père tout-puissant , créateur du ciel et de la terre ?

R. J'y crois.

D. Croyez-vous en Jésus-Christ , son Fils unique , Notre-Seigneur , qui est né et a souffert la mort pour nous ?

R. J'y crois.

D. Croyez-vous au Saint-Esprit, la sainte Église catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, et la vie éternelle après la mort?

R. J'y crois.

D. Que demandez-vous?

R. Le baptême.

D. Vous voulez être (baptisé)?

R. Je le veux.

Le prêtre prend de l'eau des fonts, et la verse sur la tête de l'enfant que le parrain et la marraine tiennent un peu penché, en disant :

N., ego te baptizo, | N., je te baptise,
in nomine Patris †, | au nom du Père †,

et du Fils †, et du Saint-Esprit.		et Filii †, et Spiri- tus † Sancti.
--------------------------------------	--	--

R/. Ainsi soit-il.

R/. Amen.

*Dans le cas où l'enfant aurait été on-
doyé, on supprime les paroles sacra-
mentelles du baptême; s'il y avait des
doutes sur la validité du baptême pré-
cédent, le prêtre dirait :*

N., si tu n'es pas (baptisé), je te, etc.		N., si non es (bap- tizatus), ego, etc.
--	--	--

*Le prêtre trace avec le saint-chrême
une croix sur le sommet de la tête de
l'enfant, en disant :*

PRIONS.

OREMUS.

Que le Dieu tout-
puissant, père deDeus omnipotens,
Pater Domini nostri

Jesu-Christi, qui te
regeneravit ex aquâ
et Spiritu Sancto,
tibi que remissionem
concessit illius in
quo (natus) eras pec-
cati, ipse te linit
Chrismate salutis †,
in eodem Christo Je-
su, Domino nostro,
in vitam æternam.

R/. Amen.

notre Seigneur Jé-
sus-Christ, qui t'a
(régénéré) par l'eau
et l'Esprit-Saint, et
t'a accordé la ré-
mission du péché
dans lequel tu étais
(né), veuille t'oin-
dre lui-même du
chrême du salut †,
en Jésus-Christ, no-
tre Seigneur, pour la
vie éternelle.

R/. Ainsi soit-il.

*Le prêtre essuie la tête de l'enfant, et
met dessus un linge blanc, en disant :*

N., accipe vestem | N., reçois le vête-
candidam, quam im- | ment blanc que tu

dois porter sans tache devant le tribunal de notre Seigneur Jésus-Christ, pour avoir la vie éternelle.

R/. Ainsi soit-il.

maculatam perferas ante tribunal Domini nostri Jesu Christi, ut habeas vitam æternam.

R/. Amen.

Il met un cierge dans la main du parrain, en disant :

N., reçois ce flambeau ardent, et garde-toi de rompre l'engagement de ton baptême, afin de pouvoir aller au-devant du divin époux, éclairé du flambeau de la charité, et (con-

N., accipe lampadem ardentem; et baptismi tui pactum inviolatum conserva: ut possis cum accensâ caritatis lucernâ obviam exire divino sponso, et ad cœlestis ejusdem

nuptias (introduc-
tus), inter electos
gaudere in secula
seculorum.

R/. Amen.

vié) à ses noces cé-
lestes, jouir de la
compagnie des élus
dans les siècles des
siècles.

R/. Ainsi soit-il.

*Pendant qu'on habille l'enfant, le prêtre
se lave les mains, puis, mettant son
étole au-dessus de l'enfant, il dit :*

ÿ. Dominus vobis-
cum,

R/. Et cum spiritu
tuo.

Initium sancti É-
vangilii secundum
Joannem. Cap. 1.

R/. Gloria tibi, Do-
mine.

ÿ. Que le Seigneur
soit avec vous,

R/. Et avec votre
esprit.

Commencement du
saint Évangile selon
saint Jean. Chap. 1.

R/. Gloire à vous,
Seigneur.

On lit l'Évangile :

Au commencement était, etc.	In principio erat, etc.
--------------------------------	----------------------------

Après l'Évangile, on dit :

R/. Grâces à Dieu. Que la bénédiction du Dieu tout-puis- sant, Père †, Fils, et Saint-Esprit, des- cende sur toi et y demeure à jamais.	R/. Deo gratias. Benedictio Dei om- nipotentis Patris † et Filii, et Spiritus Sancti, descendat su- per te, et maneat semper.
R/. Ainsi soit-il.	R/. Amen.

*Le prêtre donne ensuite son étole à bai-
ser, et avertit, s'il lui semble bon, le
parrain et la marraine :*

1° Qu'ils viennent de contracter une al-

liance spirituelle avec l'enfant et avec les père et mère de l'enfant ;

2^o *Qu'on doit donner à l'enfant une nourrice catholique ;*

3^o *Qu'il ne faut pas le mettre coucher dans un même lit , avec la nourrice ou autres personnes , avant l'âge de quinze mois accomplis ; qu'il faut le garder de tout accident jusqu'à ce qu'il soit en âge de s'en garder lui-même ;*

4^o *Qu'ils aient soin que l'enfant , pour lequel ils ont répondu à Dieu et à l'Église , soit , lorsqu'il sera en âge de raison , instruit en la foi catholique , apostolique et romaine ; qu'on lui apprenne le Symbole des apôtres , les Commandements de Dieu et de l'Église , l'Oraison dominicale et la Salutation angélique.*

5^o Qu'on lui fasse connaître les obligations auxquelles il s'est engagé par son baptême ;

6^o Que lorsqu'il sera en âge de discrétion on lui fasse recevoir le sacrement de confirmation.

Le parrain doit avoir au moins sept ans , et la marraine douze. Le prêtre peut admettre une marraine de sept ans , lorsqu'elle répond convenablement aux questions qu'il lui fait sur le catéchisme , et lorsque le parrain a au moins quatorze ans.

Ni le père ni la mère ne peuvent tenir leur enfant sur les fonts.

Le prêtre doit avertir avec soin les parents d'avoir, dans le choix d'un parrain ou d'une marraine, moins d'égard à la noblesse, à la puissance,

aux richesses , qu'à la pureté de la vie et à l'honnêteté des mœurs.

Ordinairement c'est aux parrains à nommer les garçons , et aux marraines à nommer les filles. Il faut éviter les noms profanes.

Après avoir donné son étole à baiser, le prêtre peut faire aux assistants une exhortation à peu près en ces termes :

EXHORTATION POUR LE BAPTÊME.

Il ne faut pas juger du prix et de l'excellence du baptême par les pratiques extérieures de l'administration de ce sacrement; elles sont simples et sans faste : ce n'est qu'un peu d'eau qui lave le corps; ce sont quelques paroles prononcées par le ministre des autels; mais une nouvelle

naissance dans la vie spirituelle, l'effusion du Saint-Esprit, l'application du mérite de la passion de Jésus-Christ, la grâce qui nous rend héritiers du royaume de Dieu : voilà les effets de ce sacrement.

L'enfant ne peut chercher lui-même un remède à son propre salut; l'Église y a pourvu en le faisant demander pour lui par le parrain et la marraine. Il est présenté par leurs mains, il parle par leur bouche; c'est par eux qu'il fait profession de foi et qu'il est mis au nombre des fidèles; ils doivent se souvenir de lui faire tenir la parole qu'ils donnent pour lui, en accomplissant eux-mêmes les promesses qu'ils ont faites lorsqu'ils ont été baptisés, et considérer qu'ils ont devant Jésus-Christ, leur juge, une double responsabilité.

ONDOIEMENT.

En cas d'urgence, l'enfant peut être baptisé en tout lieu, ou par toute personne, sans parrain ni marraine; il suffit de lui verser une fois sur la tête de l'eau pure, à défaut d'eau bénite, en disant :

Ego te baptizo,		Je te baptise, etc.
etc.		
R/. Amen.		R/. Ainsi soit-il.

Si un enfant, apporté à l'église, paraît en danger de mort, le prêtre demande aussitôt : Quel nom voulez-vous lui donner? et après la réponse de ceux qui présentent l'enfant, il lui verse de l'eau sur la tête en disant : Ego te, etc.

Si l'enfant paraît revenir à lui, le prêtre accomplit toutes les cérémonies du baptême, moins la formule ci-dessus. Dans le cas contraire, il commence à l'oraison : Deus omnipotens, Pater Domini, etc., jusqu'à l'évangile exclusivement.

Dans le cas où un enfant déjà ondoyé est présenté à l'Église, il s'introduit dans les cérémonies précédentes plusieurs modifications résultant de ce que le baptême est, non plus actuel, mais accompli. Le parrain et la marraine répondent ainsi à cette question du prêtre :

D. Que demande-t-(il) ?

R. Les cérémonies du baptême.

Soufflant sur la tête de l'enfant, au lieu de : Recede, immunde spiritus, il dit :

Expulso immundo spiritu ab hâc imagine Dei, jugiter illius habitator sit Spiritus Sanctus Paracletus.

Après avoir chassé l'esprit immonde de cette image de Dieu, que le Saint-Esprit l'habite éternellement

Le prêtre, sans faire le signe de la croix sur la poitrine de l'enfant, dit, la tête découverte :

Preces nostras, quæsumus, Domine, clementer exaudi; et (hunc famulum tuum) N. crucis Dominicæ, cujus im-

Nous vous le demandons, Seigneur, écoutez favorablement nos prières, et protégez votre (serviteur) N. par la

vertu constante de la croix du Seigneur, que nous imprimons sur son front; afin que, (appelé) à une nouvelle naissance par le baptême, et la grâce du sacrement opérant en (lui, il) grandisse également en Jésus-Christ, notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous.

R/. Ainsi soit-il.

pression (eum) signamus, perpetuâ virtute custodi; ut (qui) novam in filio tuo nativitatem per baptismum (consecutus) est operante suscepti sacramenti gratiâ, crescat in mensuram ætatis plenitudinis ejusdem Christi Domini nostri, qui tecum vivit et regnat Deus.

R/. Amen.



A l'oraison : Omnipotens sempiterna Deus, le prêtre fait les changemens suivans :

Omnipotens sempiterna Deus, pater Domini nostri Jesu Christi, respice, quæsumus, super (hunc famulum tuum quem) ad fidei donum per baptismi gratiam vocare dignatus es; non permittas (eum) amplius irretiri satanæ laqueis, quibus fuerat (alligatus), et con-

Dieu tout-puis-sant, éternel, père de notre Seigneur Jésus-Christ, jetez les yeux, nous vous en prions, sur votre (serviteur), que vous avez daigné appeler au don de la foi par la grâce du baptême; ne souffrez pas (qu'il) retombe dans les filets de Satan qui

l'enveloppaient, et | cede ut sacro fonte,
faites que purifié, | etc.
etc.

Le prêtre bénit le sel, et après avoir dit l'oraison : Deus patrum nostrorum jusqu'à gustuque cœlestis sapientiæ, il continue en ces termes :

Sauvez—(le), Seigneur, par le bain de la régénération et de la rénovation de l'Esprit saint, que vous avez abondamment répandu sur (lui), par Jésus—Christ, notre Sauveur ; afin que dans

Salva (eum), Domine, per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus sancti, quem effudisti in (ipsum) abunde per Jesum Christum Salvatorem nostrum ; ut postea dirigentibus

Evangelii documentis, et confortante gratiâ quæ est in Christo Jesu, permaneat in fide stabilis, spe gaudens, caritate fervens, et cum electis tuis promissionum tuarum æterna præmia consequi mereatur; per Christum Dominum nostrum.



la suite, (guidé) par les préceptes de l'Évangile, et (soutenu) par la grâce qui est en Jésus-Christ, (il) demeure ferme dans la foi, (heureux) de son espérance, (plein) d'une charité fervente, et obtienne avec les élus de vos promesses les récompenses éternelles; par Jésus-Christ, notre Seigneur.

PRIONS.

O Dieu d'Abraham, ô Dieu d'Isaac, ô Dieu de Jacob, qui avez fait merveilleusement sortir les enfants d'Israël de la terre d'Égypte et de la servitude de Pharaon, à travers la mer Rouge, et sous la protection d'un ange marchant dans une colonne de feu et de nuées; nous vous supplions de mettre sous la garde de votre saint ange,

OREMUS.

Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, qui filios Israel de terrâ Ægypti et de servitude Pharaonis, per mare Rubrum, angelo protectante in columnâ ignis et nubis, mirabiliter eduxisti: te supplices exoramus ut (hunc famulum tuum) N, (quem) de potestate tenebrarum eripere, et in regnum filii dilectionis tuæ

transfere dignatus
es, sub angeli sancti
tui custodiâ perdu-
cas ad immortalem
cœlestis regeneratio-
nis effectum, per
eundem Christum
Dominum nostrum.



R/. Amen.

(votre serviteur) N.,
que vous avez dai-
gné arracher à l'em-
pire des ténèbres et
faire passer sous la
puissance du fils de
votre tendresse, et
de lui faire éprouver
l'immortel effet de
la régénération cé-
leste, par le même
Jésus-Christ, notre
Seigneur.

R/. Ainsi soit-il.

*Le prêtre se couvre, et, étendant la main
sur la tête de l'enfant, il dit :*

Exorcizo te, im- | Je t'exorcise, es-

prit immonde, au nom † du Père, et du † Fils, et du Saint † Esprit, afin qu'ayant été chassé par la grâce du baptême de (ce serviteur) de Dieu, tu n'aies jamais l'audace d'y rentrer. Celui qui te commande par ma voix, etc.

munde spiritus, in nomine † Patris, et † Filii, et Spiritus † Sancti, ut, qui ab (hoc famulo) Dei N. per baptismi gratiam expulsus es, nunquam amplius in (eum) audeas introire; per me tibi imperat, etc.

Le prêtre termine l'exorcisme tel qu'il est indiqué plus haut, et commence l'oraison : Æterne ac justissime Deus, etc.; au lieu de : Hunc famulum tuum præveni in benedictionibus, etc., il dit :

Hunc (famulum tuum), lavacro aquæ in verbo vitæ (mundatum et sanctificatum) continuo gratiæ tuæ præsidio sic prote-ge, ut ad supernæ felicitatis hæredita-tem incorruptibi-lem pervenire me-reatur ; per Chris-tum Dominum nos-trum.

R/. Amen.

Protégez par le constant secours de votre grâce (votre serviteur purifié et sanctifié) par le bain de l'eau dans le ver-be de vie, de ma-nière à le rendre digne de l'incorruptible héritage de la félicité suprême ; par le même Jésus-Christ notre Sei-gneur.

R/. Ainsi soit-il.



Dans l'oraison : Nec te lateat , etc. , au lieu de : Ut discedas ab hoc famulo , etc. , le prêtre dit :

Je t'ordonne , esprit infernal , de ne plus tendre d'embûches à (ce serviteur) de Dieu pour te glisser dans son cœur.

Præcipio tibi , inferne spiritus , ut in (hunc famulum) Dei N. , nunquam postea , callidus insidiator , irrumpas.

Au lieu de : Tu autem , fuge , etc. , le prêtre dit :

Quant à toi , Satan , tremble devant celui qui est grand et puissant ; et ne tends plus d'embû-

Tu autem , Satana , contremisce magnum et potentem ; nec jam prædæ insidiari audeas ,

quam à te per gra- | ches à la proie que,
tiam suam, victor, | vainqueur, il t'a ra-
abstulit. | vie par sa grâce.







MESSE

POUR LE

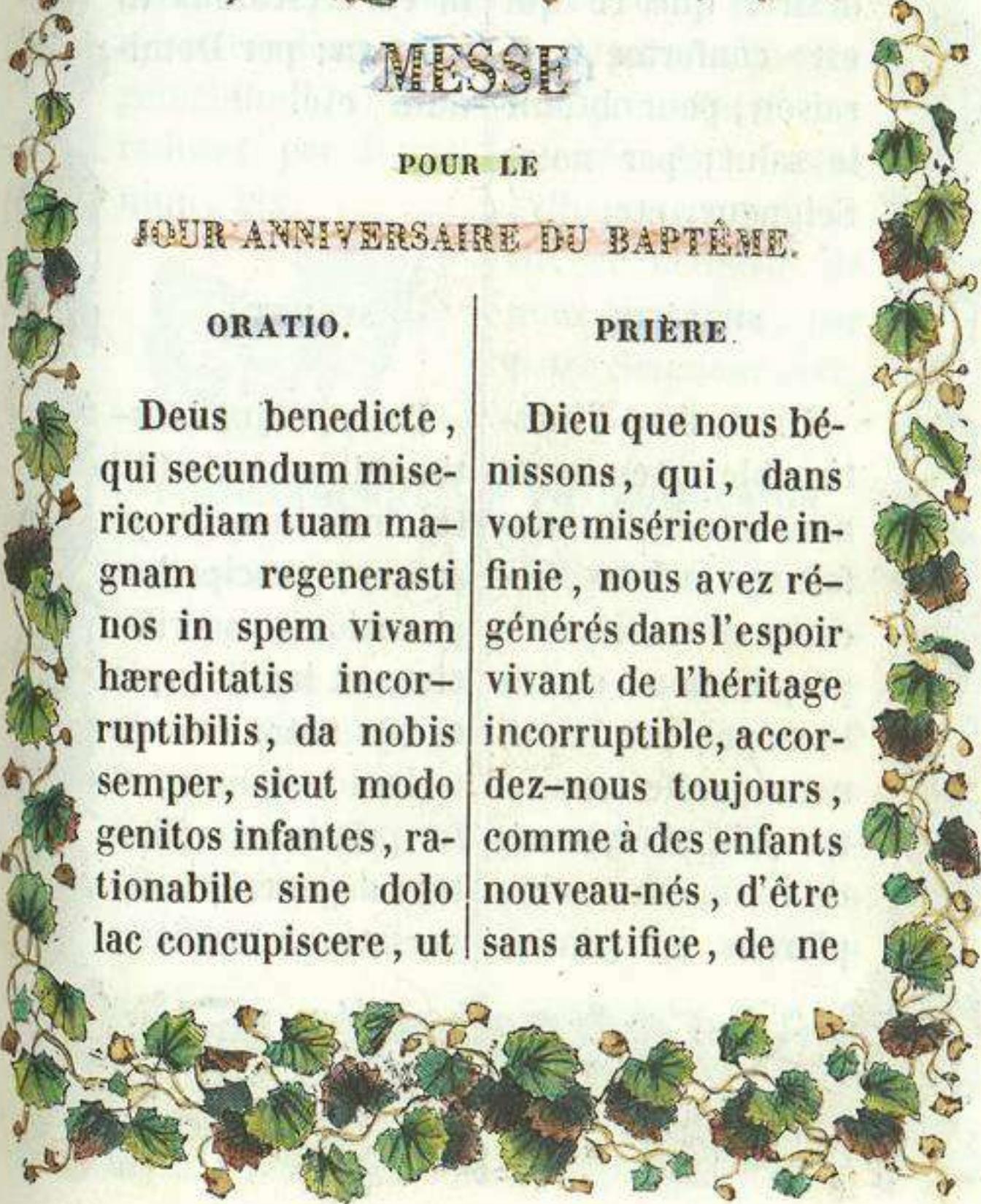
JOUR ANNIVERSAIRE DU BAPTÊME.

ORATIO.

Deus benedicte, qui secundum misericordiam tuam magnam regenerasti nos in spem vivam hæreditatis incorruptibilis, da nobis semper, sicut modo genitos infantes, rationabile sine dolo lac concupiscere, ut

PRIÈRE.

Dieu que nous bénissons, qui, dans votre miséricorde infinie, nous avez régénérés dans l'espoir vivant de l'héritage incorruptible, accordez-nous toujours, comme à des enfants nouveau-nés, d'être sans artifice, de ne



désirer que ce qui est conforme à la raison, pour obtenir le salut; par notre Seigneur, etc.

SECRÈTE.

Dieu, dont l'ines-
timable tendresse
nous nomme et nous
fait ses enfants, re-
cevez ce sacrifice de
propitiation et de
louange, par lequel
nous manifestons no-
tre joie d'être nés
de vous, et nous im-
plorons en gémis-

in eo crescamus in
salutem; per Domi-
num, etc.

SECRETA.

Deus, cujus ines-
timabili caritate filii
tui nominamur et
sumus, suscipe hoc
placationis sacrifi-
cium et laudis, quo
et nos natos esse ex
te læti testamur, et
in pristinam vilita-
tem degeneri, con-
versatione rediisse

conscii , paternam misericordiam tuam gemebundi imploramus ; per Dominum , etc.



POSTCOMMUNIO.

Quam dedimus tibi , Domine , in baptismo fidem , eam ad altare tuum rursùm juramus , abrenuntiantes Satanæ , et Christi legem adimplere statuentes : da

sant votre miséricorde paternelle avec le regret d'être retombés dans notre avilissement primitif , et le désir de nous convertir ; par notre Seigneur , etc.

POSTCOMMUNION.

Nous vous jurons de nouveau , Seigneur , au pied de votre autel , la foi que nous vous avons engagée dans le baptême ; renonçant à Satan , et résolus

d'accomplir la loi de Jésus-Christ : faites que nous, qui avons reçu des gages de la vie immortelle que vous nous avez promise, nous remplissions nos engagements en persévérant toujours dans une vie sans tache ; par le même, etc.

ut qui vitæ immortalis, quam nobis pollicitus es, pignus accipimus, vitæ immaculatæ, quam spondimus, perpetua incrementa capiamus ; per eundem, etc.



LECTURES

ÉDIFIANTES

SUR LE BAPTÊME.

STUR LE BARTHELEMY



BUT DU BAPTÊME.

LA loi voulait qu'à la naissance d'un enfant l'on offrît à Dieu pour victimes une paire de tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour le péché, et l'autre en holocauste. Quel péché pouvait donc avoir commis cet enfant nouveau-né, si ce n'est celui dont parlait David, quand il disait : « Ma mère m'a conçu dans l'iniquité? »

C'est par la même raison que l'Église, mettant fidèlement en pratique les traditions qu'elle a reçues des apôtres, donne le baptême aux enfants nouveau-nés; car ces saints personnages, établis

par Dieu lui-même les dispensateurs de ses mystères, savaient que tous les hommes reçoivent en naissant la tache originelle du péché, qui ne peut s'effacer qu'au moyen de l'eau sanctifiée par le Saint-Esprit. Pourquoi les baptiser, s'il n'y a point en eux de tache à effacer? et comment ont-ils pu contracter cette tache, si ce n'est parce qu'ils appartiennent à cette innombrable famille du genre humain, qui s'est trouvée dégradée dans son chef? Il avait donc raison de dire: «Personne n'est exempt de souillure, pas même l'enfant qui n'est que depuis un jour sur la terre.»

ORIGÈNE. *Homélie sur saint Luc.*





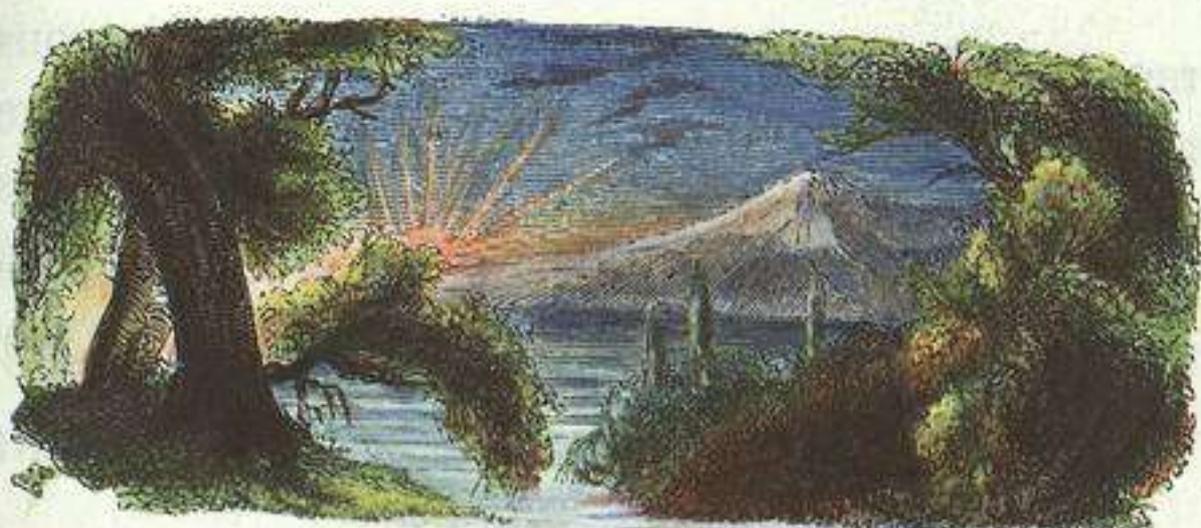
LE BAPTÊME

DIEU promet à l'homme un libérateur qui, pendant plus de quatre mille ans, fut l'objet des vœux des patriarches et des prophètes. Il envoya ce libérateur dans la personne de son Fils unique, qui s'est fait homme, et qui a réconcilié, par son incarnation et par sa mort, la nature divine avec la nature humaine. Or, cette grâce, ces mérites de Jésus-Christ, sont appliqués à l'homme par la vertu du saint baptême; l'homme proteste par sa bouche, ou par celle de ses parrains, qu'il renonce au démon, au monde, à la vanité. Il assure qu'il ne reconnaît point d'autre empire que

celui de Dieu, et il s'engage à le servir avec une inviolable fidélité. Dieu, qui a préparé ce moyen à l'homme pour le rétablir dans tous ses droits, le reçoit avec bonté, l'adopte en Jésus-Christ, l'admet au nombre de ses enfants et de ses héritiers. Voilà les excellentes et inestimables prérogatives du baptême, qui est la seule porte du salut.

JEAN DE BEAUMONT. *Rénovation des Vœux
du Baptême.*





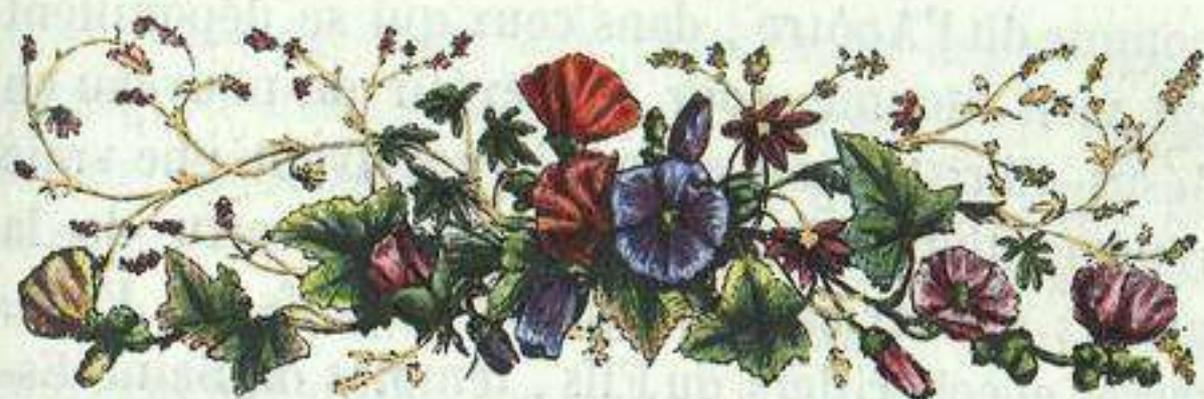
EFFETS DU BAPTÊME.

LES effets du baptême suffisent pour faire juger de sa nécessité. C'est une régénération, une renaissance spirituelle. Par le baptême, Dieu fait naître à lui-même ceux que leurs parents avaient fait naître au monde. Voilà pourquoi l'Apôtre l'appelle le bain de la régénération et de la rénovation spirituelle. « Depuis, dit-il, que la bonté de Dieu, notre Sauveur, et son amour pour les hommes, ont paru dans le monde, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par l'eau de la renaissance, et par le renouvelle-

ment du Saint-Esprit, qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion par Jésus-Christ notre Seigneur; afin qu'étant justifiés par sa grâce, nous devinssions héritiers de la vie éternelle, selon l'espérance que nous en avons. »

JEAN LINDEBORN. *Sur le sacrement
du Baptême.*





EXPLICATION DES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME
EN FORME D'INSTRUCTION.

LA foi catholique nous enseigne, mes très-chers frères, que tous les enfants d'Adam naissent dans le péché de leur premier père, qu'ils sont enfants de colère, indignes de l'héritage céleste, et enveloppés dans la condamnation générale. C'est pour les retirer de cet état de perte et de mort que Jésus-Christ, Sauveur de tous les hommes, a institué le sacrement du baptême. L'homme est régénéré dans cette fontaine de vie: non-seulement le péché originel y est pleinement effacé, et *il ne reste rien de l'ancienne condamnation,*

comme dit l'Apôtre , dans ceux qui se dépouillent du vieil homme pour se revêtir du nouveau en Jésus-Christ ; mais encore ils reçoivent une vraie régénération, ils renaissent par la vertu de la grâce ; ils deviennent enfants adoptifs du Père , frères et cohéritiers du Fils , temples du Saint-Esprit. Comme enfants, ils sont héritiers du royaume éternel et de tous les biens promis. Dans ce sacrement, ils sont marqués d'un caractère spirituel et ineffaçable , qui les distingue comme un peuple bien-aimé et teint du sang de l'Agneau. Par ce sacrement , ils sont rendus capables de recevoir tous les autres : car c'est le baptême qui est la porte du Christianisme , et le fondement de tout l'édifice spirituel.

Nous usons , mes très-chers frères , dans l'administration de ce sacrement , de plusieurs cérémonies qui sont anciennes , touchantes , et propres à nous rappeler un tendre souvenir des principaux mystères de la religion.

1^o Nous exorcisons celui qui doit être baptisé , pour faire entendre que le péché originel le tient sous la puissance du démon qui règne dans le siècle corrompu , et pour délivrer la créature de Dieu de la tyrannie de l'esprit de mensonge.

2° Nous ajoutons aux exorcismes des soufflements ou exsufflations, pour chasser cet esprit impur et ennemi du salut des hommes, par la vertu du Saint-Esprit, comme notre Seigneur Jésus-Christ communiqua cet esprit aux apôtres en soufflant sur eux.

3° Nous imprimons le signe de la croix au front, à la poitrine et à la main droite de cette personne, pour exprimer que c'est en vertu de la mort douloureuse de Jésus-Christ sur la croix que nous sommes délivrés de l'esclavage du péché, et que nous entrons dans la liberté des enfants de Dieu. C'est par le baptême que nous sommes configurés à la mort du Sauveur, c'est-à-dire rendus conformes à Jésus crucifié, et attachés sur la croix avec lui. C'est cette croix qui doit être encore plus dans le fond de notre cœur que devant nos yeux. C'est elle que nous devons vouloir porter humblement et patiemment tous les jours de notre vie, pour l'amour de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ, et en pénitence de nos péchés. C'est cette croix dont nous devons être toujours armés pour le combat des tentations contre le monde, contre la chair et contre le démon.

4° Nous mettons du sel dans la bouche de cette

personne, afin qu'elle conserve, par le sel de la sagesse évangélique, la pureté de la foi, et qu'elle soit préservée de la corruption des mœurs. Le sel de la véritable sagesse lui est donné pour goûter les choses d'en-haut, pour se dégoûter de celles de la terre, et pour ne prononcer que des paroles assaisonnées de justice, de bienséance, de grâce et de vérité.

5° Nous mettons le doigt avec de la salive aux oreilles et aux narines de la personne, pour représenter l'action mystérieuse par laquelle nous voyons, dans l'Évangile, que Jésus-Christ donna l'ouïe et la parole à un homme sourd et muet. L'entendement de l'homme est ouvert par la grâce du baptême, pour pouvoir écouter les paroles de la foi, pour les croire de cœur, et pour les confesser de bouche.

6° Nous donnons à cette personne un parrain et une marraine, pour marquer une naissance nouvelle, où chacun doit avoir de nouveaux parents, selon l'esprit, qui aient soin d'instruire et de faire croître le nouveau-né en Jésus-Christ.

7° Le parrain et la marraine renoncent pour cette personne à Satan, à ses pompes et à toutes ses œuvres. Cette promesse doit être inviolable-

ment accomplie, quoiqu'elle soit faite par autrui. C'est cette promesse qui nous attire le plus grand des biens; on ne promet pour nous que de renoncer à la vanité et au mensonge, pour nous acquérir un vrai droit au royaume promis. Heureux ceux qui renoncent à des biens si faux et si méprisables, pour posséder le bien éternel et infini! Quiconque est chrétien n'est plus libre d'aimer le monde, ni de chercher les pompes de Satan. On ne saurait être vraiment chrétien sans être humble, et par conséquent soumis à Dieu dans l'humiliation. Quiconque est encore rempli de l'ambition et de la vanité mondaine se rengage dans les liens de Satan, viole les promesses de son baptême, et en foule aux pieds la récompense.

8° La manière dont nous touchons cette personne montre que tout son corps malade a besoin du remède céleste. En effet, depuis le péché d'Adam, qui a passé en nous par sa contagion, la chair de l'homme est révoltée contre l'esprit; elle est sujette à des passions grossières et honteuses contre la raison; ce n'est plus qu'un *corps de mort*, parce que ce n'est plus qu'un *corps de péché*: on ne peut plus soumettre cette chair corrompue à l'esprit qu'en soumettant l'esprit

à Dieu par sa grâce; il faut tâcher de purifier le corps avec l'esprit.

9° On met un linge, ou vêtement blanc, sur la tête du nouveau baptisé, parce que les enfants ont été et sont encore d'ordinaire vêtus de blanc, et que les personnes même les plus âgées qui reçoivent le baptême, deviennent alors des enfants nouveau-nés en Jésus-Christ. En quelque âge avancé qu'ils puissent recevoir le baptême, ils sont toujours enfants par cette naissance spirituelle : ils doivent être revêtus de la robe blanche et sans tache de l'innocence, avec laquelle ils puissent se présenter au jour de leur mort devant Jésus-Christ.

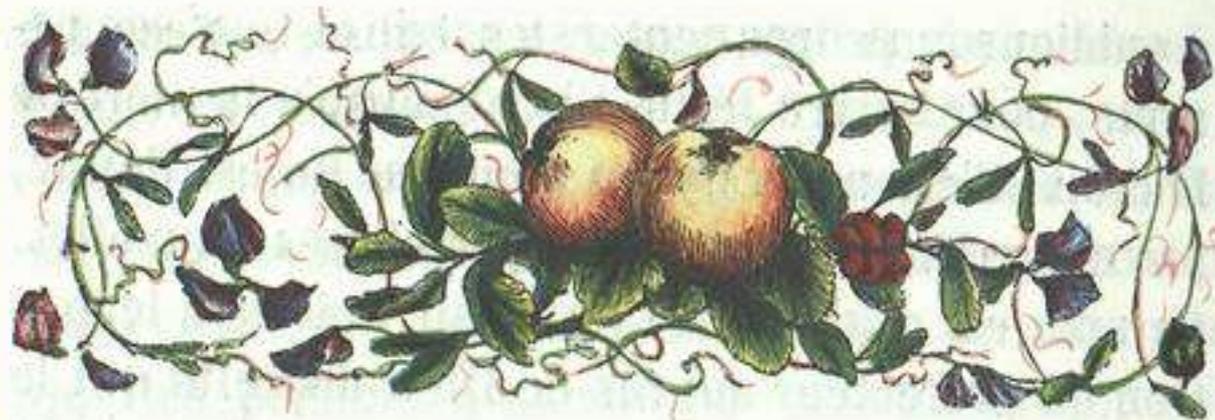
10° On met dans la main de cette personne un cierge allumé, pour montrer qu'elle doit être une lampe ardente et lumineuse dans la maison de Dieu; que son cœur doit brûler du feu de l'amour que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, et que l'exemple de ses vertus doit éclairer tous les fidèles.

11° Nous donnons un nouveau nom à cette personne, afin qu'on sache que c'est un homme nouveau, qui est plus attaché à Dieu qu'au monde entier, et à l'Église qu'à sa famille; qu'il est prêt

à oublier son propre nom, sa patrie et tous ses parents, pour suivre Jésus-Christ jusqu'à la mort de la croix. C'est un nouveau nom qui lui est donné, parce que Dieu fait en lui toutes choses nouvelles. Ce nom est celui d'un saint, qui doit être le patron ou protecteur auprès de Dieu de celui qui le porte. Ce saint est principalement celui dont il doit imiter les vertus, afin que le nom qu'il en reçoit aujourd'hui soit écrit au livre de vie.

FÉNELON. *Du Sacrement de Baptême.*





OBLIGATIONS DES PARRAINS ET MARRAINES.

QUICONQUE, homme ou femme, contracte avec un enfant une alliance spirituelle en le présentant à la source sacrée, doit savoir qu'il se porte garant auprès de Dieu pour cet enfant. Il doit veiller sans cesse sur lui avec la sollicitude de la véritable charité. Il doit, dès les premières années, lui recommander de se conserver chaste et pur, de se garder de blasphèmes ou de parjures, de n'avoir jamais à la bouche de paroles déshonnêtes, de ne point s'enorgueillir, de ne pas être jaloux, de ne conserver dans son cœur ni haine, ni colère; de demeurer ferme dans la foi

catholique, de fréquenter les églises, d'écouter avec recueillement les lectures pieuses, de donner l'hospitalité aux voyageurs; non-seulement de vivre lui-même en paix avec tous, mais d'intervenir comme conciliateur entre ceux qui sont divisés; enfin d'avoir une affection sincère pour ses parents et pour tous les hommes vertueux.

Si vous tenez de semblables discours à vos fileuls et filleules, vous parviendrez avec eux à l'éternelle félicité. Songez-y, personne ne s'isole; personne ne vit uniquement pour soi: plus vous aurez édifié vos frères par une vie régulière, plus votre récompense sera grande. Mais celui qui donne l'exemple de l'inconduite rendra compte pour tous les méchants qu'il aura entraînés au mal.

Ainsi donc, avec le secours de Dieu, autant qu'il est en notre pouvoir, nous devons à nos fils spirituels de bonnes leçons et de bons exemples, afin qu'au lieu de nous perdre nous-mêmes en les perdant, nous méritions par eux d'obtenir de notre Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos péchés.

Ne cessons de les instruire sur l'humilité, la paix, la sobriété; servons-leur de guides et de

cautions. C'est pour nous-mêmes comme pour eux que nous répondons, en renonçant à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et un même contrat nous lie à Jésus-Christ dans le sacrement du baptême.

SAINT AUGUSTIN, *Sermon 116.*





AVIS AU PARRAIN ET A LA MARRAINE,

APRÈS L'ADMINISTRATION DU SACREMENT

DU BAPTÊME.

DOUS, parrain, et vous, marraine, vous venez de répondre à Dieu et à la sainte Église que vous prendrez soin de l'instruction de cet enfant, pour le remplir de toutes les vérités de la foi catholique, apostolique et romaine, pour le préparer au salut éternel. Il n'est nommé votre filleul qu'à cause qu'il devient votre fils spirituel en Jésus-Christ; en sorte que vous avez contracté, à la face des saints autels, l'obligation de lui tenir lieu de père et de mère pour la pureté des mœurs et de la foi. Il est vrai que le père et la mère qui ont mis cet enfant au monde ne sont

pas déchargés du soin de son éducation chrétienne; mais vous y êtes obligés avec eux, et votre devoir est de suppléer à tout ce qui manquerait de leur part : vous devez donc veiller sur l'enfant, pour vous assurer qu'il apprenne exactement toutes les vérités de la foi qui sont contenues dans les trois parties du catéchisme de ce diocèse, avec les commandements de Dieu et de l'Église, la vertu de chaque sacrement, et la manière de le recevoir; surtout la préparation nécessaire pour se bien examiner, pour bien confesser ses péchés avec toutes les circonstances nécessaires, pour en concevoir une véritable douleur et pour éviter les occasions de rechute; comme aussi les dispositions d'humilité, de recueillement et d'amour avec lesquelles on doit communier pour le faire avec fruit. Vous devez aussi faire en sorte que l'enfant sache exactement par cœur l'oraison que Jésus-Christ a enseignée à ses apôtres, afin qu'elle soit à jamais dans la bouche et dans le cœur de tous les fidèles : NOTRE PÈRE, etc.; la salutation de l'ange, JE VOUS SALUE, MARIE, etc., pour obtenir la puissante intercession de la Mère du Fils de Dieu, et pour se nourrir dans une pieuse confiance en cette Mère de miséricorde; enfin le

Symbole des Apôtres, JE CROIS EN DIEU, etc., qui comprend en abrégé les vérités fondamentales du Christianisme, et qui, étant toujours appris par cœur, sans être écrit, servait autrefois comme de marque à laquelle les chrétiens se reconnaissaient les uns les autres au temps des persécutions.

FÉNELON.





LE JOUR DU BAPTÊME.

LE baptême, le premier des sacrements que la religion confère à l'homme, selon la parole de l'Apôtre, *le revêt de Jésus-Christ*. Ce sacrement nous rappelle la corruption où nous sommes nés, les entrailles douloureuses qui nous portèrent, les tribulations qui nous attendent dans ce monde; il nous dit que nos fautes rejailliront sur nos fils, que nous sommes tous solidaires: terrible enseignement, qui suffirait seul, s'il était bien médité, pour faire régner la vertu parmi les hommes.

Regardez ce jeune enfant sur les fontaines sa-

créés. Une famille pleine de joie l'environne ; elle renonce pour lui au péché, elle lui donne le nom de son aïeul, qui devient immortel dans cette renaissance perpétuée par l'amour de race en race. Déjà le père s'empresse de reprendre son fils, pour le reporter à une épouse impatiente qui compte sous ses rideaux tous les coups de la cloche baptismale. On entoure le lit maternel : des pleurs d'attendrissement et de religion coulent de tous les yeux ; le nouveau nom de l'enfant, l'antique nom de son ancêtre, est répété de bouche en bouche ; et chacun, mêlant les souvenirs du passé aux joies présentes, croit reconnaître le vieillard dans le nouveau-né qui fait revivre sa mémoire. Tels sont les tableaux que présente le sacrement de baptême ; mais la religion, toujours morale, toujours sérieuse, alors même qu'elle est plus riante, nous montre aussi le fils des rois dans sa pourpre, renonçant aux grandeurs de Satan à la même piscine où l'enfant du pauvre en haillons vient abjurer des pompes auxquelles pourtant il ne sera point condamné.

CHATEAUBRIAND. *Génie du Christianisme.*



LES RELEVAILLES.



MESSE

DES RELEVAILLES.

INTROITUS.

Benedic , anima
mea, Domino, et noli
oblivisci omnes re-
tributiones ejus : qui
coronat te in miseri-
cordiâ et miseratio-
nibus , qui replet in
bonis desiderium tu-
um.

PSALMUS.

Benedic , anima

INTROIT.

Mon âme , bénis-
sez le Seigneur , et
n'oubliez pas tous ses
bienfaits : il vous en-
vironne de sa misé-
ricorde et de sa com-
passion ; il accomplit
vos désirs.

PSAUME.

Mon âme, bénis-

sez le Seigneur; et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom.

Gloire, etc.

mea, Domino; et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.

Gloria, etc.

On dit le Gloria in excelsis.

PRIÈRE.

O Dieu qui changez en joie la tristesse de l'accouchée lorsqu'un homme est venu au monde, recevez les actions de grâces et les prières de votre Église, afin que cette mère com-

ORATIO.

Deus, qui mulieris parientis tristitiam in gaudium verti concedis, quum homo natus est in mundum, suscipe gratiarum actiones et preces Ecclesiæ tuæ; ut quæ infantis et

parentis ejus mater est de utriusque in bono stabilitate ac continuis profectibus lætetur; per Dominum, etc.

mune de l'enfant et de la mère se réjouisse de leur persévérance et de leurs progrès continus dans le bien; par notre Seigneur, etc.

LECTIO LIBRI REGUM.

LECTURE DU LIVRE DES ROIS.

Factum est post circulum dierum concepit Anna, et peperit filium, vocavitque nomen ejus Samuel, eo quod à Domino postulasset eum. Ascendit au-

Quelque temps après, Anne conçut et mit au monde un fils, qu'elle appela Samuel, parce qu'elle l'avait demandé au Seigneur. Elcana, son mari, vint as-

sister avec toute sa maison, pour immoler au Seigneur l'hostie ordinaire, et pour accomplir son vœu. Mais Anne n'y alla point, ayant dit à son mari : Je n'irai point au temple jusqu'à ce que l'enfant soit sevré et que je le mène, afin que je le présente au Seigneur, et qu'il demeure toujours devant lui. Elcana, son mari, lui dit : Faites comme vous le jugerez à propos, et de-

tem vir ejus Elcana, et omnis domus ejus, ut immolaret Domino hostiam solemnem, et votum suum; et Anna non ascendit; dixit eadem viro suo : Non vadam donec ablactetur infans, et ducam eum, et appareat antè conspectum Domini, et maneat ibi jugiter. Et ait ei Elcana vir suus : Fac quod bonum tibi videtur, et mane donec ablactes eum; precor que

ut impleat Dominus verbum suum. Mansit ergo mulier, et lactavit filium suum donec amoveret eum à lacte, et adduxit eum secum, postquam ablactaverat, in vitulis tribus, et tribus modiis farinae, et amphora vini, et adduxit eum ad domum Domini in Silo. Puer autem erat adhuc infantulus. Et immolaverunt vitulum, et obtulerunt puerum Heli; et ait Anna: Obsecro, mi

meurez jusqu'à ce que vous ayez sevré l'enfant; je prie le Seigneur qu'il accomplisse sa parole. Anne demeura donc au logis, et elle nourrit son fils de son lait jusqu'à ce qu'elle l'eût sevré; et lorsqu'elle l'eut sevré, elle prit avec elle trois veaux, trois boisseaux de farine et un vaisseau de vin, et elle amena son fils à Silo, en la maison du Seigneur. Or, l'enfant était encore tout

petit. Ils le présentèrent à Héli, après avoir immolé un veau, et Anne lui dit : Il est vrai, mon Seigneur, comme il est vrai que vous vivez, que je suis cette femme que vous avez vue ici prier le Seigneur. Je le suppliais de me donner cet enfant, et le Seigneur m'a accordé la demande que je lui ai faite; c'est pourquoi je le lui remets entre les mains, afin qu'il soit à lui tant

Domine, vivit anima tua, Domine, ego sum illa mulier quæ steti coram te hic orans Dominum; pro puero isto oravi, et dedit mihi Dominus petitionem meam, quam postulavi eum; idcirco et ego commodavi eum Domino, cunctis diebus quibus fuerit commodatus Domino. Et adoraverunt ibi Dominum, et oravit Anna, et ait : Exultavit cor meum in Domino, et exalta-

tum est cornu meum
in Deo meo; dilata-
tum est os meum su-
per inimicos meos,
quia lætata sum in
salutari tuo.



qu'il vivra. Ils ado-
rèrent donc le Sei-
gneur en ce lieu, et
Anne fit sa prière en
ces termes : Mon
cœur a tressailli d'al-
légresse dans le Sei-
gneur, et mon Dieu
m'a comblée de gloi-
re; ma bouche s'est
ouverte pour répon-
dre à mes ennemis,
parce que j'ai mis
ma joie dans le sa-
lut que j'ai reçu de
vous.

GRADUEL.

Venez, écoutez, et je vous raconterai, vous tous qui craignez le Seigneur, les bienfaits dont il a comblé mon âme.

ÿ. Béni soit le Seigneur, qui n'a pas rejeté ma prière, et a été miséricordieux envers moi.

R/. Louez Dieu, louez Dieu.

ÿ. Le Seigneur est ma force et ma gloire; c'est lui qui m'a sauvée.

R/. Louez Dieu.

GRADUALE.

Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Dominum, quanta fecit animæ meæ.

ÿ. Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam et misericordiam suam à me.

R/. Alleluia, alleluia.

ÿ. Fortitudo mea et laus mea Dominus; et factus est mihi in salutem.

R/. Alleluia.

Après la Septuagésime, on dit le trait de la messe de mariage : Beati omnes, etc., à la place de l'Alleluia et du verset. Au temps de Pâques, au lieu du graduel, on dit :

Alleluia, alleluia.

ÿ. Fortitudo mea et laus mea Dominus; et factus est mihi in salutem.

R/. Alleluia, alleluia.

ÿ. Confitemini Domino, quoniam bonus; quoniam in seculum misericordia ejus. Alleluia.

Louez Dieu, louez Dieu.

ÿ. Le Seigneur est ma force et ma gloire; c'est lui qui m'a sauvée.

R/. Louez Dieu, louez Dieu.

ÿ. Ayez confiance dans le Seigneur, parce qu'il est bon; parce que sa miséricorde est éter-

nelle. Louez Dieu.

Suite du saint
Évangile selon saint
Luc.

En ce temps-là ,
les jours de la puri-
fication de Marie
étant accomplis, se-
lon la loi de Moïse ,
ils portèrent l'enfant
à Jérusalem pour le
présenter au Sei-
gneur, selon qu'il est
écrit dans la loi du
Seigneur : Tout en-
fant mâle premier né
sera consacré au Sei-
gneur ; et pour don-
ner ce qui devait être

Sequentia sancti
Evangelii secundum
Lucam.

In illo tempore ,
postquam impleti
sunt dies purgatio-
nis ejus, secundum
legem Moysi, tulerunt illum in Jeru-
salem , ut sisterent
eum Domino, sicut
scriptum est in lege
Domini : Quia omne
masculinum adape-
riens vulvam sanc-
tum Domino vocabi-
tur ; et ut darent
hostiam , secundum

quod dictum est in lege Domini : par turturum aut duo pullos columbarum. Et ecce homo erat in Jerusalem cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo; et responsum acceperat à Spiritu Sancto non visurum mortem, nisi prius videret Christum Domini. Et venit in spiritu in templum; et quum offert en sacrifice, selon la loi du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombes. Or, il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Simeon, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël; et le Saint Esprit était en lui. Il lui avait été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.

Il vint donc au temple par un mouvement de l'esprit de Dieu. Et comme le père et la mère de l'enfant Jésus l'y portaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi avait ordonné, il le prit entre ses bras, et bénit Dieu, en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur

inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo; et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit eum, et dixit: Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace; quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum; lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.



que vous nous donnez, et que vous destinez à être exposé à la vue de tous les peuples, comme la lumière qui éclaire les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

OFFERTORIUM.

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo; vota mea Do-

OFFERTOIRE.

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens que j'ai reçus de lui? Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur;

j'adresserai mes vœux au Seigneur devant tout son peuple.

SECRÈTE.

Par le mérite de cette oblation, dans laquelle; les jours de la purification de Marie étant accomplis, ils portèrent l'enfant Jésus pour vous le consacrer dans le temple, recevez, Seigneur, l'enfant du sein de sa mère, et accordez-

mino reddam coram omni populo ejus.

SECRETA ORATIO.

Oblationis illius merito, in quâ, impletis diebus purificationis Mariæ, tulerunt puerum Jesum ut sisterent eum tibi in templo, suscipe, Domine, de utero matris et præveni in benedictionibus dulcedinis infantem; ac matrem ejus ab om-

ni inquinamento carnis et spiritus emunda ; per eundem, etc.

lui vos plus douces bénédictions ; purifiez sa mère de toute souillure de la chair et de l'esprit ; par le même, etc.

On dit la préface de la messe du Mariage.

COMMUNIO.

Miserationum Domini recordabor. Laudabo Dominum super omnia quæ reddidit nobis, et super multitudinem bonorum quæ largitus est, secundum indulgentiam suam.

COMMUNION.

Je me rappellerai les miséricordes du Seigneur. Je louerai le Seigneur de tous les biens que nous en recevons, et de la multitude de bienfaits que son indulgence nous accorde.

POSTCOMMUNION.

Portant en nous celui qui est la vraie lumière et éclaire tout homme venant en ce monde, nous vous prions, Dieu tout-puissant, que tous ceux qui l'ont reçu dans leur naissance spirituelle ne cessent d'agir en cet esprit, et acquièrent ainsi la vie éternelle ; par le même, etc.

POSTCOMMUNIO.

Eum gestantes in nobis, qui est lux vera et illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum, te, Deus omnipotens, oramus, ut quotquot receperunt illum, nati de spiritu, seminent semper in spiritu, et de spiritu metant vitam æternam ; per eundem, etc.



MESSE DES RELEVAILLES,

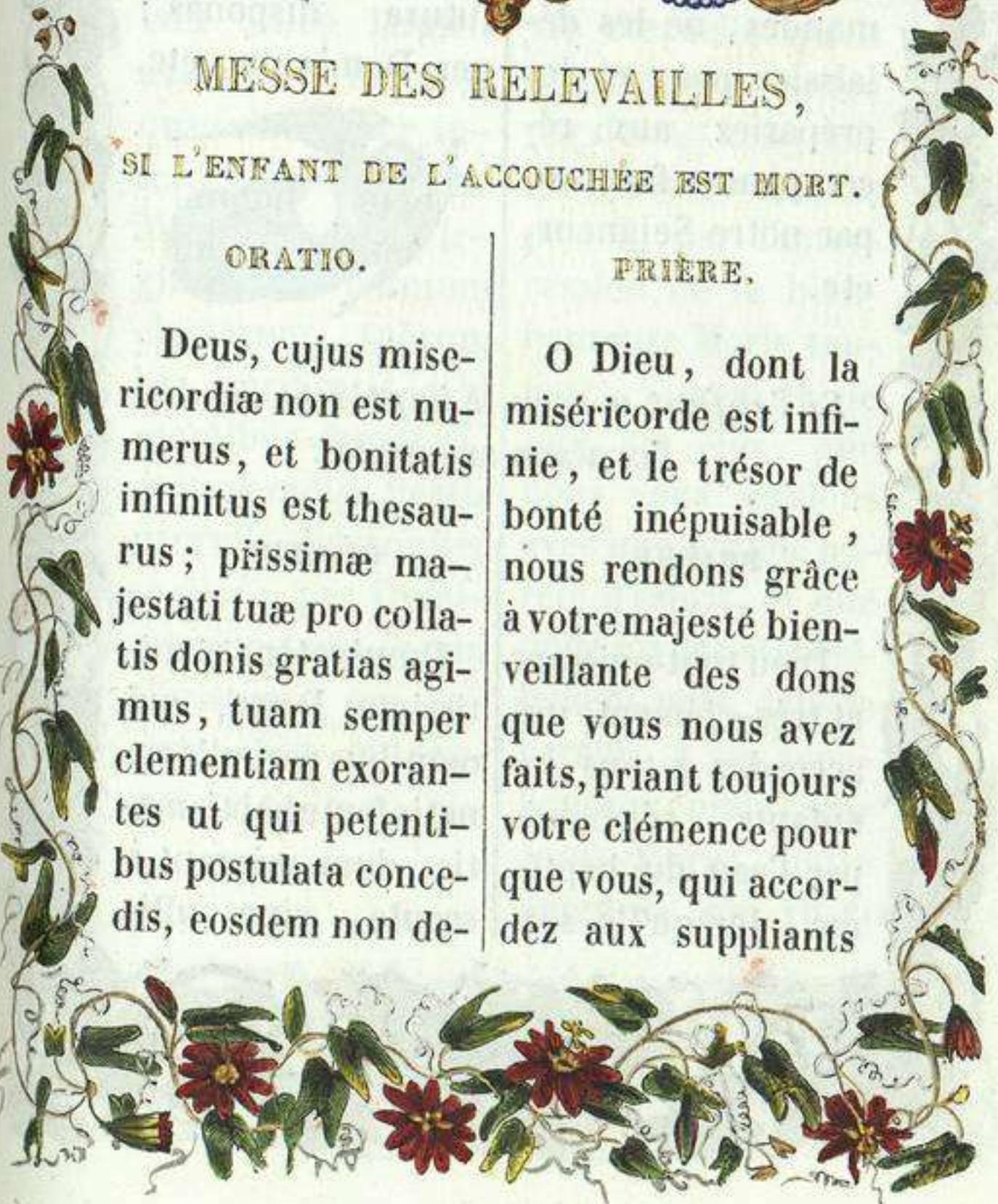
SI L'ENFANT DE L'ACCOUCHÉE EST MORT.

ORATIO.

Deus, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus; præssimæ majestati tuæ pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes ut qui petentibus postulata concedis, eosdem non de-

PRIÈRE.

O Dieu, dont la miséricorde est infinie, et le trésor de bonté inépuisable, nous rendons grâce à votre majesté bienveillante des dons que vous nous avez faits, priant toujours votre clémence pour que vous, qui accordez aux suppliants



l'objet de leurs demandes, ne les délaissiez pas, et les prépariez aux récompenses futures ; par notre Seigneur, etc.

serens , ad præmia futura disponas ; per Dominum , etc.



Si l'enfant a reçu le baptême , on dit l'oraison suivante :

PRIÈRE.

Dieu tout-puissant et très-clément, qui accordez à tous les enfants régénérés par l'eau du baptême, lorsqu'ils sor-

ORATIO.

Omnipotens et mitissime Deus, qui omnibus parvulis renatis fonte baptismatis, dum migrant à seculo, sine ullis

eorum meritis, vitam illico largiris æternam : fac nos, quæsumus, per intercessionem beatæ Mariæ semper Virginis, et omnium electorum tuorum hic purificatis tibi mentibus famulari, et in paradiso beatis parvulis perenniter sociari ; per Dominum nostrum Jesum Christum, qui tecum vivit et regnat, etc.

tent de ce monde, la vie éternelle qu'ils n'ont point méritée par des actions ; faites, nous vous en prions, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge et de tous ses élus, que nous vous servions avec une grande pureté d'esprit, et que nous soyons éternellement unis, dans le paradis, à ces bienheureux enfants ; par Jésus-Christ notre Seigneur, qui vit et

règne avec vous ,
etc.

**LECTURE DU LIVRE
DE TOBIE.**

En ces jours, le
vieux Tobie ouvrant
la bouche bénit le
Seigneur, et il dit:
Seigneur, vous êtes
grand dans l'éterni-
té; votre règne s'é-
tend dans tous les
siècles, vous châtiez
et vous sauvez, vous
conduisez les hom-
mes jusqu'au tom-
beau, et vous les en

**LECTIO LIBRI TO-
BIÆ.**

In diebus illis,
aperiens Tobias se-
nior os suum bene-
dixit Dominum, et
dixit : Magnus es
Domine in æter-
num, et in omnia
secula regnum tu-
um. Quoniam tu fla-
gellas et salvas de-
ducis ad inferos, et
reducis, et non est
qui effugiat manum

tuam. Confitemini Domino, filii Israel, et in conspectu gentium laudate eum : quoniam ideò dispersit vos inter gentes quæ ignorant Deum, ut vos enarretis mirabilia ejus, et faciatis scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum. Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras ; et ipse salvabit nos propter misericordiam suam. Aspiciate ergo quæ fecit nobis-

ramenez, et nul ne se peut soustraire à votre puissante main. Rendez grâces au Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations ; parce qu'il vous a ainsi dispersés parmi les peuples qui ne le connaissent point, afin que vous publiiez ses merveilles, et que vous leur appreniez qu'il n'y en a point d'autre que lui qui soit le Dieu tout-puissant. C'est lui qui nous a châtiés à

cause de nos iniquités, et c'est lui qui nous sauvera pour signaler sa miséricorde. Considérez donc de quelle manière il nous a traités, et bénissez-le avec crainte et terreur, et rendez hommage par vos œuvres au roi de tous les siècles.

cum, et cum timore et tremore confitemini illi, regemque seculorum exaltate in operibus vestris.



On dit le même graduel que dans la messe précédente; mais, après la Septuagésime, on le remplace par le trait suivant :

TRAIT.

Le Seigneur est

TRACTUS.

Propè est Domi-

nus omnibus invocantibus eum, omnibus invocantibus eum in veritate. Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet, et salvos faciet eos. Laudationem Domini loquetur os meum, et benedicat omnis caro nomini sancto ejus in seculum seculi.

SEQUENTIA SANCTI
EVANGELII SECUN-
DUM LUCAM.

In illo tempore,

près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en esprit de vérité. Il fera la volonté de ceux qui le craignent; il exaucera leur prière et les sauvera. Que ma bouche chante les louanges du Seigneur, et que toute chair bénisse son saint nom dans les siècles des siècles.

SUITE DU SAINT
ÉVANGILE SELON
SAINT LUC.

En ce temps-là,

Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous. Alors il vint à lui un homme appelé Jaïre, qui était un chef de synagogue; et se prosternant aux pieds de Jésus, il le supplia de venir en sa maison, parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et comme Jésus s'en allait avec lui, et qu'il était pressé par la

factum est autem, quum redisset Jesus, excepit illum turba; erant enim omnes expectantes eum. Et ecce venit vir, cui nomen Jaïrus, et ipse princeps synagogæ erat; et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus, quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit, dum iret, à turbis comprimebatur. Et mulier quæ-

dam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab illis potuit curari; accessit retrò, et tetigit fimbriam vestimentis ejus, et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. Et ait Jesus: Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant: Præceptor, turbæ te comprimunt et affli-

foule du peuple, une femme qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux l'eût pu guérir, s'approcha de lui par derrière et toucha le bord de son vêtement; au même instant le flux du sang s'arrêta. Et Jésus dit: Qui est-ce qui m'a touché? Mais tous assurant que ce n'é-

tait pas eux, Pierre et ceux qui étaient avec lui lui dirent : Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable, et vous demandez qui vous a touché? Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. Cette femme, se voyant ainsi découverte, s'en vint toute tremblante, se jeta à ses pieds et déclara devant tout le peuple ce qui l'avait por-

gunt, et dicis : Quis me tetigit? Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis, nam ego novi virtutem de me exiisse. Videns autem mulier quia non latuit, tremens venit; et procidit antè pedes ejus; et ob quam causam tetigerit eum indicavit coram omni populo; et quemadmodum confestim sanata sit. At ipse dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit; vade in pace.



tée à le toucher, et comme elle avait été guérie à l'instant. Jésus lui dit: Ma fille, votre foi vous a sauvée; allez en paix.

Au lieu de la secrète : Oblationis illius merito, on dit :

Pro collatis donis, sacrificium tibi, Domine, laudis offerimus; simpliciter deprecantes ut quod immeritis contulisti ad laudem gratiæ tuæ et nominis tui gloriam referamus :

Seigneur, nous vous offrons pour vos bienfaits ce sacrifice de louange, et vous prions humblement de faire que nous rapportions à la gloire de votre grâce et de votre

nom ce que vous nous avez donné sans que nous le méritions ; par Jésus - Christ notre Seigneur.

O Dieu, qui avez pitié des misérables, recevez avec bonté le sacrifice qu'on vous offre ; par lequel nous célébrons la victoire prompte et sans combat de l'enfant que vous avez appelé selon vos desseins ; et nous demandons votre assistance continue dans

per Dominum nostrum Jesum Christum.

Deus, qui miseris cujus misereris, oblatum tibi sacrificium benignius suscipe ; quo et vocati secundum propositum infantis celem sine pugna victoriam celebramus, et nobis deprecemur continuum in periculoso certamine adiutorium ; per Do-

minum nostrum Je-
sum Christum.

la lutte périlleuse
que nous soutenons ;
par Jésus-Christ no-
tre Seigneur.

POSTCOMMUNIO.

POSTCOMMUNION.

Au lieu de Eum gestantes, etc., on dit :

Da , quæsumus ,
Domine , ut de accep-
tis beneficiis gratias
tibi hoc salutari mys-
terio agentes , eodem
operante in nobis ,
bona potiora conse-
qui mereamur ; per
Dominum nostrum
Jesum Christum.

Faites , nous vous
en prions , Seigneur ,
que , vous rendant
grâces de vos bien-
faits dans ce mystère
salutaire , nous-mé-
ritions , en vertu de
ce même mystère
qui agit en nous ,
d'obtenir un bon-

heur plus parfait ;
par Jésus-Christ no-
tre Seigneur.

O Dieu , qui vous
êtes empressé de re-
tirer du monde l'âme
de ce bienheureux
enfant , accordez à
ceux qui sont encore
loin de vous , et qui
marchent dans le
sentier de la foi , d'être
éclairés par la cé-
leste nourriture dont
nous sommes rem-
plis , de n'être ni
trompés par la ma-
lice de ce monde , ni
changés par ses il-

Deus , qui propere-
rasti educere placi-
tam tibi animam fe-
licis infantis , da pere-
grinantibus à te et
per fidem adhuc am-
bulantibus , ut cœ-
lesti quo nutrimini
cibo illuminati , mun-
di hujus nec mute-
mur malitia , nec fic-
tione decipiamur :
per Dominum nos-
trum Jesum Chris-
tum.

lusions ; par Jésus-Christ notre Seigneur.

BENEDICTION DES RELEVAILLES.

Après la messe, pendant laquelle l'accouchée doit faire une offrande, elle s'agenouille devant l'autel, un cierge allumé à la main, et présente un morceau de pain que le prêtre bénit au coin de l'épître, en disant :

ÿ. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

R/. Qui fecit cœlum et terram.

ÿ. Dominus vobiscum,

ÿ. Notre secours est dans le nom du Seigneur.

R/. Qui a fait le ciel et la terre.

ÿ. Que le Seigneur soit avec vous,

R/. Et avec votre esprit.

R/. Et cum spiritu tuo.

PRIONS.

OREMUS

Seigneur, qui avez béni cinq pains dans le désert, daignez bénir ce pain que vous avez créé, afin que votre servante, en en mangeant, y trouve la santé de l'âme et du corps; par Jésus-Christ notre Seigneur.

Benedic, Domine, hunc panem, creaturam tuam, qui benedixisti quinque panes in deserto, ut ex eo comedens famula tua, salutem consequatur mentis et corporis; per Christum Dominum nostrum.

R/. Ainsi soit-il.

R/. Amen.

Si la bénédiction a lieu après la messe ordinaire, on lit l'évangile : Postquam impleti sunt , etc.

ÿ. Dominus vobiscum,

R/. Et cum spiritu tuo.

ANTIPHONA.

Salvabitur mulier per filiorum generationem, si manserit in fide, et dilectione, et sanctificatione.

ÿ. Le Seigneur soit avec vous,

R/. Et avec votre esprit.

ANTIENNE.

La femme sera sauvée par la génération de ses enfants si elle persiste dans la foi, dans l'amour, et dans la sanctification.

ÿ. Sauvez votre
servante,

R/. Qui espère en
vous, mon Dieu.

PRIONS.

Dieu, qui, par
l'enfantement de la
Vierge, avez changé
en joie les souffran-
ces des accouchées,
jetez un regard favo-
rable sur votre ser-
vante, afin que celle
qui se présente au-
jourd'hui dans votre
saint temple pour
vous rendre des ac-

ÿ. Salvam fac ancil-
lam tuam,

R/. Deus meus,
sperantem in te.

OREMUS.

Deus, qui pœna-
lem parientium do-
lorem per Virginis
partum in gaudium
convertisti, respice
propitius super hanc
famulam tuam, ut
quæ hodierna die
templum sanctum
tuum cum gratiarum
actione ingreditur,
ejusdem Virginis in-

tercessione, ad æternæ beatitudinis gaudia (una cum prole), pervenire mereatur; per Christum Dominum nostrum.

tions de grâces, mérite, par l'intercession de la sainte Vierge, de parvenir (avec son enfant) aux joies de l'éternelle béatitude; par, etc.

(Si l'enfant est mort, on supprime : Una cum prole (avec son enfant)).

R/. Amen.

R/. Ainsi soit-il.

Benedictio Dei omnipotentis, Patris †, et Filii et Spiritus Sancti, descendat super te, et maneat semper tecum in

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père †, Fils, et Saint - Esprit, descende sur vous, et demeure à jamais

avec vous dans l'é- | æternum:
ternité.

Avant que l'accouchée se retire, le prêtre lui donne l'étole à baiser. Si l'accouchée s'approche de la sainte-table, le prêtre lui donne la bénédiction avant la messe, avant de revêtir sa chasuble.

BÉNÉDICTION DE L'ENFANT.

Le prêtre, revêtu d'une étole blanche, en met un bout sur la tête de l'enfant, et dit :

ÿ. Que le Seigneur
soit avec vous,

R/. Et avec votre
esprit.

Suite du saint †

ÿ. Dominus vobis-
cum,

R/. Et cum spiritu
tuo.

Sequentia sancti

† Evangelii secundum Marcum.

In illo tempore, offerebant Jesu parvulos, ut tangeret illos; discipuli autem comminabantur offerentibus. Quos cum videret Jesus, indignatus est et ait illis: Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos: talium enim est regnum Dei. Amen dico vobis: quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus,

Évangile selon saint Marc.

En ce temps là, on présentait à Jésus des petits enfants, afin qu'il les touchât; et comme ses disciples repoussaient ceux qui les lui présentaient, Jésus les voyant, s'en fâcha et leur dit: Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent; je vous dis en vérité, que

quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point. Et les embrassant, il les bénit en leur imposant les mains.

R/. Louange à vous, Christ.

Le prêtre donne à baiser à l'enfant le bout de son étole, et dit :

ÿ. Que notre Dieu ait compassion.

R/. Notre Dieu qui veille sur les enfants.

non intrabit in illud. Et complexens eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.

R/. Laus tibi, Christe.

ÿ. Deus noster miseretur;

R/. Custodiens parvulos Dominus.

ŷ. Domine, exaudi orationem meam.

R/. Et clamor meus ad te veniat.

ŷ. Dominus vobiscum.

R/. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui in tempore infans esse voluisti ; et hujus ætatis diligens innocentiam, parvulos tibi oblatos amanter complexus

ŷ. Seigneur, exaucez ma prière.

R/. Et que l'éclat de ma voix pénètre jusqu'à vous.

ŷ. Que le Seigneur soit avec vous.

R/. Et avec votre esprit.

PRIONS.

Jésus-Christ notre Seigneur, qui jadis avez voulu être enfant, et chérissant l'innocence de cet âge, avez embrassé avec amour les en-

fants qu'on vous présentait et les avez bénis ; comblez cet enfant de vos bénédictions ; empêchez-le de devenir méchant et accordez-lui d'être toujours agréable à vous et aux hommes en avançant en âge, en sagesse et en grâce ; vous qui vivez et réglez avec Dieu le Père.

R/. Ainsi soit-il.

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant le Père, le Fils, et le

es, iisque benedixisti : infantem istum præveni in benedictionibus dulcedinis, et presta ne malitia mutet intellectum ejus, eique concede ut, proficiens ætate, sapientia et gratia, semper tibi et hominibus placere valeat, qui vivis et regnas cum Deo Patre.

R/. Amen.

Benedictio Dei omnipotentis Patris, et † Filii, et Spiri-

tus Sancti, descen-
dat super te, et ma-
neat semper.

R/. Amen.

Saint - Esprit, des-
cende en vous et
y demeure à ja-
mais.

R/. Ainsi soit-il.

*Le prêtre répand de l'eau bénite sur
l'enfant.*

*La messe qu'on dit pour les enfants est
celle de la Présentation de Notre-Sei-
gneur ; seulement on supprime dans la
collecte les paroles : Hodierne die, etc.*





LECTURES

EDIFIANTES

SUR LES RELEVAILLES.





DES RELEVAILLES.

QUOIQUE la loi de la purification ait été abolie avec d'autres de l'Ancien Testament, il y a néanmoins plusieurs diocèses où, pour honorer par une imitation religieuse ce que la sainte Vierge a fait en ce jour, les mères, au sortir de leurs couches, vont à l'église recevoir la bénédiction de leur pasteur. Pour pratiquer saintement et utilement une coutume si louable, elles doivent entrer avec respect dans le temple du Seigneur, prier Dieu qu'il les purifie des fautes qu'elles peuvent avoir com-

mises, lui rendre grâce de leur accouchement, et, en lui offrant le fruit qu'il lui a plu de leur donner, lui demander la faveur de l'élever chrétiennement. Qu'elles se souviennent après cela de donner à leurs enfants une éducation digne de l'oblation qu'elles en ont faite au Seigneur : ils ne sont plus à elles, mais à Dieu, à qui ils ont été consacrés par le baptême, et à qui elles les offrent de nouveau. C'est donc pour lui qu'elles sont obligées de les nourrir, si elles veulent s'acquitter de ce qu'elles promettent par cette cérémonie extérieure,

*Année chrétienne. Explication de
l'Évangile de la Purification.*





EXEMPLES AUX MÊMES.

LA mère de saint Bernard, qui eut sept enfants, pensait ne leur avoir donné naissance que pour Dieu. Aussitôt qu'elle les avait mis au monde, elle les prenait elle-même entre ses bras pour les lui offrir.

Sainte Élisabeth, femme d'un landgrave de Thuringe et fille d'un roi de Hongrie, quand le temps de demeurer dans la chambre après son accouchement était passé, prenait elle-même son enfant entre ses bras, et, vêtue d'un simple habit de laine, accompagnée d'un petit nombre de serviteurs, elle descendait en secret une montagne

pierreuse pour aller de son château à l'église. Elle mettait son enfant sur l'autel et l'offrait à Dieu.

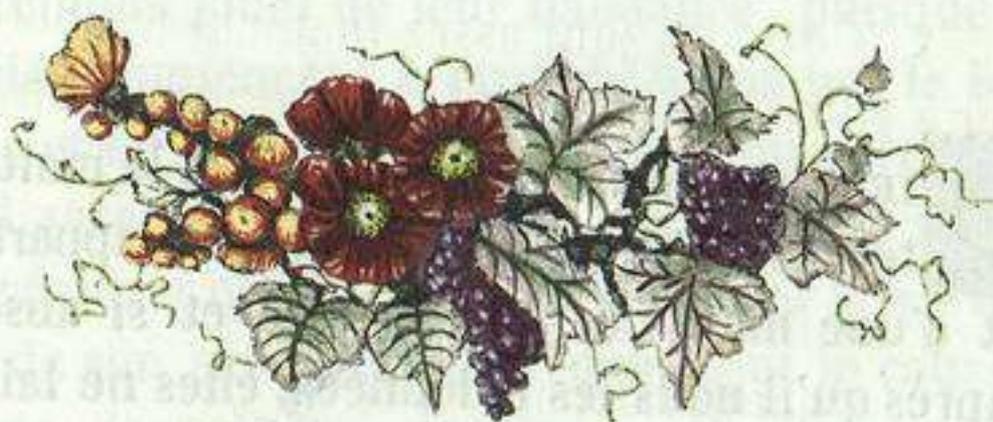
La mère de saint Elzéar, comte d'Arian, ne fut pas plus tôt accouchée, qu'elle offrit l'enfant à Dieu, avec de grandes actions de grâces, en lui faisant cette prière :

« Seigneur, qui donnez l'être à toutes les créatures, je vous remercie de cet enfant que vous m'avez donné par votre bonté, et vous supplie de le recevoir au nombre de vos serviteurs, et de lui accorder pour cela votre sainte bénédiction. Que s'il devait être un jour assez malheureux pour résister à votre divine volonté, retirez-le, mon Dieu, de cette vie aussitôt qu'il aura reçu le sacré baptême, puisqu'il lui serait beaucoup plus avantageux de mourir au monde et de vivre avec vous étant innocent, quoique dépourvu de mérites, que d'offenser votre souveraine majesté en demeurant plus longtemps dans une vie sujette à la mort. »

Qu'une mère serait heureuse de pouvoir faire à Dieu une pareille prière, pourvu qu'elle eût une disposition toute semblable à celle de la vertueuse mère de saint Elzéar ! Dieu voulut faire voir combien le sacrifice qu'elle lui faisait de son fils lui était précieux : car il répandit une si grande piété

dans l'âme de cet enfant, que, dès ses premières années, il était déjà touché de compassion envers les pauvres de Jésus-Christ.

ANONYME. *Devoir des mères*, 1675.





**POURQUOI LES MÈRES SONT OBLIGÉES D'OFFRIR
LEURS ENFANTS A DIEU.**

DIEU est tellement le créateur et le maître de toutes ses créatures ; elles lui appartiennent d'une manière si immuable et si absolue, qu'après qu'il nous les a données, elles ne laissent pas d'être toujours également à lui. Lorsque Dieu donne des enfants, les parents chrétiens sont obligés de les considérer non-seulement comme des effets de sa bonté, de sa puissance et de cette fécondité primitive qui est en lui, principe et père de toutes choses, mais aussi comme des biens qui demeurent toujours en sa pleine possession. On les lui doit donc offrir, et par reconnaissance de

ses bienfaits, et en considération de la dépendance absolue de son pouvoir où nous demeurons tous. Nos enfants sont venus de lui, toujours à lui, et nous ne sommes obligés de ne les posséder qu'en les remettant sans cesse entre ses mains.

Quand on parle de la nécessité qu'il y a de donner ses enfants à Dieu, on veut signifier l'obligation d'employer avec une extrême vigilance tous les moyens qui sont propres à les établir dans une vie véritablement chrétienne. On doit regarder en eux le commencement de cette vie chrétienne dès les premiers jours de leur naissance, puisque dès lors ils commencent à être chrétiens par le baptême; et en les offrant à l'Église pour recevoir ce grand sacrement, on les doit offrir à Dieu comme des créatures qui lui appartiennent par la vie nouvelle de son esprit, et qui, dans tout le cours de leur vie, jusqu'à leur dernier soupir et pour toute l'éternité, doivent n'appartenir qu'à lui seul, et ne vivre qu'en lui seul.

Ce n'est pas donner ses enfants à Dieu que de ne pas les lui présenter avec une plénitude de cœur qui regarde toute leur vie. L'oblation que les parents font à Dieu de leurs enfants n'est sincère et susceptible de lui être agréable, que si elle est

accompagnée d'une résolution ferme et constante de les lui donner sans réserve et sans condition.

Devoir des mères, ch. v.





DEVOIRS DES PARENTS.

L'HOMME, en arrivant en ce monde, n'est que faiblesse et impuissance. Voyez ce tendre enfant qui vient d'ouvrir pour la première fois les yeux à la lumière : il est assiégé d'une foule de besoins ; mais il ne peut pas même demander ce qu'il lui faut ; il n'a pour tout langage que des cris et des larmes, triste héritage qu'il reçoit en naissant, et que lui ont valu les fautes de nos premiers parents.

Toutefois la divine Providence ne l'a point abandonné dans sa misère ; elle a mis auprès de lui deux êtres chargés de la représenter visiblement :

ce sont les parents de cette infortunée créature. C'est à eux qu'il appartient de veiller sur son berceau. Leur cœur a reçu de Dieu ces tendres sentiments que rien ne saurait rebuter. La mère surtout éprouve d'ineffables tendresses pour le fruit de ses entrailles; elle l'allaite de son sein, le réchauffe dans ses bras, le console, essuie ses larmes, et ne cesse pas même de veiller sur lui quand le sommeil vient fermer ses paupières.

A mesure que cet enfant croît en âge, les devoirs des parents augmentent à son égard. Au lieu que, dans sa première enfance, ils n'avaient à soigner en lui que le corps, un nouvel ordre de devoirs commence pour eux quand la raison jette les premières clartés. Il faut instruire son ignorance, lui apprendre que son véritable père est Dieu, arracher dès le principe les mauvaises inclinations qui commenceraient à se déclarer dans son âme; le porter, par toutes sortes de soins, surtout par de saints exemples, à la pratique de toutes les vertus. Malheur même à ces parents si, par une tendresse mal entendue, ils refusaient de corriger leurs enfants selon que la prudence le commande, et sans jamais s'écarter des règles de la modération! Il est

de certaines circonstances où la rigueur est salutaire.

SAINT JEAN-CHRYSTOSTOME. *Homélie XXII.*





CONDUITE DES PARENTS A L'ÉGARD
DE LEURS ENFANTS.

LA nature rend doux aux parents le devoir qu'elle leur impose d'aimer leurs enfants. Plus cet amour est fort, plus on y trouve de douceur et de charmes. Mais souvent l'amour paternel, quand il ne se renferme point dans les bornes de la modération, nuit aux enfants plus qu'il ne leur sert. Il peut manquer en ces deux points : ou bien en laissant, par un excès d'indulgence, les enfants suivre leurs penchants pervers, au lieu de les corriger ; ou bien en les détournant de s'aimer les uns les autres par d'injustes préférences. L'héritage qu'un père laisse à ses enfants est bien riche

quand il leur laisse l'union et la concorde, et quand des sentiments réciproques d'affection unissent ceux que les liens du sang unissent déjà. Et puisqu'ils sont égaux entre eux par la nature, pourquoi voudriez-vous les distinguer les uns des autres dans vos affections? Pourquoi vous étonner de voir des frères se disputer pour partager un héritage, puisque vous voyez l'envie pénétrer parmi les enfants de Jacob pour une tunique?

Toutefois nous ne pouvons ôter aux parents la liberté d'aimer davantage ceux de leurs enfants qui sont plus dignes d'être aimés. Ainsi Jacob aimait plus celui de ses fils en qui il avait remarqué plus d'espérances, de vertus, plus de dispositions au bien. Et nous ne voyons nulle part que Dieu ait condamné les sentiments que le saint patriarche éprouvait pour le sage Joseph.

SAINT AMBROISE. *Sur le patriarche Joseph.*





**QU'IL FAUT AIMER ÉGALEMENT TOUS SES
ENFANTS.**

LES parents doivent surtout veiller à ne laisser paraître aucune préférence à l'égard de quelqu'un de leurs enfants ; ils ne doivent point croire qu'il leur est permis d'aimer l'un , et de n'avoir pour l'autre que de la répugnance ou de l'indifférence ; une conduite aussi injuste n'est propre qu'à exciter les haines , et des frères les uns contre les autres, et des enfants ainsi rebutés contre leurs parents , ce qui est en quelque sorte un parricide. Je veux que l'un de vos enfants soit plus aimable que les autres ; ses caresses vous attirent vers lui comme par une sorte d'enchantement ;

vous n'en devez pas moins à tous extérieurement les mêmes égards et les mêmes tendresses. Ne vous appuyez point de l'exemple de Rebecca : si elle préférait l'un de ses fils à l'autre, c'est parce qu'il pratiquait la justice, tandis que l'autre l'avait abandonnée. En cela même elle travaillait au salut de l'aîné de ses deux fils, puisque son but était de le ramener à la vertu, de le soustraire par le repentir à la vengeance divine, et surtout de l'empêcher de se rendre plus coupable devant Dieu par l'abus qu'il aurait sans doute fait de la bénédiction que son père lui aurait donnée.

SAINT AMBROISE. *Sur Jacob*, chap. II.



Tous les devoirs des rois à tous états



l'âme de son âme, presque son par-
lais de son âme, presque son par-
lais de son âme, presque son par-

ramener à la vertu, de la nourriture par le repen-

trir à la vengeance, de la vengeance de l'empire

EDUCATION DES ENFANTS.

de se rendre plus capable de bien par l'abus

qu'il aurait sans doute fait de la prédication par

son père lui aurait donnée.

UNE mère soigneuse pourrait, dès les plus tendres années, apprendre à ses enfants les noms des vertus chrétiennes, leur en parlant comme de choses aimables et précieuses; et les noms des vices, leur en parlant avec horreur, afin de leur inspirer dès le commencement, et lorsque les objets font des impressions profondes et ineffaçables dans les âmes tendres, l'amour de la vertu et la haine du vice. Pourquoi ne leur pas parler du bonheur de ceux qui ont bien vécu, et du malheur des méchants, en leur expliquant, autant qu'ils sont capables de le comprendre, ce que c'est que

de bien vivre et d'être méchant ? Pourquoi ne leur pas parler de la mort, dont le moment est incertain, du jugement où l'on doit rendre compte de tout, et de la vie qui doit suivre, afin de leur donner de bonne heure cette idée, que cette vie que l'on mène sur la terre est peu de chose, qu'on en doit faire peu d'état, et de tous les faux biens que l'on y peut posséder, et que le soin d'un chrétien doit être de l'employer toute au service de Dieu, et d'en faire un si saint usage qu'elle se change pour lui, à la mort, en une vie bienheureuse et éternelle ? Pourquoi ne pas leur dire que ceux qui font leur dieu de la vie du corps et des avantages qui la suivent, ne peuvent attendre après la mort qu'une éternité de misères ?

Une mère doit apprendre à ses enfants ce que Jésus-Christ a fait et souffert pour notre salut. Il peut être très-utile de leur répéter souvent qu'étant Dieu il a voulu devenir enfant comme eux, pour les rendre ses frères et ses sœurs et enfants de Dieu, et en même temps pour apprendre à tous la manière dont ils doivent vivre ; que lorsqu'il était petit comme eux, il était modeste, sage, humble, obéissant, soumis à son père et à sa mère ; qu'il les honorait et respectait, qu'il n'avait point

de mensonges ni de mauvais discours à la bouche, qu'il n'en écoutait point, qu'il n'aimait point la vanité dans ses habits; qu'il aimait, au contraire, à être vêtu pauvrement et comme le fils d'un charpentier; qu'il mangeait sobrement, qu'il dormait peu, qu'il était soigneux de se lever, de prier Dieu, de travailler sans perdre de temps; qu'enfin on ne le voyait jamais oisif et sans occupation; qu'il allait au temple avec ses parents, quoiqu'il y eût beaucoup de chemin à faire; qu'il s'y tenait dans une modestie et dans un respect qui faisaient voir à tout le monde quelle était sa piété. On peut leur dire encore plusieurs autres choses semblables, pour les porter ainsi à imiter ce divin modèle.

Il ne faut jamais faire en présence des enfants ce qu'il ne faut pas qu'ils imitent; et il faut faire, au contraire, tout ce qu'on veut qu'ils fassent. Il faut parler comme on veut qu'ils parlent, prier comme on veut qu'ils prient, avoir les sentiments qu'on veut qu'ils aient, et agir envers le prochain de la manière qu'on souhaite qu'ils agissent envers le prochain. L'éducation des enfants est une grande loi pour une mère, laquelle lui défend une infinité de choses, et lui en prescrit un grand nombre

d'autres. Elle doit être fidèle à suivre ces ordres différents, si elle ne veut attirer une suite de maux sur ses enfants et sur ceux qui sortiront d'eux de race en race; car on ne saurait croire jusqu'où s'étend la mauvaise éducation qu'une mère donne à ses enfants.

ANONYME. *Avis salutaire à une mère chrétienne.* 1691.





PRINCIPAUX DEVOIRS DES PARENTS.

CE n'est point assez d'avoir donné la naissance à ses enfants, et de les avoir mis au monde, il faut les nourrir; ce n'est point assez de les nourrir, il faut les pourvoir; ce n'est point encore assez de les pourvoir selon le monde, il faut les instruire et les élever selon le christianisme.

De fournir à leur subsistance et à l'entretien d'une vie qu'ils ont reçue de vous, c'est ce que vous dicte la nature et à quoi il est peu nécessaire de vous porter; de penser à leur établissement temporel, c'est, outre la nature, ce que vous in-

spire souvent votre ambition, et sur quoi vous n'êtes que trop ardents et que trop zélés; de travailler même à les perfectionner, à cultiver certains talents qui peuvent les distinguer et les avancer dans le monde, c'est un soin que vous ne négligez pas absolument et de quoi plusieurs s'acquittent avec toute la diligence convenable: non pas qu'il n'y ait de ces pères et de ces mères insensibles et durs, qui, tout occupés d'eux-mêmes, semblent méconnaître leurs enfants et les laissent manquer des secours les plus nécessaires, tandis qu'ils ne refusent rien à leurs propres personnes de tout ce qui peut contenter leur mondanité ou leur sensualité; non pas qu'il n'y en ait à qui la vue de leurs enfants devient tellement insupportable, qu'ils les tiennent de longues années hors de la maison paternelle, les bannissant en quelque manière de leur présence, parce qu'ils leur blessent les yeux, et les abandonnant à des mains étrangères pour les conduire; non pas qu'il n'y en ait qui ne veulent jamais se dessaisir de rien pour leurs enfants, et, pour leur procurer des établissements sortables à leur condition, les voient tranquillement et impitoyablement languir auprès d'eux jusque dans un âge avancé, et les réduisent à la né-

cessité de passer leurs jours sans rang, sans nom, sans état; non pas qu'il n'y en ait qui, dans un oubli entier de leurs enfants, ou par une molle et aveugle condescendance, ne leur donnent même nulle éducation pour le monde, leur permettant de vivre à leur gré, et les livrant, pour ainsi dire, à eux-mêmes et à tous leurs défauts naturels.

Quel champ! si je voulais m'étendre là-dessus, et sur bien d'autres désordres que je passe, parce qu'après tout ils sont moins importants et moins fréquents.

Mais le plus essentiel et le plus commun, c'est d'élever des enfants en mondains sans les élever en chrétiens; c'est de veiller à tout ce qui regarde leur fortune, et de n'avoir nulle vigilance sur ce qui concerne leur salut; c'est de leur inspirer des sentiments conformes aux maximes et aux principes du siècle, et d'être peu en peine qu'ils en aient de conformes aux principes et aux maximes de l'Évangile; c'est de ne leur pardonner rien dès qu'il s'agit du bon air du monde, des bonnes manières du monde, et de leur pardonner tout, dès qu'il ne s'agit que de l'innocence des mœurs et de la piété. De quoi néanmoins un père et une mère auront-ils plus particulièrement à répondre devant Dieu,

si ce n'est de la sanctification de leurs enfants ? Comme c'est là, sans contredit, la première de toutes les affaires, ou plutôt comme c'est l'unique affaire, c'est à celle-là qu'ils doivent être spécialement attentifs dans l'instruction des enfants dont ils sont chargés; et par conséquent c'est à eux de porter leurs enfants à Dieu, et de les entretenir dans la crainte de Dieu; à eux de corriger les inclinations vicieuses de leurs enfants et de les tourner de bonne heure à la vertu; à eux d'éloigner leurs enfants et de les préserver de tout ce qui peut corrompre leur cœur : domestiques déréglés, sociétés dangereuses, discours libertins, spectacles profanes, livres empestés et contagieux; à eux de procurer à leurs enfants de saintes instructions, de leur donner eux-mêmes d'utiles conseils, et surtout de leur donner de salutaires exemples, s'étudiant à ne rien dire et à ne rien faire en leur présence qui puisse être un sujet de scandale pour ces âmes faibles et susceptibles de toutes les impressions.

BOURDALOUE. *État du mariage.*



DIFFICULTÉS DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

QUA qualité de parents vous impose de grandes obligations, mais elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel : car qui ne sait pas ce que coûtent la conduite et l'éducation des enfants, combien d'humeurs il faut supporter, combien d'écarts il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles répréhensions sans les révolter ? Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu ; et c'est en cela même que doit con-

sister devant Dieu votre principale sainteté. Vos enfants profiteront de vos soins ou ils n'en profiteront pas : s'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous, et une peine sensible ; mais, du reste, vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux ; s'ils en profitent, et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous, en ce monde, de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur, un jour, de vous retrouver tous ensemble dans la gloire !

BOURDALOUE. *Sermon sur les devoirs des pères envers leurs enfants.*





EDUCATION DES FILLES.

IL est bon d'accoutumer les filles, dès l'enfance, à gouverner quelque chose, à faire des comptes, à voir la manière de faire les marchés de tout ce qu'on achète, et savoir comment il faut que chaque chose soit faite pour être d'un bon usage ; mais craignez aussi que l'économie n'aille en elles jusqu'à l'avarice ; montrez-leur en détail tous les ridicules de cette passion ; dites-leur ensuite : Prenez garde que l'avarice gagne peu, et qu'elle se déshonore beaucoup ; un esprit raisonnable ne doit chercher, dans une vie frugale et laborieuse, qu'à éviter la honte et l'injustice atta-

chées à une conduite prodigue et ruineuse. Il ne faut retrancher les dépenses superflues que pour être en état de faire plus libéralement celles que la bienséance, ou l'amitié, ou la charité inspirent. Souvent c'est faire un grand gain que de savoir perdre à propos : c'est le bon ordre, et non certaines épargnes serviles, qui font les grands profits.

Faites pour la propreté comme pour l'économie ; mais évitez l'excès. La propreté, quand elle est modérée, est une vertu ; mais quand on suit trop son goût, on la tourne en petitesse d'esprit ; le bon goût rejette la délicatesse excessive. Il traite les petites choses de petites, et n'en est point blessé. Moquez-vous donc devant les enfants des colifichets dont certaines femmes sont si passionnées, et qui leur font faire insensiblement des dépenses si indiscrètes. Accoutumez-les à une propreté simple et facile à pratiquer ; montrez-leur la meilleure manière de faire les choses ; mais montrez-leur encore davantage à s'en passer.

Il est sans doute d'un meilleur esprit d'être volontairement grossier, que d'être délicat sur des choses peu importantes. Cette mauvaise délicatesse, si on ne la réprime dans les femmes qui

ont de l'esprit, est encore plus dangereuse pour les conversations que pour tout le reste. La plupart des gens leur sont fades et ennuyeux; le moindre défaut de politesse leur paraît un monstre; elles sont toujours moqueuses et dégoûtées. Il faut leur faire entendre de bonne heure qu'il n'est rien de si peu judicieux que de juger superficiellement d'une personne par ses manières, au lieu d'examiner le fond de son esprit, de ses sentiments et de ses qualités utiles. Ajoutez qu'il y a toujours de la faiblesse dans les esprits qui ont une grande pente à l'ennui et au dégoût. Il n'y a point de gens dont la conversation soit si mauvaise, qu'on ne puisse en tirer quelque chose de bon, quoiqu'on doive en choisir de meilleures, quand on est libre de choisir; on a de quoi se consoler quand on y est réduit, puisqu'on peut les faire parler de ce qu'ils savent, et que les personnes d'esprit peuvent toujours tirer quelque instruction des gens les moins éclairés.

Pour le gouvernement domestique, rien n'est meilleur que d'y accoutumer les filles de bonne heure; donnez-leur quelque chose à régler, à condition de vous en rendre compte. Cette confiance les charmera: car la jeunesse ressent un plaisir in-

croyable lorsqu'on commence à se fier à elle et à la faire entrer dans quelque affaire sérieuse. Laissez même faire quelque faute à une fille dans de tels essais, et sacrifiez quelque chose à son instruction; faites-lui remarquer doucement ce qu'il aurait fallu faire ou dire pour éviter les inconvénients où elle est tombée; racontez-lui vos expériences passées, et ne craignez point de lui dire les fautes semblables aux siennes que vous avez faites dans votre jeunesse; par-là vous lui inspirerez la confiance, sans laquelle l'éducation se tourne en formalités gênantes.

FÉNÉLON. *Instruction des femmes sur leurs devoirs.*





COMMENT DONNER AUX ENFANTS DES NOTIONS
SUR L'EXISTENCE DE DIEU ET L'IMMORTALITÉ
DE L'ÂME.

IL faut, sans presser les enfants, tourner doucement le premier usage de leur raison à connaître Dieu; persuadez-les des vérités chrétiennes sans leur donner des sujets de doute. Il faut montrer aux enfants une maison et les accoutumer à comprendre que cette maison ne s'est pas bâtie elle-même. Les pierres, leur direz-vous, ne se sont pas élevées sans que personne les portât; il est bon même de leur montrer des mains qui bâtissent; puis faites-leur regarder le ciel, la terre et les principales choses que Dieu y a faites pour l'usage de l'homme; dites-leur : Voyez combien

le monde est plus beau et mieux fait qu'une maison! S'est-il fait de lui-même? Non, sans doute; c'est Dieu qui l'a bâti de ses propres mains.

La vérité la plus difficile à faire entendre est que nous avons une âme plus précieuse que notre corps. On accoutume d'abord les enfants à parler de leur âme, et on fait bien: car ce langage, qu'ils n'entendent point, ne laisse pas de les accoutumer à supporter confusément la distinction du corps et de l'âme, en attendant qu'ils puissent la concevoir.

Dites à un enfant en qui la raison agit déjà: Est-ce votre âme qui mange? s'il répond mal, ne le grondez point; mais dites-lui doucement que l'âme ne mange pas: c'est le corps, direz-vous, qui mange; c'est le corps qui est semblable aux bêtes. Les bêtes ont-elles de l'esprit? sont-elles savantes? Non, répondra l'enfant; mais elles mangent, continuerez-vous, quoiqu'elles n'aient point d'esprit. Vous voyez donc bien que ce n'est pas l'esprit qui mange; c'est le corps qui prend les viandes pour se nourrir; c'est lui qui marche, c'est lui qui dort. Et l'âme, que fait-elle? Elle raisonne, elle connaît tout le monde, elle aime certaines choses; il y en a d'autres qu'elle regarde avec aversion....

Sur ce fondement, et par ces petits tours sensibles employés à diverses reprises, vous pouvez accoutumer l'enfant peu à peu à attribuer au corps ce qui lui appartient, et à l'âme ce qui vient d'elle.

Pour les enfants en qui on apercevra un esprit capable d'aller plus loin, on peut, sans les jeter dans une étude qui sente trop la philosophie, leur faire concevoir, selon la portée de leur esprit, ce qu'ils disent quand on leur fait dire que Dieu est un esprit, et que leur âme est un esprit aussi. Je crois que le meilleur et le plus simple moyen de leur faire concevoir cette spiritualité de Dieu et de l'âme, est de leur faire remarquer la différence qui est entre un homme mort et un homme vivant; dans l'un il n'y a que le corps; dans l'autre, le corps est joint à l'esprit. Ensuite, il faut leur montrer que ce qui raisonne est bien plus parfait que ce qui n'a qu'une figure et du mouvement. Faites ensuite remarquer, par divers exemples, qu'aucun corps ne périt, qu'ils se séparent seulement; ainsi, les parties du bois brûlé tombent en cendres ou s'envolent en fumée. Si donc, ajouterez-vous, ce qui n'est en soi-même que de la cendre, incapable de connaître et de penser, ne périt jamais,

à plus forte raison notre âme, qui connaît et qui pense, ne cessera jamais d'être. Le corps peut mourir, c'est-à-dire qu'il peut quitter l'âme et être de la cendre; mais l'âme vivra, car elle pensera toujours.

Cherchez les comparaisons les plus sensibles, pour représenter aux enfants que notre corps est semblable aux bêtes, et que notre âme est semblable aux anges. Représentez un cavalier qui est monté sur un cheval, et qui le conduit; dites que l'âme est à l'égard du corps, ce que le cavalier est à l'égard du cheval. Finissez en concluant qu'une âme est bien faible et bien malheureuse, quand elle se laisse emporter par son corps comme par un cheval fougueux, qui la jette dans un précipice. Faites encore remarquer que la beauté du corps est une fleur qui s'épanouit le matin, et qui le soir est flétrie et foulée aux pieds; mais que l'âme est l'image de la beauté immortelle de Dieu. Il y a, ajoutez-vous, un ordre de choses d'autant plus excellentes, qu'on ne peut les voir par les yeux grossiers de la chair, comme on voit tout ce qui est ici-bas sujet au changement et à la corruption. Pour faire sentir aux enfants qu'il y a des choses très-réelles que les yeux ne peuvent

apercevoir, il faut leur demander s'il n'est pas vrai qu'un tel est sage, et qu'un tel autre a beaucoup d'esprit. Quand ils auront répondu *oui*, ajoutez : Mais la sagesse d'un tel, l'avez-vous vue? de quelle couleur est-elle? l'avez-vous entendue? fait-elle beaucoup de bruit? l'avez-vous touchée? est-elle froide ou chaude? L'enfant rira; il en fera autant pour les mêmes questions sur l'esprit : il paraîtra tout étonné qu'on lui demande de quelle couleur est un esprit, s'il est rond ou carré. Alors vous pourrez lui faire remarquer qu'il connaît donc des choses très-véritables qu'on ne peut ni voir, ni toucher, ni entendre, et que ces choses sont spirituelles.

FÉNELON. *Comment il faut faire entrer dans l'esprit des enfants les premiers principes de la religion.*





CONSEILS SUR L'ÉDUCATION DES FILLES.

VOTRE fille doit ignorer toutes paroles impures. Éloignez d'elle toute occasion de mal. Évitez même que les femmes qui en ont soin fréquentent des sociétés mondaines, de peur de lui transmettre de mauvais enseignements. Dans les études, donnez-lui des compagnes dont

l'exemple la stimulè, dont les louanges l'encouragent; si elle montre de la paresse, loin de la blâmer, excitez son esprit de manière à la rendre heureuse de ses triomphes, et triste de ses défaites.

Ne lui chargez point les oreilles de boucles précieuses. Ne frisez point avec trop de soin sa chevelure; ne lui faites porter ni or, ni perles; ne souillez point de fard la bouche consacrée au Christ.

N'exposez pas à la vue de votre enfant des mets dont l'aspect éveillerait sa gourmandise. Donnez-lui une nourriture frugale, et jamais assez abondante pour l'empêcher de lire ou de prier après le repas.

Maintenez-la dans le devoir, moins par des préceptes que par des exemples. Ne la laissez jamais paraître en public sans vous; qu'elle n'aille pas à l'église sans sa mère. Les fleurs se fanent vite; un souffle empoisonné flétrit rapidement les violettes, le safran et les lis...

Faites en sorte que votre fille préfère aux personnes élégantes et folâtres celles qui sont graves et sérieuses.

On doit lui apprendre à faire de la tapisserie, à

coudre, à s'occuper des soins domestiques; qu'elle méprise les étoffes de soie, les broderies d'or, les habits qui laissent le corps nu en le revêtant. Qu'elle considère le mensonge comme un sacrilège; qu'elle ignore les vains plaisirs du monde; qu'elle ait une pureté d'ange; qu'elle soit de chair sans avoir rien de charnel.

Qu'un seul signe de sa mère soit pour elle une parole, un avertissement, un ordre. Qu'elle l'aime comme une mère; qu'elle lui soit soumise, et la craigne comme un maître.

Qu'elle compatisse à la misère. On voit de l'or briller sur les murs, de l'or sur les lambris, de l'or aux chapiteaux des colonnes, et devant les portes, le Christ meurt de faim dans la personne du pauvre.

SAINT JÉRÔME. *Épître VII à Læta. Épître XIII à Gaudentia* (passim).





DE L'USAGE DES HISTOIRES POUR LES ENFANTS.

RACONTEZ certaines histoires choisies, mais en peu de mots; liez-les ensemble, et remettez d'un jour à l'autre à dire la suite, pour tenir les enfants en suspens et leur donner de l'impatience de voir la fin; animez vos récits de tons vifs et familiers; faites parler tous vos personnages; les enfants, qui ont l'imagination vive, croiront les voir et les entendre: par exemple, racontez l'histoire de Joseph; faites parler ses frères comme des brutaux, Jacob comme un père tendre et affligé; que Joseph parle lui-même; qu'il prenne plaisir, étant maître en Égypte, à se cacher

à ses frères, à leur faire peur, et puis à se découvrir; cette représentation naïve, jointe au merveilleux de cette histoire, charmera un enfant, pourvu qu'on ne le charge pas trop de semblables récits, qu'on les lui laisse désirer, qu'on les lui promette même pour récompense, qu'on n'oblige point l'enfant de les répéter.

Il faut tâcher de donner aux enfants plus de goût pour les histoires saintes que pour les autres, non en leur disant qu'elles sont plus belles, ce qu'ils ne croiraient peut-être pas; mais en le leur faisant sentir sans le dire. Faites-leur remarquer combien elles sont importantes, singulières, merveilleuses, pleines de peintures naturelles et d'une noble vivacité. Celles de la création, de la chute d'Adam, du déluge, de la vocation d'Abraham, du sacrifice d'Isaac, de la naissance et de la fuite de Moïse, ne sont pas seulement propres à réveiller la curiosité des enfants; mais en leur découvrant l'origine de la religion, elles en posent les fondements dans leur esprit.

FÉNELON. *De l'usage des histoires pour les enfants.*



LA MÈRE.

LA jeune mère attachée à ses devoirs les remplit avec joie. Exempte de passions, toujours en paix avec elle-même et avec les autres, elle donne à son fils un lait frais et pur, qui répand dans son sang le germe précieux de ses douces inclinations. Ces inclinations, qui se développent d'abord sous des traits si fugitifs, ne peuvent être bien saisies et dirigées que par l'œil actif et sûr d'une mère. C'est à elle à mouler le cœur si flexible et si tendre de son enfant; c'est à elle à présenter à sa vive imagination des images qui l'élèvent sans l'égarer, des exemples à suivre sans le rebuter. Si les devoirs d'une mère peuvent être parfois des sacrifices, combien ils sont payés! Chaque jour apporte un dédommagement en appor-

tant une nouvelle jouissance. Tout est important pour elle dans ce petit être si insignifiant pour le reste du monde; elle épie son premier regard, s'enivre de son premier sourire, recueille ses premiers mots; et quand il essaie ses premiers pas, tremblante de plaisir et d'inquiétude, elle tient les bras ouverts pour lui montrer son but, son asile et sa récompense. C'est encore le regard d'une mère qui guidera ses pas dans le monde; c'est sur son sein qu'il viendra sécher ses pleurs ou épancher sa joie, après une chute ou un succès. Ange tutélaire de l'enfance et de la jeunesse de son fils, elle trouve en lui, pour la vieillesse, un protecteur, un guide, de nouvelles joies et de nouvelles espérances.

Heureuse la mère qui peut offrir à son enfant chacune de ses actions pour exemple, chacun de ses jours pour précepte, chacune de ses pensées pour élever les siennes, un caractère pour former le sien! Heureuse celle qui dans l'intérieur de sa famille comme dans le monde, paraît constamment à tous sous les traits de la sagesse, de la bonté, de la douceur, et surtout de la sincérité!

MADAME L. DE MONTGELLAZ. *Influence des femmes.*



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
SOUVENIRS DE FAMILLE.	
PATRONAIRE.	
LE MARIAGE.	
Cérémonies du mariage.	5
Messe du mariage.	15
LECTURES ÉDIFIANTES SUR LE MARIAGE.	
Exhortation aux Mariés. (<i>Rituel de Noailles.</i>)	125
Grandeur du sacrement de mariage. (<i>Idem.</i>)	128
Sainteté du mariage. (<i>Fénelon.</i>)	130
Réflexions de saint Augustin sur le mariage. (<i>Bossuet.</i>)	132
Exhortation aux nouveaux mariés. (<i>Fénelon.</i>)	133
Institution religieuse du mariage. (<i>Bourdaloue.</i>)	137
Du mariage selon la loi naturelle. (<i>Idem.</i>)	140
Changements apportés par le christianisme dans le mariage. (<i>Bossuet.</i>)	142

	Pages
Bases de l'union des époux. (<i>Rituel de Noailles.</i>)	144
Union intime des époux chrétiens. (<i>Tertullien.</i>)	146
Vœux de l'Eglise pour les époux. (<i>Rituel de Noailles.</i>)	148
Instruction aux personnes engagées dans le mariage. (<i>Saint Grégoire-le-Grand.</i>)	151
Obligations du mariage. (<i>Bourdaloue.</i>)	155
Serments des époux. (<i>Borderie.</i>)	157
Règle de conduite pour les femmes chrétiennes. (<i>Saint Jean Chrysostôme.</i>)	160
Influence des femmes sur les mœurs et le bonheur domestique. (<i>Borderie.</i>)	165
Instruction des femmes sur leurs devoirs. (<i>Fénelon.</i>)	166
Parure de la femme mariée. (<i>Saint Jérôme.</i>)	168
L'épouse du chrétien. (<i>Vicomte de Chateaubriand.</i>)	170
Portrait de la femme forte. (<i>Fénelon.</i>)	172
L'homme juste et la femme forte. (<i>Labouderie.</i>)	175
La femme vertueuse. (<i>Madame de Montgellaz.</i>)	178
Consolations de la vie domestique. (<i>De Boulogne.</i>)	180
Les premiers époux. (<i>Comte de Ségur.</i>)	182
Joies de la famille. (<i>Madame de Montgellaz.</i>)	184
Bonheur domestique. (<i>Comte Portalis.</i>)	186

LE BAPTÊME.

Messe pour demander à Dieu une heureuse délivrance.	189
Cérémonies et prières du baptême.	195
Ondolement.	251
Messe pour le jour anniversaire du baptême.	245

LECTURES ÉDIFIANTES SUR LE BAPTÊME.

But du baptême. (<i>Origène.</i>)	251
Le baptême. (<i>Jean de Beaumont.</i>)	255
Effets du baptême. (<i>Jean Lindeborn.</i>)	255
Explication des cérémonies du baptême en forme d'instruction. (<i>Fénelon.</i>)	257
Obligations des parrains et marraines. (<i>Saint Augustin.</i>)	264
Avis au parrain et à la marraine après l'administration du sacrement du baptême. (<i>Fénelon.</i>)	267
Le jour du baptême. (<i>Vicomte de Chateaubriand.</i>)	270

LES RELEVAILLES.

Messe des relevailles.	275
Bénédiction des relevailles.	305

LECTURES ÉDIFIANTES SUR LES RELEVAILLES.

Des relevailles. (<i>Année chrétienne.</i>)	519
Exemple aux mères. (<i>Anonyme.</i>)	521
Pourquoi les mères sont obligées d'offrir leur enfant. (<i>Devoir des mères.</i>)	524
Devoirs des parents. (<i>Saint Jean Chrysostôme.</i>)	527
Conduite des parents à l'égard de leurs enfants. (<i>Saint Ambroise.</i>)	550
Qu'il faut aimer également tous ses enfants. (<i>Idem.</i>)	552
Éducation des enfants.	554
Principaux devoirs des parents. (<i>Bourdaloue.</i>)	558
Difficulté de l'éducation des enfants. (<i>Idem.</i>)	542
Éducation des filles. (<i>Fénelon.</i>)	544
Comment donner aux enfants les premières notions sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. (<i>Idem.</i>)	548
Conseils sur l'éducation des filles. (<i>Saint Jérôme.</i>)	555
De l'usage des histoires pour les enfants. (<i>Fénelon.</i>)	556
La mère. (<i>Madame de Montgellaz.</i>)	558

FIN DE LA TABLE.







Altogether

